

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

Labour force activity— Work experience

INTRODUCTION TO VOLUME III
(PART 7)

Population active— Antécédents de travail

INTRODUCTION AU VOLUME III
(PARTIE 7)



Introduction to Volume III, Part 7

Contents

This report contains introductory textual material of a definitional and explanatory nature to complement the tabular contents of Volume III (Part 7) of the 1971 Census. It is divided into sections as follows:

	Page
List and Index of Tables	6
A list of statistical tables and appendix as well as a subject-matter index of tables contained in Bulletins 3.7-2 to 3.7-14 inclusive.	
Introduction	11
For Bulletins 3.7-2 to 3.7-14, methodology, questionnaires, definitions, comparability and measures of reliability are discussed.	
Questionnaires	35
A reproduction of questions and instructions from the 1971 Census questionnaire relevant to the characteristics used in Bulletins 3.7-2 to 3.7-14, and those of the Labour Force Survey questionnaire used in May 1971.	
Errata	50
Detailed listing of any known errata issued for Bulletins 3.7-2 to 3.7-14, up to the publication date of this report.	

Introduction au volume III (partie 7)

Contenu

Ce bulletin contient une introduction dans laquelle on trouvera les définitions et explications nécessaires à la compréhension des tableaux du volume III (partie 7) des publications du recensement de 1971. Cette introduction se divise comme suit:

Liste et index des tableaux	
Liste des tableaux statistiques et appendice, et index des sujets traités dans les tableaux des bulletins 3.7-2 à 3.7-14 inclusivement.	
Introduction	
Exposé de la méthodologie, des questionnaires, des définitions, de la comparabilité des données et des mesures de fiabilité en ce qui concerne les bulletins 3.7-2 à 3.7-14.	
Questionnaires	
Reproduction des questions et des instructions qui, dans les questionnaires du recensement de 1971 se rapportent aux renseignements fournis dans les bulletins 3.7-2 à 3.7-14 et de l'Enquête sur la population active de mai 1971.	
Errata	
Liste détaillée des erreurs publiées dans les bulletins 3.7-2 à 3.7-14 jusqu'à la date de parution du présent bulletin.	

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

VOLUME III (PART: 7)

VOLUME III (PARTIE: 7)

ECONOMIC CHARACTERISTICS

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

LABOUR FORCE ACTIVITY -
WORK EXPERIENCE

POPULATION ACTIVE -
ANTÉCÉDENTS DE TRAVAIL

PRICE - \$12.00 - PRIX

Published by Authority of
The Minister of Industry, Trade and Commerce

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

Ottawa



PREFACE

Results of the 1971 Census of Canada are issued in the form of a series of reports. These reports have been prepared so that the tables may be combined to form the contents of any particular volume part. Thus, the tables found in Bulletins 3.7-2 to 3.7-13 and Bulletin 3.7-14 (an appendix) and the following Introductory Report 3.7-1 are integrated to form Part 7 (Labour Force Activity — Work Experience) of Volume III of the 1971 Census.

Volume III, Part 7, deals with cross-classifications of labour force activity or work experience variables by such characteristics as sex, age, level of schooling, school attendance, marital status and presence of children, vocational training, occupation and industry. Tables 1 to 14 present data on labour force activity, participation or work experience cross-classified by various variables. Tables 15 - 24 and 28 and 29 show information on weeks worked in 1970 and Tables 31 and 32, data on usual hours worked. Tables 25 - 27 and 29 and 30 show data on the unemployed by industry and occupation; the two occupation Tables 27 and 29 also contain other related data.

As outlined in the Table of Contents, the tables have geographic bases of presentation which vary from Canada, Canada and regions or provinces, census metropolitan areas and census agglomerations to municipal subdivisions and census divisions. Definitions and explanations of the terminology used in Part 7 as well as notes on reliability and sampling are included in the Introduction which follows.

The materials in Volume III (Part 7) were designed by the Economic Characteristics Group of the Census Field, while tables and tabulations were prepared, for the most part, by the Retrieval Systems Section of the Census Processing Division.

PETER G. KIRKHAM,
Chief Statistician of Canada.

PRÉFACE

Les résultats du recensement du Canada de 1971 sont publiés dans une série de bulletins. Les tableaux qui y sont présentés peuvent être regroupés pour former le contenu de n'importe quelle partie d'un volume donné. Ainsi, les bulletins 3.7-2 à 3.7-13 et le bulletin 3.7-14 (appendice) de même que la présente introduction 3.7-1 constituent la partie 7 du volume III (Population active — Antécédents de travail) du recensement de 1971.

La partie 7 du volume III présente des classements recoupés des variables de la population active et des antécédents de travail, en fonction des caractéristiques suivantes: sexe, âge, niveau de scolarité, fréquentation scolaire, état matrimonial et présence d'enfants, formation professionnelle, profession et activité économique. Les tableaux 1 à 14 présentent les classements recoupés, selon diverses variables, de l'activité, du taux d'activité et des antécédents de travail. Les tableaux 15 à 24 et 28 et 29 présentent les données sur le nombre de semaines travaillées en 1970 et les tableaux 31 et 32 sur le nombre habituel d'heures de travail. Les tableaux 25 à 27 et 29 et 30 présentent les données sur le chômage par activité économique et par profession; les deux tableaux sur les professions (27 et 29) présentent également des données connexes.

Du point de vue géographique, la présentation de données (ainsi qu'en témoigne la Table des matières) porte aussi bien sur le Canada, le Canada et les provinces ou les régions, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, que sur les subdivisions municipales et les divisions de recensement. L'introduction qui suit contient des définitions et des explications relatives aux termes utilisés dans la partie 7 ainsi que des notes sur la fiabilité des données et les méthodes d'échantillonnage.

Le Groupe des caractéristiques économiques du Secteur du recensement s'est chargé de la rédaction du volume III (partie 7) et la Section des systèmes d'extraction de la Division de l'exploitation du recensement a préparé la plupart des tableaux et des totalisations.

Le statisticien en chef du Canada,
PETER G. KIRKHAM.



TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Tables in Volume III, Part 7	6
Tabular Index	8
Introduction	
Methodology	11
Types of Questionnaires	15
Definitions	15
Comparability	22
Comparison with Labour Force Survey	27
Unpublished Data	28
Measures of Reliability	28
Questionnaires	35
Errata	50

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des tableaux du volume III (partie 7)	6
Index des tableaux	8
Introduction	
Méthodologie	11
Genres de questionnaires	15
Définitions	15
Comparabilité	22
Comparaison avec l'Enquête sur la population active	27
Données inédites	28
Mesures de fiabilité	28
Questionnaires	35
Errata	50

LIST OF TABLES

**LABOUR FORCE ACTIVITY – WORK EXPERIENCE
CROSS-CLASSIFICATIONS**

Labour Force Characteristics by Selected Educational Characteristics:

- Table 1. Population 15 Years and Over, by Age Groups and (a) School Attendance, (b) Level of Schooling, Showing Labour Force Activity and Sex, Canada and Provinces, 1971
- Table 2. Population 15 Years and Over, by Age Groups and (a) School Attendance, (b) Level of Schooling, Showing Labour Force Activity and Sex, Census Metropolitan Areas, 1971
- Table 3. Population 15 Years and Over, by Date of Completion of Vocational Training, Showing Labour Force Activity and Sex, Canada and Provinces, 1971
- Table 4. Population 15 Years and Over, Who Completed Vocational Training, by Kind of Vocational Course and Sex, Showing Labour Force Activity, Canada and Regions, 1971
- Table 5. Labour Force 15 Years and Over, by Class of Worker and Age Groups, Showing Level of Schooling and Sex, Canada and Provinces, 1971

Labour Force Activity by Marital Status:

- Table 6. Population 15 Years and Over, by Marital Status and Age Groups, Showing Labour Force Activity and Sex, for Canada, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm and Provinces, Urban and Rural, 1971
- Table 7. Population 15 Years and Over, by Marital Status and Age Groups, Showing Labour Force Activity and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971

Female Labour Force Participation:

- Table 8. Female Population 15 Years and Over, by Marital Status, Age Groups and Presence of Children, Showing Number and Percentage in the Labour Force by Level of Schooling, for Canada and Regions, 1971

Labour Force Participation of Married Females:

- Table 9. Married Female Population 15 Years and Over, Showing Number and Percentage in the Labour Force by Age Groups, for Census Divisions, 1971
- Table 10. Married Female Population 15 Years and Over, Showing Number and Percentage in the Labour Force by Age Groups, for Incorporated Cities and Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Labour Force Participation by Period of Immigration:

- Table 11. Population 15 Years and Over, by Sex and Period of Immigration, Showing Number and Percentage in the Labour Force by Age Groups, for Canada, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm and Regions, 1971
- Table 12. Population 15 Years and Over, by Sex and Period of Immigration, Showing Number and Percentage in the Labour Force by Age Groups, for Census Metropolitan Areas, 1971

Labour Force Activity and Work Experience:

- Table 13. Population 15 Years and Over, by Sex, Labour Force Activity and Period Last Worked, Showing Age Groups, for Canada and Provinces, 1971
- Table 14. Population 15 Years and Over, by Sex and Work Experience, Showing Marital Status and Age Groups, for Canada and Provinces, 1971

Weeks Worked in 1970:

- Table 15. Persons Who Worked Since January 1, 1970, Labour Force and Wage-earners, 15 Years and Over, by Sex, Showing Weeks Worked in 1970, for Canada and Provinces, 1971

LISTE DES TABLEAUX

**POPULATION ACTIVE – ANTÉCÉDENTS DE TRAVAIL
CLASSEMENTS RECOUPÉS**

Caractéristiques de la population active selon certaines caractéristiques d'instruction:

- Tableau 1. Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et a) la fréquentation scolaire, b) le niveau de scolarité, par activité et sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 2. Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et a) la fréquentation scolaire, b) le niveau de scolarité, par activité et sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971
- Tableau 3. Population de 15 ans et plus selon la date d'achèvement du cours professionnel, par activité et sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 4. Population de 15 ans et plus ayant terminé un cours professionnel selon le genre de cours professionnel et le sexe, par activité, Canada et régions, 1971
- Tableau 5. Population active de 15 ans et plus selon le statut et le groupe d'âge, par niveau de scolarité et sexe, Canada et provinces, 1971

Activité selon l'état matrimonial:

- Tableau 6. Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le groupe d'âge, par activité et sexe, Canada, régions urbaines par groupe de taille, régions rurales non agricoles et rurales agricoles, et provinces, régions urbaines et rurales, 1971
- Tableau 7. Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le groupe d'âge, par activité et sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971

Taux d'activité des femmes:

- Tableau 8. Population féminine de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le groupe d'âge et la présence d'enfants, nombre d'actifs et taux d'activité selon le niveau de scolarité, Canada et régions, 1971

Taux d'activité des femmes mariées:

- Tableau 9. Population féminine mariée de 15 ans et plus, nombre d'actifs et taux d'activité par groupe d'âge, divisions de recensement, 1971
- Tableau 10. Population féminine mariée de 15 ans et plus, nombre d'actifs et taux d'activité par groupe d'âge, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

Taux d'activité selon la période d'immigration:

- Tableau 11. Population de 15 ans et plus selon le sexe et la période d'immigration, nombre d'actifs et taux d'activité, par groupe d'âge, Canada, régions urbaines par groupe de taille, régions rurales non agricoles et rurales agricoles et régions, 1971
- Tableau 12. Population de 15 ans et plus selon le sexe et la période d'immigration, nombre d'actifs et taux d'activité, par groupe d'âge, régions métropolitaines de recensement, 1971

Activité et antécédents de travail:

- Tableau 13. Population de 15 ans et plus selon le sexe, l'activité et la dernière période de travail, par groupe d'âge, Canada et provinces, 1971
- Tableau 14. Population de 15 ans et plus selon le sexe et les antécédents de travail, par état matrimonial et groupe d'âge, Canada et provinces, 1971

Nombre de semaines travaillées en 1970:

- Tableau 15. Personnes ayant travaillé depuis le 1^{er} janvier 1970, population active et salariés de 15 ans et plus selon le sexe, par nombre de semaines travaillées en 1970, Canada et provinces, 1971

LIST OF TABLES – Concluded

- Table 16. Labour Force and Wage-earners, 15 Years and Over, by Sex, Showing Weeks Worked in 1970, for Census Divisions, 1971
- Table 17. Labour Force and Wage-earners, 15 Years and Over, by Sex, Showing Weeks Worked in 1970, for Census Metropolitan Areas, 1971
- Table 18. Labour Force and Wage-earners, 15 Years and Over, by Sex, Showing Weeks Worked in 1970, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over, 1971
- Table 19. Labour Force and Wage-earners, 15 Years and Over, by Sex, Showing Weeks Worked in 1970, for Incorporated Cities and Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Weeks Worked in 1970 by Selected Characteristics:

- Table 20. Population 15 Years and Over, by Sex, Age Groups and School Attendance, Showing Weeks Worked in 1970, Full- or Part-time, for Canada and Provinces, 1971
- Table 21. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Level of Schooling and Age Groups, Showing Weeks Worked in 1970, and Sex, for Canada, 1971
- Table 22. Females 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Marital Status, Showing Weeks Worked in 1970, for Canada and Provinces, 1971

Industry by Weeks Worked and Unemployment:

- Table 23. Persons and Labour Force 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Industry and Sex, Showing Weeks Worked in 1970, for Canada, 1971
- Table 24. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Industry Division and Major Groups, Showing Weeks Worked in 1970 and Sex, for Provinces, 1971
- Table 25. Unemployed 15 Years and Over, by Detailed Industry and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 26. Unemployed 15 Years and Over, by Industry Division and Selected Major Groups, and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971

Occupations by Labour Force Activity and Weeks Worked:

- Table 27. Persons 15 Years and Over, Who Worked Since January 1, 1970, by Detailed Occupation, Showing Work Experience, Current Labour Force Activity and Sex, for Canada, 1971
- Table 28. Persons and Labour Force 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Occupation and Sex, Showing Weeks Worked in 1970, for Canada, 1971
- Table 29. Persons 15 Years and Over, Who Worked Since January 1, 1970, by Detailed Occupation and Sex, Showing (a) Current Labour Force Activity and (b) Weeks Worked in 1970, for Provinces, 1971
- Table 30. Unemployed 15 Years and Over, by Occupation Major Groups and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971

Hours Worked by Industry and Occupation:

- Table 31. Labour Force, Wage-earners and Self-employed 15 Years and Over, by Detailed Occupation and Sex, Showing Hours Usually Worked, Canada, 1971
- Table 32. Employed Labour Force, Wage-earners and Self-employed 15 Years and Over, by Detailed Industry and Sex, Showing Hours Usually Worked, Canada, 1971

Appendix – List of occupation codes and titles.

LISTE DES TABLEAUX – fin

- Tableau 16. Population active et salariés de 15 ans et plus selon le sexe, par nombre de semaines travaillées en 1970, divisions de recensement, 1971
- Tableau 17. Population active et salariés de 15 ans et plus selon le sexe, par nombre de semaines travaillées en 1970, régions métropolitaines de recensement, 1971
- Tableau 18. Population active et salariés de 15 ans et plus selon le sexe, par nombre de semaines travaillées en 1970, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 19. Population active et salariés de 15 ans et plus selon le sexe, par nombre de semaines travaillées en 1970, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

Nombre de semaines travaillées en 1970 selon certaines caractéristiques:

- Tableau 20. Population de 15 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge et la fréquentation scolaire, par nombre de semaines travaillées en 1970, à plein temps ou à temps partiel, Canada et provinces, 1971
- Tableau 21. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon le niveau de scolarité et le groupe d'âge, par nombre de semaines travaillées en 1970, et sexe, Canada, 1971
- Tableau 22. Femmes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970 selon l'état matrimonial, par nombre de semaines travaillées en 1970, Canada et provinces, 1971

Activité économique selon le nombre de semaines travaillées et le chômage:

- Tableau 23. Personnes et population active de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970 selon l'activité économique et le sexe, par nombre de semaines travaillées en 1970, Canada, 1971
- Tableau 24. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970 selon les divisions et les groupes d'activité économique par nombre de semaines travaillées en 1970 selon le sexe, provinces, 1971
- Tableau 25. Chômeurs de 15 ans et plus selon l'activité économique et le sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 26. Chômeurs de 15 ans et plus selon les divisions et certains grands groupes d'activité économique, et le sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971

Profession selon l'activité et le nombre de semaines travaillées:

- Tableau 27. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé depuis le 1^{er} janvier 1970 selon la profession, par antécédents de travail, activité courante et sexe, Canada, 1971
- Tableau 28. Personnes et population active de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970 selon la profession et le sexe, par nombre de semaines travaillées en 1970, Canada, 1971
- Tableau 29. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé depuis le 1^{er} janvier 1970, selon la profession et le sexe, par a) activité courante et b) nombre de semaines travaillées en 1970, provinces, 1971
- Tableau 30. Chômeurs de 15 ans et plus selon le grand groupe professionnel et le sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971

Nombre d'heures travaillées selon l'activité économique et la profession:

- Tableau 31. Population active, salariés et travailleurs indépendants de 15 ans et plus selon la profession et le sexe, par nombre habituel d'heures travaillées, Canada, 1971
- Tableau 32. Population active occupée, salariés et travailleurs indépendants de 15 ans et plus selon l'activité économique et le sexe, par nombre habituel d'heures travaillées, Canada, 1971

Appendice – Liste des codes et des titres de profession.

Tabular Index

No.	Classification	Table Tableau	Area Région	Age Âge	Marital status État matri- monial	Labour force activity - Work experience - Population active - Antécé- dents de travail	Level of schooling - Niveau de scolarité	School atten- dance - Fréquen- tation scolaire	Number and % in labour force - Nombre d'actifs et taux d'activité
	Population 15 years and over:								
1		1	C & P	x		x	x		
2		1	C & P	x		x	x		
3		2	CMA	x		x	x		
4		2	CMA	x		x	x		
5		3	C & P			x			
6		6	C (usg, r nf, rf) & P (u & r)	x	x	x			
7		7	CMA	x	x	x			
8		11	C (usg, r nf, rf) rf) & R	x				x	
9		12	CMA	x				x	
10		13	C & P**	x		x ²			
11		14	C & P**	x	x	x ³			
12		20	C & P**	x		x ³		x	
	Females:								
13	Single	8	C & R	x			x	x	
14	Ever married	8	C & R	x	x		x	x	
15	Married	9	CD	x				x	
16		10	U 10,000 +	x				x	
17	Vocational training completed	4	C & R			x ⁴			
18	Worked since January 1, 1970	27	C			x			
19		29	P**			x			
20	and labour force and wage-earners	15	C & P			x ³			
21	Worked in 1970.	21	C	x			x		
22		24	P**						
23	and labour force	23	C						
24		28	C						
25	Females	22	C & P		x				
26	Labour force ⁹	5	C & P*	x			x		
27		13	C & P**	x					
28		31	C						
29	and wage-earners	16	CD			x ³			
30		17	CMA			x ³			
31		18	CA 25,000 +			x ³			
32		19	U 10,000 +			x ³			
33	Employed labour force	32	C						
34	Unemployed labour force ⁹	25	C & P**						
35		26	CMA						
36		30	CMA						

- 1 Total and full-time, or total, full-time and part-time.
- 2 Detailed labour force activity by period last worked.
- 3 Work experience only.
- 4 Labour force activity only.
- 5 "40 or more weeks" and "less than 40 weeks" shown only.
- 6 Detailed occupation.
- 7 Industry divisions and major groups.
- 8 Detailed industry.
- 9 Excludes persons looking for work, who last worked prior to January 1, 1970, or who never worked.
- 10 Wage-earners and self-employed only.
- 11 Industry divisions and selected major groups.
- 12 Occupation major groups.

Geographic Symbols Used

- C - Canada (all Canada totals include data for Yukon and N.W.T.)
- P - Provinces (Yukon and N.W.T. shown separately)
- P* - Provinces (Yukon and N.W.T. are tabulated together)
- P** - Provinces (does not show data for Yukon and N.W.T.)
- R - Regions (does not include Yukon and N.W.T.)
- CD - Census divisions
- CMA - Census metropolitan areas
- CA - Census agglomerations
- U - Incorporated cities, towns and other municipal subdivisions
- u - urban
- usg - urban size group
- r - rural
- f - farm
- nf - non-farm

Index des tableaux

Class of worker — Statut	Presence of children — Présence d'enfants	Hours usually worked — Nombre habituel d'heures travaillées	Weeks worked ¹ in 1970 — Semaines travaillées ¹ en 1970	Vocational course completion date — Date d'achèvement du cours professionnel	Kind of vocational course — Genre de cours professionnel	Industry — Activité économique	Occupation — Profession	Period of immigration — Période d'immigration	Classification	No
									Population de 15 ans et plus:	1
										2
										3
										4
										5
										6
										7
								x		8
								x		9
										10
			x							11
										12
	x								Femmes:	
									Célibataires	13
									Non-célibataires	14
									Mariées	15
										16
									Ayant terminé un cours professionnel	17
			x ⁵						Ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 1970	18
			x				x ⁶			19
									et population active et salariés	20
			x						Ayant travaillé en 1970	21
			x			x ⁷				22
			x			x ⁸			et population active	23
			x				x ⁶		Femmes	24
x									Population active ⁹	25
x										26
x ¹⁰		x						x ⁶		27
			x						et salariés	28
			x							29
			x							30
			x							31
										32
x ¹⁰		x				x ⁸			Population active occupée	33
						x ⁸			Population active en chômage ⁹	34
						x ¹¹				35
							x ¹²			36

- ¹ Total et à plein temps, ou total, à plein temps et à temps partiel.
- ² Activité détaillée selon la dernière période de travail.
- ³ Antécédents de travail seulement.
- ⁴ Activité seulement.
- ⁵ "40 semaines et plus" et "moins de 40 semaines" seulement.
- ⁶ Profession.
- ⁷ Divisions et groupes d'activité économique.
- ⁸ Activité économique.
- ⁹ Ne comprend pas les personnes cherchant du travail, ayant travaillé avant le 1^{er} janvier 1970, ou n'ayant jamais travaillé.
- ¹⁰ Salariés et travailleurs indépendants seulement.
- ¹¹ Divisions et certains grands groupes d'activité économique.
- ¹² Grands groupes professionnels.

Symboles géographiques utilisés

- C - Canada (totaux pour le Canada, y compris les données pour le Yukon et les T. N.-O.)
- P - Provinces (Yukon et T. N.-O. indiqués séparément)
- P* - Provinces (Yukon et T. N.-O. indiqués ensemble)
- P** - Provinces (Yukon et T. N.-O. non indiqués)
- R - Régions (ne comprend pas le Yukon et les T. N.-O.)
- CD - Divisions de recensement
- CMA - Régions métropolitaines de recensement
- CA - Agglomérations de recensement
- U - Cités et villes constituées et autres subdivisions municipales
- u - régions urbaines
- usg - régions urbaines par groupe de taille
- r - régions rurales
- r - agricoles
- nf - non agricoles



INTRODUCTION

Methodology

General

Most countries of the world, at regular intervals, take a complete inventory of their population — this is called a census. In Canada, the legal reason for conducting a decennial census is to determine representation-by-population in the Federal House of Commons, the authority for which is contained in the British North America Act of 1867. Of course, many other important needs are also satisfied by a census; federal, provincial and municipal governments as well as business, industry and many private agencies and organizations, need to know the major characteristics of social and economic life in Canada at a specific point in time as an aid in planning and decision-making.

For the 1971 Decennial Census of Canada, the specific point in time, or the reference date, was midnight, May 31/June 1, 1971, or from a more practical point of view — June 1, 1971. That is to say, everyone in Canada alive at midnight May 31/June 1 was to be covered by the census while babies and immigrants arriving after that hour were to be excluded. Also coming within the scope of the census was that portion of the Canadian population temporarily outside the country on the date of the census, such as military personnel posted overseas, Canadian crew members of merchant vessels and Canadians in diplomatic or other missions abroad.

“De Jure” and “De Facto”

As the taking of a census in Canada every ten years is a constitutional requirement for purposes of establishing the boundaries of federal constituencies, it has traditionally been conducted using the “*de jure*” system of census enumeration, whereby persons enumerated away from their homes are counted in with the population at their regular place of residence, thereby providing a more precise determinant of representation-by-population. (The alternate approach, used by some countries of the world, is termed “*de facto*”, with persons being enumerated and counted at the place where they happen to be located on the census date.) Thus, in the case of the 1971 Census, persons temporarily absent from their residence, such as students at university, persons away on visits or business, patients in hospital for less than six months, as well as persons temporarily abroad, are counted at their usual place of residence in Canada. On the other hand, persons not included by definition in the census are citizens of another country in Canada on a temporary visit, foreign government representatives and members of the Armed Forces of another country and their families, as well as students whose usual place of residence is outside Canada.

Self-enumeration

The decision to use self-enumeration for the first time in Canada rather than the traditional face-to-face canvasser method of enumeration was arrived at after a careful review of the quality of 1961 Census data and extensive assessment of success in other countries, and a comprehensive testing programme to ensure its feasibility under Canadian conditions. These studies indicated that self-enumeration (with follow-up where necessary) would significantly improve the quality of census data by reducing both the Census Representative's and the respondent's contribution to total error. For example, self-enumeration, by reducing the role of the Census Representative in the data collection process significantly reduces enumeration bias inherent in the traditional approach as a result of misinterpretation of working rules or respondent replies. Moreover, self-enumeration which permits respondents to consult pertinent documents, e.g., birth certificates, income tax returns, etc., before completing the questionnaire reduces respondent error.

Méthodologie

Généralités

La plupart des pays font à intervalles réguliers un dénombrement de leur population qu'on appelle un recensement. Au Canada, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 prévoit qu'un recensement doit être fait tous les dix ans afin de déterminer la représentation de la population à la Chambre des communes. Évidemment, les recensements servent également à d'autres fins. Grâce à eux, les administrations fédérale, provinciales et municipales, le secteur de l'industrie et du commerce ainsi que de nombreux organismes privés sont en mesure de connaître les principales caractéristiques sociales et économiques de la population canadienne à un moment précis, de planifier leurs activités et de prendre des décisions en connaissance de cause.

Lors du recensement décennal du Canada de 1971, la date de référence était fixée au 31 mai 1971 à minuit, ou pour être plus pratique, au 1^{er} juin 1971. Ainsi, toute personne vivant au Canada le 31 mai 1971 à minuit a été dénombrée. Par contre, les bébés nés après cette heure et les immigrants arrivés après minuit n'étaient pas compris. Les Canadiens qui se trouvaient à l'extérieur du pays le jour du recensement, militaires stationnés à l'étranger, équipages de navires marchands canadiens, diplomates et personnes en mission à l'étranger, ont également été comptés.

“De jure” et “de facto”

Comme les recensements décennaux sont menés en vertu de la Constitution afin d'établir les limites des circonscriptions électorales fédérales, ils ont toujours été faits en vertu d'un système de dénombrement “*de jure*” selon lequel toute personne recensée à l'extérieur de son foyer est comptée avec la population de son lieu de résidence habituelle. Cela permet d'obtenir des chiffres plus exacts. (Dans d'autres pays, les habitants sont recensés et comptés “*de facto*”, c'est-à-dire à l'endroit où ils se trouvent à la date du recensement.) Ainsi, au recensement de 1971, les personnes temporairement absentes de leur domicile, les étudiants à l'université, les personnes en visite ou en voyage d'affaires, les personnes hospitalisées pour moins de six mois ainsi que les personnes en voyage à l'étranger, ont été comptés à leur lieu de résidence habituelle au Canada. N'étaient pas compris les résidents d'autres pays en visite temporaire au Canada, les représentants officiels d'autres pays, les membres des Forces armées étrangères et leur famille de même que les étudiants dont la résidence habituelle se trouvait à l'extérieur du Canada.

Autodénombrement

La décision d'utiliser l'autodénombrement plutôt que la méthode traditionnelle de recensement par représentant a été prise, pour la première fois au Canada, au terme d'une étude approfondie de la qualité des données du recensement de 1961, d'une évaluation poussée des résultats obtenus dans d'autres pays et d'un vaste programme d'essai du système visant à s'assurer de ses possibilités d'application au Canada. Ces études ont révélé que l'autodénombrement (accompagné, au besoin, d'un suivi) améliorerait considérablement la qualité des données du recensement en réduisant les risques d'erreurs, qu'il s'agisse de celles des représentants du recensement ou des recensés. Par exemple, en amenuisant le rôle du représentant du recensement dans la collecte des données, on diminue sensiblement les possibilités d'interprétation erronée des méthodes de travail ou des réponses des recensés, biais inhérent à la méthode traditionnelle de dénombrement. De plus, comme l'autodénombrement donne aux recensés le loisir de consulter certains documents pertinents (certificats de naissance, déclarations d'impôt sur le revenu, etc.) avant de remplir le questionnaire, les erreurs de déclaration s'en trouvent réduites.

In the 1971 Census, 97% of the population was enumerated by self-enumeration methods while 3% (mostly residents of remote areas, institutions, etc.) was enumerated by the traditional canvasser method. Two data collection procedures were used in self-enumeration areas:

- (1) "drop-off/mail-back" used for 60% of the population (located in urban areas) under which respondents mailed their completed questionnaires to a central location; and
- (2) "drop-off/pick-up" used for 37% of the population (located mainly in rural areas) under which respondents retained their completed questionnaires for later pick-up by the Census Representative.

These methods of enumeration are graphically depicted in the map in Volume III, Part 1, Catalogue 94-701.

Collective Dwellings

Many persons in Canada on Census Day are found residing in special types of living quarters such as hotels, hospitals, university residences, etc. (which are classified as collective dwellings). In these situations special rules of enumeration are applied. Persons staying in collective dwellings in Canada (other than non-residents from other countries) were subdivided into "permanent" and "temporary" residents. Permanent residents were those who had no usual place of residence elsewhere in Canada and such persons were counted as part of the population of the collective dwelling in which they were residing on the census date. Temporary residents were enumerated at the collective dwelling but included in the population count of their usual place of residence.

The collective dwellings themselves were subdivided into three categories. Transient collectives were defined as those in which people tended to stay for a minimum of one night, such as hotels, motels, tourist homes, general hospitals and local YM-YWCA hostels. Highly transient collectives were those in which people tended to stay for a maximum of one night, or part of one night, such as hostels, missions, local jails and flop-houses. Non-transient collectives were those in which people tended to stay for longer periods of time (sometimes permanently) and included sanatoria, mental hospitals, nursing homes, senior citizens' homes, orphanages, penitentiaries, monasteries, convents, Hutterite colonies, and rooming- or lodging-houses with ten or more people not related to the head of the household. As there were three different methods of enumeration (mail-back, pick-up and canvasser), the procedures for enumerating any collective dwelling depended on the enumeration method used in the surrounding area as well as the category to which the collective dwelling belonged. For the most part, data on residents of collectives were initially collected on an Individual Census Questionnaire (Form 3) by self-enumeration methods. Certain "patients and inmates" of institutions, however, were not self-enumerated but were processed by direct interview, by reference to administrative records and other documents, depending to a large extent on the nature of the institution and the type of "patient or inmate". Wherever possible, the assistance and co-operation of the person in charge or a responsible staff member was solicited to aid in the enumeration of collective dwellings.

Absent Persons and Temporary Residents

The enumeration of temporary residents and absent persons varied somewhat according to the three basic enumeration methodologies (viz., drop-off/mail-back; drop-off/pick-up; traditional canvasser), but in all cases used self-enumeration and/or direct interview techniques to ensure that persons who were staying temporarily in one dwelling on the census date but also had a usual place of residence elsewhere in Canada were counted at the latter. A special form (Form 3), on which the address of usual residence was

Lors du recensement de 1971, 97 % de la population a été recensée par la méthode de l'autodénombrement; les 3 % qui restent (surtout des habitants de régions éloignées, des pensionnaires d'institution, etc.) ont été recensés par des représentants. Dans les secteurs d'autodénombrement, deux méthodes de collecte des données ont été utilisées:

- (1) "livraison/retour par la poste", méthode utilisée pour 60 % de la population (dans les régions urbaines) par laquelle les recensés renvoyaient leurs questionnaires remplis à un Bureau central; et
- (2) "livraison/reprise", méthode utilisée pour 37 % de la population (principalement dans les régions rurales) par laquelle les recensés conservaient leurs questionnaires remplis jusqu'à ce que le représentant du recensement vienne les chercher.

Ces méthodes de dénombrement sont présentées schématiquement dans la carte du volume III, partie 1, n° 94-701 au catalogue.

Logements collectifs

Le jour du recensement, bon nombre de Canadiens ont été recensés dans des logements collectifs (hôtels, hôpitaux, résidences universitaires, etc.). Dans de tels cas, on a appliqué des règles de dénombrement spéciales. Les personnes habitant des logements collectifs (résidents d'autres pays non compris) ont été réparties en résidents "permanents" et résidents "temporaires". Les résidents permanents étaient ceux qui n'avaient pas de résidence habituelle ailleurs au Canada; on a considéré qu'ils faisaient partie de la population du logement collectif qu'ils habitaient le jour du recensement. Les résidents temporaires ont été recensés dans le logement collectif qu'ils occupaient, mais ajoutés à la population de leur lieu de résidence habituelle.

On a divisé les logements collectifs en trois catégories. Les logements collectifs de bref séjour sont ceux où l'on passe au minimum une nuit (hôtels, motels, chambres pour touristes, hôpitaux généraux, YMCA et YWCA). Les logements collectifs de très bref séjour sont ceux où l'on passe au maximum une nuit ou une partie d'une nuit (auberges, refuges, prisons locales et asiles de nuit). Les logements collectifs de séjour permanent sont ceux où l'on séjourne plus longtemps (parfois en permanence); ils comprennent les sanatoriums, les hôpitaux pour malades mentaux, les maisons de repos, les foyers pour personnes âgées, les orphelinats, les pénitenciers, les monastères, les couvents, les colonies hutterites, les pensions et les maisons de chambres comptant dix personnes ou plus sans lien de parenté avec le chef de ménage. Comme il y avait trois méthodes de dénombrement (retour par la poste, reprise et visite du représentant), la méthode utilisée pour tout logement collectif dépendait de la méthode de dénombrement employée dans le voisinage et de la catégorie à laquelle le logement collectif appartenait. Dans la plupart des cas, les données sur les résidents des logements collectifs ont été recueillies à l'aide du Questionnaire individuel de recensement (Formule 3) au moyen des méthodes d'autodénombrement. Toutefois, certains pensionnaires d'institution n'ont pas été recensés de cette façon, mais par interview directe, par la consultation de dossiers administratifs ou d'autres documents, selon le genre d'institution et de pensionnaire. Lorsque la chose était possible, on a demandé l'aide et la coopération de personnes responsables pour le dénombrement des logements collectifs.

Personnes absentes et résidents temporaires

Le recensement des résidents temporaires et des personnes absentes dépendait de la méthode de dénombrement (livraison/retour par la poste, livraison/reprise, recensement par représentant); dans tous les cas, cependant, on a fait appel à l'autodénombrement et (ou) à l'interview directe pour s'assurer que les personnes qui résidaient temporairement dans un logement le jour du recensement, mais qui avaient également un lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada, soient comptées parmi la population de leur lieu de résidence habi-

reported, was provided for this purpose.¹ In 1971, it was determined that some 141,240 persons were added to the census counts at their usual place of residence, who would not otherwise have been enumerated there.

Sampling

Self-enumeration together with extensive sampling appeared to offer the best combination of field techniques to achieve the basic aims of the 1971 Census in terms of cost, quality, and timeliness of the data. Whereas self-enumeration was aimed at producing data of higher quality, the more extensive use of sampling was related to the reduction of costs and reducing the burden on respondents.

Sampling has been used as a census-taking technique in Canada since 1941. At that time its use was restricted to the collection of housing data and a sampling ratio of 10% was employed. The procedure proved effective but the ratio was enlarged to 20% in 1951 to provide more geographical detail. In 1961, a few population subjects were sampled also, relating to the subjects of income, migration and fertility, as well as the housing questions.

A great deal of intensive investigation into the relative costs and benefits of alternative sampling ratios for different combinations of questions preceded the final decision to recommend for the 1971 Census a 33 1/3% sample for all questions on population and housing except for a relatively few of the most basic items. Because of this high sampling ratio, coupled with the advantages of self-enumeration, the more extensive use of sampling was not expected to reduce the availability of 1971 Census statistics as compared to earlier censuses, for either small geographic areas or the amount of detail in cross-classifications.

As indicated briefly in the section on Types of Questionnaires, not all areas of Canada were subject to sampling methodology. Those parts coming under the canvasser methodology (no sampling) would include the Yukon and Northwest Territories, collective dwellings and remote areas of other provinces.

Part 7 of Volume III uses data collected on a sample basis which were weighted and adjusted to population totals collected on a 100% basis. As a result, however, totals of some sample data presented for certain geographic areas may differ slightly from 100% data, the latter of course representing the official population figures as given in Volume I, Part 1 of the 1971 Census.

Weighting and Control Variables

The use of weighting procedures was necessitated by the extensive use of sampling in the 1971 Census of Canada. The actual procedures adopted to weight or "inflate" the sample data collected by the 1971 Census have already been described in detail in a number of documents.² A concise summary of these procedures is reproduced here from the last-mentioned publication below, which explains clearly the reasons for certain differences created amongst totals and sub-totals (which, theoretically should be identical) by the various aspects of the weighting procedures. These differences occur as a result of the procedure used to weight up the sample to obtain estimates for the total population, and the concomitant

¹ More details on the procedures for processing these special forms (Forms 3) of temporary residents are given later in this report.

² See: G.J. Brackstone, "The 1971 Census Weighting Procedures", *Population and Housing Research Memorandum (PH-Gen-9)*, Statistics Canada, December 1971, Ottawa. J.J. Lefebvre, M.S. Nargundkar and A.S.R. Terjanian, "Automated Creation of Weighting Areas", Statistics Canada, September 1972, Ottawa (mimeo.). H. Freedman, "On Differences Between 1971 Census 100% and Sample Figures", *Population and Housing Research Memorandum (PH-Meth-2)*, Statistics Canada, March 1973, Ottawa.

tuelle. À cette fin, on a utilisé une formule spéciale (la Formule 3) sur laquelle il fallait indiquer l'adresse du lieu de résidence habituelle¹. En 1971, environ 141,240 personnes ont été dénombrées dans un logement où elles ne résidaient pas habituellement.

Échantillonnage

L'autodénombrement et l'échantillonnage semblaient constituer les meilleures méthodes d'opération sur le terrain pour atteindre les objectifs fondamentaux du recensement de 1971 en ce qui concerne le coût, la qualité et l'actualité des données. Alors que l'autodénombrement avait pour but d'améliorer la qualité des données, l'utilisation plus poussée de l'échantillonnage visait à réduire les coûts de collecte et à alléger le fardeau des recensés.

L'échantillonnage a été introduit pour la première fois dans un recensement du Canada en 1941, année où l'on avait recueilli des données sur le logement auprès d'un échantillon de 10 % des ménages. Même si les résultats se sont révélés satisfaisants, la fraction d'échantillonnage a été portée à 20 % en 1951 afin de fournir plus de détails d'ordre géographique. En 1961, quelques questions démographiques portant sur des sujets tels le revenu, les migrations et la fécondité ainsi que les questions sur le logement n'ont été posées qu'à un échantillon de la population.

Avant de recommander l'utilisation, pour le recensement de 1971, d'un échantillon d'un tiers des ménages pour toutes les questions sur la population et le logement (quelques questions fondamentales étant posées à l'ensemble de la population), Statistique Canada a fait une analyse approfondie des coûts et des avantages relatifs pour différentes combinaisons de questions. En raison de l'utilisation d'une fraction d'échantillonnage aussi élevée et des avantages offerts par l'autodénombrement, on a estimé que les données du recensement de 1971 ne souffriraient pas de l'utilisation accrue de l'échantillonnage, tant pour ce qui est des petites régions géographiques que du niveau de détail des classements recoupés.

Comme on le verra brièvement dans la section sur les genres de questionnaires, l'échantillonnage ne s'appliquait pas à toutes les régions du Canada. Ainsi, il n'y en a pas eu au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ni dans les logements collectifs et les régions éloignées dans d'autres provinces.

La partie 7 du volume III présente des données recueillies par échantillonnage, qui ont été pondérées et ajustées aux chiffres de population tirés des résultats exhaustifs. Il en découle donc que les totaux indiqués pour les données fragmentaires de certaines régions s'écartent parfois des données intégrales, ces dernières correspondant évidemment aux données officielles présentées dans la partie 1 du volume I du recensement de 1971.

Pondération et variables de contrôle

L'emploi extensif de l'échantillonnage lors du recensement de 1971 a nécessité l'utilisation de méthodes de pondération. Les méthodes employées pour pondérer ou gonfler les données fragmentaires recueillies lors du recensement de 1971 ont déjà été décrites en détail dans plusieurs documents². Nous nous bornerons à reproduire ici un résumé de ces méthodes tiré de la dernière publication citée au bas de la page; l'auteur y explique clairement les raisons pour lesquelles on peut observer des écarts créés par les divers aspects des méthodes de pondération entre les totaux et les totaux partiels, chiffres qui, théoriquement, devraient être identiques. Ces écarts sont attribuables aux méthodes employées pour pondérer l'échantillon de façon à obtenir des estima-

¹ Plus de détails sur les procédures de dépouillement de ces formules spéciales (Formules 3) des résidents temporaires sont donnés plus loin dans ce rapport.

² Cf. G.J. Brackstone, "Méthodes de pondération - Recensement de 1971", *Note de recherche sur la population et le logement (PH-Gen-9)*, Statistique Canada, décembre 1971, Ottawa; J.J. Lefebvre, M.S. Nargundkar et A.S.R. Terjanian, *Automated Creation of Weighting Areas*, Statistique Canada, septembre 1972, Ottawa (miméographié); H. Freedman, "Des différences entre les données intégrales et les données fragmentaires du recensement de 1971", *Note de recherche sur la population et le logement (PH-Meth-2)*, Statistique Canada, mars 1973, Ottawa.

need for geographic areas which are sufficiently large to implement these procedures.

To summarize succinctly, the weighting procedure used is an iterative process which produces individual and household integer weights through a process of convergence toward certain broad control figures. This procedure is implemented within a weighting area, consisting of a number of contiguous enumeration areas having a population of 4,500 ($\pm 1,500$).

Very minor differences occur for those variables used as controls for geographic areas which are multiples of weighting areas. These are due to the inability to produce complete convergence when using integer weights and the occasional necessity to collapse variables and/or weighting areas when there are insufficient cases in some cells. The following were the control variables for population weights: mother tongue (English, French and other), residence (farm, non-farm), sex (male, female), marital status (ever married, never married), age (11 different age groupings from 0 - 4 to 65 + years); and family characteristics relating to a person's status within the family (head, related to head, not related to head, etc.) and the family composition (no children, some children, etc.).

Somewhat greater differences are found for those variables which are not controlled by the procedure, e.g., the individual mother tongues other than English and French and for geographic areas which are smaller than weighting areas, e.g., enumeration areas or "ad hoc" areas which do not respect weighting areas.

Response Rates

Response rates to questions asked in a national census generally vary with the type of characteristic enquired into. Usually the over-all response rate is satisfactorily high, reaching 98% or 99% in the case of most basic questions. However, results can fluctuate somewhat depending on the particular question in terms of its sensitivity, wording and design, clarity of instructions, the method of enumeration and whether or not it was a sample question. Data presented in some earlier volumes, for example Volume I, Part 1, were derived from questions asked of everyone in Canada; for these questions, response rates were generally higher than in the case of certain sample questions forming the basis of all tables in this volume.

It was the experience from evaluations of 1971 data that the questions dealing with weeks and hours had a lower response rate than the basic labour force determining questions. No matter what the magnitude of non-response, it is necessary to deal with each individual case in order to estimate or impute a value which is added to the file along with reported data. In 1971, a computer programme performed this task of assigning a value automatically, utilizing other relevant information reported on the questionnaire or a similarly completed questionnaire, as well as the laws of probability.

For occupation and generally for industry, it was not possible except in a few instances (mainly self-employed persons), to impute values for non-response. Rather, those in the labour force who did not respond to the industry and occupation questions were usually assigned to the category "not stated". This category is shown separately in the occupation and industry tables.

Confidentiality

The 1971 Census figures in this report have been subjected to a confidentiality procedure to prevent the possibility of associating small figures with any identifiable individual. The particular technique used is known as "random rounding".³ Under this method,

³ The Random Rounding Technique for Guarding Against Illegal Disclosure in Published Census Tables. *Population and Housing Research Memorandum* (PH-Meth-1), Census Division, Ottawa, June 1972.

tions pour l'ensemble de la population, et par voie de conséquence, à la nécessité d'utiliser des régions géographiques suffisamment grandes pour qu'on puisse y appliquer ces méthodes.

En somme, la méthode de pondération utilisée est un processus itératif qui produit des poids de valeur entière pour les personnes et les ménages par le truchement d'une formule de convergence vers certains grands chiffres de contrôle. Elle est appliquée à un secteur de pondération qui comprend un certain nombre de secteurs de dénombrement adjacents comptant 4,500 habitants ($\pm 1,500$).

On observe peu d'écart entre les différentes variables de contrôle utilisées pour les régions géographiques qui correspondent à plusieurs secteurs de pondération. Ce phénomène vient de ce qu'il est impossible d'obtenir une convergence parfaite lorsqu'on utilise des poids de valeur entière et de ce qu'il faut parfois combiner certaines variables et (ou) certains secteurs de pondération lorsqu'il n'y a pas suffisamment de données dans certaines cases. Les variables de contrôle utilisées pour les facteurs de pondération de la population étaient les suivantes: langue maternelle (français, anglais et autre), résidence (agricole, non agricole), sexe (homme, femme), état matrimonial (non célibataire, célibataire), âge (11 groupes de 0 - 4 ans à 65 + ans); caractéristiques familiales se rapportant au statut d'une personne au sein de la famille (chef, apparenté au chef, non apparenté au chef, etc.) et composition de la famille (aucun enfant, des enfants, etc.).

On observe des écarts légèrement plus marqués dans le cas des variables qui ne sont pas contrôlées (les langues maternelles autres que l'anglais et le français, par exemple) et des régions géographiques plus petites que les secteurs de pondération (les secteurs de dénombrement et les secteurs spéciaux qui ne correspondent pas à des secteurs de pondération, par exemple).

Taux de réponse

Les taux de réponse aux questions posées dans le cadre d'un recensement national varient habituellement en fonction des caractéristiques étudiées. De façon générale, le taux de réponse global est élevé et atteint 98 % ou 99 % pour la plupart des questions fondamentales. Toutefois, les résultats varient quelque peu en fonction de la nature, du libellé et de la présentation des questions, de la clarté des instructions, de la méthode de dénombrement et du fait qu'une question était posée à l'ensemble de la population ou non. Les données présentées dans quelques-uns des volumes précédents, par exemple dans la partie 1 du volume I, sont tirées des questions posées à tous les recensés; les taux de réponse à ces questions étaient, en général, plus élevés que ceux de certaines questions-échantillon sur lesquelles sont fondés tous les tableaux du présent volume.

L'évaluation des résultats du recensement de 1971 a révélé que le taux de réponse aux questions sur les semaines et heures de travail était généralement inférieur à celui des questions fondamentales sur la population active. Quelle que soit l'importance du taux de non-réponse, il faut se pencher sur chaque cas individuellement de façon à estimer ou à imputer la valeur qu'il faut ajouter aux données déclarées. En 1971, un programme informatique attribuait automatiquement cette valeur, en fonction d'autres renseignements déclarés sur le questionnaire ou sur un questionnaire analogue, ou encore en fonction de la loi des probabilités.

À part quelques cas (par exemple, les travailleurs indépendants), il a été impossible d'imputer des valeurs au taux de non-réponse aux questions sur la profession et l'activité économique. Les personnes n'ayant pas répondu à ces questions ont généralement été classées dans la catégorie "non déclaré" des tableaux des professions et de l'activité économique.

Confidentialité

Par souci de confidentialité, les chiffres du recensement de 1971 publiés ici ont été soumis à une formule destinée à éviter qu'on associe des chiffres de faible importance à une personne reconnaissable. Cette technique particulière s'appelle l'"arrondissement aléatoire".³ Grâce à

³ L'arrondissement aléatoire: technique de protection contre la divulgation illégale de renseignements dans les tableaux du recensement, *Note de recherche sur la population et le logement* (PH-Meth-1), Division du recensement, juin 1972, Ottawa.

all last or "unit" digits in a table (including all totals) are randomly rounded (either up or down) to "0" or "5". This technique provides the strongest possible protection against direct, residual, or negative disclosures without adding any significant error to the census data. However, since totals are independently rounded, they do not necessarily equal the sum of individual rounded figures in distributions. Also, minor differences can be expected for corresponding totals and cell values in various census reports.

Types of Questionnaires

Form 2A – Population and Housing Questionnaire (Short)

This questionnaire was completed by two thirds of all private households in self-enumeration areas. It consisted of 19 questions of which six (name, relationship to head of household, sex, marital status, mother tongue and date of birth) were directly concerned with population while the others had to do with housing and completeness of coverage.

Form 2B – Population and Housing Questionnaire (Long)

This form was used for one third of all private households in all self-enumeration areas, all households in canvasser areas, and all permanent residents of collective dwellings. The first 19 questions on this form were identical to those on the Short Form 2A. There were, however, an additional 20 housing and 50 socio-economic population questions and part-questions.

Data contained in Volume III (Part 7) are derived from Questions 2, 3, 4 and 6 on both the Forms 2A and 2B and Questions 11, 12, 19, 20, 22, 23, 24, 25, and 31 to 39 on the 2B (see the reproduction of these parts of the questionnaire on page 35).

Form 3 – Individual Census Questionnaire

This questionnaire contained all the population questions included on Form 2B, i.e. Questions 1 to 40. It had two main uses: to collect information about persons temporarily away from their usual place of residence, and to be completed by persons (e.g., lodgers) who preferred to report on an individual form rather than a household questionnaire. In the case of permanent residents reported on a Form 3, information was transcribed, as the situation warranted, to either a Form 2A or 2B, and included with the returns of the enumeration area in which they resided. Forms 3 representing temporary residents were subjected to special processing operations to ensure that such persons were included in the final count at their usual place of residence if they were not already enumerated there. In summary, these special procedures involved the selection of a 1% sample of Forms 3, by province, and then the determination, by means of a match of the usual residence address given with that on the corresponding Form 2, in order to determine whether or not the person was in fact enumerated at the usual residence. This resulted in a "not enumerated" group which was again sampled on a 20% basis, and after being duplicated sufficient times (five) to allow for sampling, was added to the census counts according to the enumeration area within the municipality of usual residence. Thus, all population totals reflect a figure that has been adjusted for temporary residents who would otherwise have not been enumerated at their usual place of residence.

Note: Further details on the methodology and principles of census enumeration in Canada may be obtained by reference to the Administrative Report of the 1971 Census of Canada. Details on ordering publications may be found in the Census Catalogue (11-506) or Statistics Canada Catalogue (11-204).

Definitions

The tables of Volume III (Part 7) provide data on labour force activity or work experience variables (including weeks and

cette méthode, tous les derniers chiffres, c'est-à-dire les chiffres des unités (y compris tous les totaux) des tableaux sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à "0" ou à "5". Cette technique assure la protection maximale contre la divulgation directe, négative ou par recoupements, sans ajouter d'erreur significative aux données du recensement. Toutefois, puisque les totaux sont arrondis séparément, ils ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres individuels arrondis dans les mêmes répartitions. De plus, il faut s'attendre que les totaux et les autres chiffres correspondants dans divers bulletins du recensement présentent quelques légères différences.

Genres de questionnaires

Formule 2A – Questionnaire sur la population et le logement (abrégé)

Ce questionnaire a servi à dénombrer les deux tiers des ménages privés des secteurs d'autodénombrement. Il comprenait 19 questions, dont six (nom, lien avec le chef de ménage, sexe, état matrimonial, langue maternelle et date de naissance) portaient directement sur la population, alors que d'autres concernaient le logement et servaient à assurer l'intégralité du dénombrement.

Formule 2B – Questionnaire sur la population et le logement (complet)

Ce questionnaire a servi à dénombrer un tiers des ménages privés dans tous les secteurs d'autodénombrement, l'ensemble des ménages des secteurs de dénombrement par représentant et l'ensemble des résidents permanents des logements collectifs. Les 19 premières questions étaient identiques à celles de la Formule 2A abrégée. Il y avait toutefois 20 questions supplémentaires sur le logement et 50 questions ou sous-questions sur les caractéristiques socio-économiques de la population.

Les données du volume III (partie 7) sont tirées des questions 2, 3, 4 et 6 des Formules 2A et 2B et des questions 11, 12, 19, 20, 22, 23, 24, 25 et 31 à 39 de la Formule 2B (voir la reproduction de ces parties du questionnaire à la page 35).

Formule 3 – Questionnaire individuel de recensement

Ce questionnaire contenait toutes les questions sur la population de la Formule 2B, soit les questions 1 à 40. Il servait à recueillir les renseignements sur les personnes temporairement absentes de leur lieu de résidence habituelle et à dénombrer les personnes qui désiraient être recensées en privé (les pensionnaires, par exemple). Dans le cas des résidents permanents ayant utilisé la Formule 3, on transcrivait ces renseignements sur une Formule 2A ou 2B, selon les circonstances, et l'on ajoutait cette dernière aux questionnaires du secteur de dénombrement dans lequel cette personne résidait. Les Formules 3 des résidents temporaires ont été soumises à un traitement spécial grâce auquel on s'assurait que ces personnes étaient bien comptées à leur lieu de résidence habituelle si elles n'y avaient pas déjà été dénombrées. En bref, ce traitement spécial comportait la sélection d'un échantillon de 1 % des Formules 3 d'une province, puis un appariement de l'adresse de la résidence habituelle indiquée avec celle qui figurait sur la Formule 2 correspondante; on pouvait ainsi déterminer si la personne avait bel et bien été dénombrée à son lieu de résidence habituelle. Cette procédure a donné lieu à la création d'un groupe "non recensé", au sein duquel on a choisi un échantillon de 20 % qui a été répété cinq fois, puis ajouté au chiffre de population du secteur de dénombrement de la municipalité de résidence habituelle. Ainsi, le chiffre de population global a été ajusté pour tenir compte des résidents temporaires qui, sans cela, n'auraient pas été recensés à leur lieu de résidence habituelle.

Nota: Le lecteur trouvera d'autres détails sur la méthodologie et les principes du dénombrement dans le Rapport administratif du recensement du Canada de 1971. Des renseignements sur la façon de commander des publications sont donnés dans le Catalogue du recensement (11-506) ou le Catalogue de Statistique Canada (11-204).

Définitions

Les tableaux du volume III (partie 7) présentent les données sur les variables de la population active et des antécédents de travail (avec

hours of work) cross-classified by various demographic, educational and economic characteristics (such as industry and occupation).

The tabular data presented used the following geographical formats:

- (1) Canada.
- (2) Canada and regions.
- (3) Canada and provinces (in some cases by urban size groups, rural non-farm and rural farm).
- (4) Census divisions.
- (5) Municipal subdivisions of 10,000 and over.
- (6) Census metropolitan areas.
- (7) Census agglomerations.

A detailed description of the above types of geographic areas together with definitions and explanations of urban and rural concepts is given below in the section dealing with geographical definitions.

Geographic:

Census divisions — The general term "census divisions" includes a variety of administrative and statistical areas such as the counties of the provinces of Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and Ontario; British Columbia's regional districts; Ontario's regional municipalities, territorial districts, district municipality and metropolitan municipality; and finally the use of the title "census division" itself, created by Statistics Canada in collaboration with the provincial governments of Newfoundland, Manitoba, Saskatchewan and Alberta since these provinces do not possess units comparable to the counties of other provinces. The few regional and district municipalities in Ontario were created by the Ontario government beginning in 1969, while legislation forming the 29 new regional districts in British Columbia replacing the former ten census divisions was completed in 1968. Thus, these new "census divisions" appear for the first time in the published reports of the 1971 Census of Canada.

Census subdivisions — Census subdivisions include also a variety of areas, mainly at the municipal level, with differences which are mainly dependent on the municipal organization of the province in which they are located. Terms such as city, town or incorporated village are common to all provinces and territories, although the legal criteria necessary for their creation differ among the provinces. Parish, rural municipality, township, improvement district, municipal district, local improvement district, local government district are terms in common use in certain provinces. "Borough" is a new subdivision term to be found in census reports. Five were created by legislation in Ontario in 1967, and all appear within the municipality of Metropolitan Toronto. The term "subdivision" in certain provinces has a more limited meaning; to describe a statistical area created by Statistics Canada again in collaboration with these provinces. These "subdivisions" occur in Newfoundland and British Columbia in the vast territories which are not municipally organized. Nova Scotia is a special case, where counties contain cities, towns or villages, with the remainder of the territory constituting a rural municipality called a "municipal district". Census "subdivisions" have been created within these municipal districts in order to maintain comparability with those provinces which have rural municipalities (e.g., townships) or whose unorganized areas have been divided into subdivisions.

Census metropolitan areas and census agglomerations — The concept of census metropolitan areas and census agglomerations was revised for the 1971 Census and a more systematic method of delimitation was applied.

les semaines et le nombre d'heures travaillées) par classements recoupés en fonction des diverses caractéristiques démographiques et économiques (l'activité économique et la profession, par exemple) et du niveau d'éducation.

Les bases géographiques utilisées dans les tableaux sont:

- (1) Canada.
- (2) Canada et régions.
- (3) Canada et provinces (dans certains cas par groupe de taille urbaine, région rurale agricole et région rurale non agricole).
- (4) Divisions de recensement.
- (5) Subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus.
- (6) Régions métropolitaines de recensement.
- (7) Agglomérations de recensement.

Nous donnons ci-dessous une description détaillée de ces bases géographiques ainsi que des définitions et des explications relatives aux concepts "urbain" et "rural".

Bases géographiques:

Divisions de recensement — En général, le terme "divisions de recensement" désigne diverses unités administratives et statistiques telles que les comtés des provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario; les districts régionaux de la Colombie-Britannique; les municipalités régionales, les districts territoriaux, les municipalités de district et les municipalités métropolitaines de l'Ontario; et, enfin, les "divisions de recensement" créées par Statistique Canada en consultation avec les gouvernements provinciaux de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, vu que ces provinces ne possèdent pas d'unités comparables aux comtés des autres provinces. Les quelques municipalités régionales et municipalités de district de l'Ontario ont été créées par le gouvernement de l'Ontario à partir de 1969, alors que la loi stipulait la formation des 29 nouveaux districts régionaux en Colombie-Britannique, en remplacement des dix anciennes divisions de recensement, a été adoptée en 1968. Ainsi, les nouvelles "divisions de recensement" figurent pour la première fois dans les publications du recensement de 1971.

Subdivisions de recensement — Le terme "subdivisions de recensement" désigne également diverses unités, principalement au niveau municipal, les différences entre ces unités étant surtout fonction de l'organisation municipale de la province où elles sont situées. Des termes comme cité, ville ou village constitués sont communs à toutes les provinces et aux territoires, bien que les critères qui les définissent sur le plan juridique varient d'une province à l'autre. Paroisse, municipalité rurale, canton (township), district d'amélioration, district municipal, district d'amélioration locale, district de gouvernement local sont autant de termes utilisés communément dans certaines provinces. "Borough" est un nouveau vocable désignant également une subdivision dans les bulletins du recensement. L'Ontario a créé cinq boroughs en 1967, tous situés au sein de la municipalité du Toronto métropolitain. Dans certaines provinces, le terme "subdivision" a un sens plus restreint; il s'agit alors d'une région statistique créée par Statistique Canada, toujours en consultation avec ces provinces. C'est le cas des "subdivisions" de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique dans les vastes régions sans organisation municipale. La Nouvelle-Écosse est un cas spécial, les comtés renfermant des cités, villes ou villages et le reste du territoire constituant une municipalité rurale appelée "district municipal". On a créé des "subdivisions" de recensement au sein de ces districts municipaux afin de permettre d'établir des comparaisons avec les provinces qui ont des municipalités rurales (comme les townships) ou dont les régions non organisées ont été réparties en subdivisions.

Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement — Les concepts des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ont été révisés à l'occasion du recensement de 1971, et l'on a appliqué une méthode de délimitation plus systématique.

A **census metropolitan area** is the main labour market area of a continuously built-up area having a population of 100,000 and over. However, since data on place of work were not available at the time of delimitation, it was necessary to use alternative criteria, such as distance to the built-up area, structure of the labour force and rate of population increase. Except in a few instances only complete subdivisions are included in a census metropolitan area.

Census agglomerations replace the former concept of "census major urban areas". Their definition closely resembles that of census metropolitan areas. The primary difference lies in census agglomerations having a population of less than 100,000 in the continuously built-up area. Complete subdivisions are usually included in census agglomerations.

There were 22 census metropolitan areas for the 1971 Census as compared to 19 in 1966. The new ones were Chicoutimi - Jonquière, St. Catharines - Niagara and Thunder Bay. Census volume reports publish data only for census agglomerations of 25,000 population and over. There were 38 such census agglomerations in 1971, compared to 20 census major urban areas in 1966. The increase in the number of census agglomerations was due to the new concept which considers the population of the total agglomeration rather than that of the central city.

Outline maps of each census metropolitan area and census agglomeration (over 25,000 population) in Canada, showing their components may be found in the section on Reference Maps at the end of Volume I (Part 1) (Bulletin 1.1-12).

Urban - Includes the population living in: (1) incorporated cities, towns and villages with a population of 1,000 or over; (2) unincorporated places of 1,000 or over having a population density of at least 1,000 per square mile; (3) the built-up fringes of (1) and (2) having a minimum population of 1,000 and a density of at least 1,000 per square mile.

Rural - Includes all the remaining population.

Urban size groups - Municipalities classed as urban under (1) and (2) above are classified by size groups according to their population. However, all municipalities (or parts) lying within the urbanized core of census metropolitan areas or other census agglomerations are allocated to the size group of the whole urbanized core.

Rural farm and rural non-farm population - Includes the population living in dwellings situated on farms in rural areas. A farm, for census purposes, is an agricultural holding of one or more acres with sales of agricultural products of \$50 or more in the previous year. All persons living on such holdings in rural areas are classed as "rural farm" regardless of their occupation. Thus, the population living on "census-farms" would include some persons not connected with farming operations and who derive their income from non-agricultural pursuits. Conversely, it would exclude those farm operators and their families who do not live on their farm holdings (e.g., in a neighbouring town or village). All rural population not living on a farm is classified as rural non-farm.

Characteristics:

The following pages contain definitions and concepts of the general population terms used in the tables of Volume III (Part 7).

Une **région métropolitaine de recensement** est le principal marché du travail d'une zone bâtie en continu comptant 100,000 habitants et plus. Toutefois, comme les données sur le lieu de travail n'étaient pas disponibles à l'époque où les R.M.R. ont été délimitées, il a fallu utiliser d'autres critères tels que la distance jusqu'à la zone bâtie en continu, la composition de la population active et le taux de croissance démographique. Sauf dans quelques cas, les régions métropolitaines de recensement comprennent des subdivisions complètes.

Les **agglomérations de recensement** remplacent l'ancien concept des "grandes régions urbaines de recensement". Leur définition ressemble beaucoup à celle des régions métropolitaines de recensement. La différence essentielle est que les agglomérations de recensement comptent moins de 100,000 habitants dans la zone bâtie en continu. Habituellement, les agglomérations de recensement sont formées de subdivisions entières.

Il y avait 22 régions métropolitaines de recensement en 1971 contre 19 en 1966. Les nouvelles R.M.R. étaient Chicoutimi - Jonquière, St. Catharines - Niagara et Thunder Bay. Les bulletins du recensement contiennent des données uniquement pour les agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus. En 1971, il y avait 38 agglomérations de ce genre contre 20 grandes régions urbaines de recensement en 1966. L'accroissement du nombre d'agglomérations s'explique par le nouveau concept qui tient compte de la population de l'agglomération entière plutôt que de celle de la seule ville-centre.

On trouvera dans la section des cartes de référence à la fin du volume I (partie 1) (bulletin 1.1-12) des cartes délimitant chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement (de plus de 25,000 habitants) au Canada avec ses composantes.

Régions urbaines - La population urbaine comprend toutes les personnes demeurant dans: (1) les cités, villes ou villages constitués de 1,000 habitants et plus; (2) les localités non constituées comptant 1,000 habitants et plus, et dont la densité de population est d'au moins 1,000 habitants au mille carré; (3) les banlieues urbanisées de (1) et (2) d'au moins 1,000 habitants, et ayant une densité de population d'au moins 1,000 habitants au mille carré.

Régions rurales - La population rurale comprend tout le reste de la population.

Régions urbaines par groupe de taille - Les municipalités urbaines mentionnées en (1) et (2) ci-dessus sont classées selon le groupe de taille de leur population. Toutefois, toutes les municipalités (ou parties de municipalités) constituant le noyau urbanisé de régions métropolitaines de recensement ou d'autres agglomérations de recensement sont classées dans le groupe de taille de l'ensemble du noyau urbanisé.

Population rurale agricole et rurale non agricole - La population rurale agricole et rurale non agricole comprend toutes les personnes vivant dans des logements situés dans des fermes de recensement dans des localités rurales. Aux fins du recensement, une ferme est une exploitation agricole d'une acre ou plus dont les ventes de produits agricoles se sont élevées à \$50 ou plus au cours des 12 derniers mois. Toutes les personnes vivant dans des fermes de recensement dans des localités rurales appartiennent à la population rurale agricole, quelle que soit leur profession. La population vivant dans des fermes de recensement englobe donc les personnes qui ne participent pas à l'exploitation agricole et qui tirent leur revenu d'activités non agricoles. Inversement, les exploitants agricoles et leur famille qui vivent ailleurs que dans leur exploitation (par ex., dans une ville ou un village des environs) ne sont pas compris. La population rurale non agricole comprend toutes les personnes vivant dans une localité rurale et habitant un logement situé ailleurs que dans une ferme de recensement.

Caractéristiques:

Les pages qui suivent contiennent des définitions et des concepts rattachés aux termes démographiques généraux utilisés dans les tableaux du volume III (partie 7).

Labour force activity – Refers to the labour market activity of persons 15 years and over in the week prior to enumeration, i.e. working for pay or profit or in unpaid family work, looking for work, on temporary lay-off, or with a job but not at work.

Work experience – Refers to work experience prior to the census date derived from information on “when last worked” and on whether or not the person worked in 1970 as indicated by the reporting of some weeks worked in 1970.

Labour force – In the 1971 Census, labour force refers to non-inmates, 15 years and over, who, in the week prior to enumeration, worked for pay or profit, helped without pay in a family business or farm, looked for work, were on temporary lay-off, or had jobs from which they were temporarily absent because of illness, vacation, strike, etc. Persons doing housework in their own home or volunteer work only are excluded from the labour force. Also excluded are female farm workers who indicated that they helped without pay in a family farm or business for less than 20 hours.

In addition, some tables in this Volume III (Part 7) exclude those looking for work who last worked prior to January 1, 1970, or who have never worked. This is indicated by the table titles as to the groups included, or by footnotes. It should be noted that there are indications that the labour force counts for Quebec may be somewhat underestimated due to response problems. Further information regarding the labour force counts is available in the Population and Housing Research Memorandum (PH-EC-4), “Background Information on the 1971 Census Labour Force Data”. This paper can be obtained on request from the Census User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Experienced labour force – The experienced labour force differs from the labour force as defined above only by the exclusion of those persons looking for work who last worked prior to January 1, 1970 or who had never worked.

Employed labour force – Refers to all non-inmates 15 years and over, who, during the week prior to enumeration, worked for pay or profit, or in unpaid family work. It also includes persons who had a job from which they were temporarily absent, because of illness, vacation, strike, etc. (provided they were not also looking for work).

Unemployed labour force – The unemployed consists of all non-inmates 15 years and over, who, during the week prior to enumeration, were not working but were looking for work, or were on temporary lay-off, or would have been looking for work except that they were temporarily ill, or believed no suitable work was available in the community. In some tables in this Volume III (Part 7), the unemployed data exclude that portion looking for work who last worked prior to January 1, 1970 or who had never worked. This is indicated by table titles as to the groups included, or by footnotes.

Not in the labour force – Refers to all persons 15 years and over not classified as members of the labour force. Most persons in this category are students, housewives, retired workers, seasonal workers in an “off” season who are not looking for work, and persons who cannot work because of long-term physical or mental illness or disability, including inmates of institutions.

Participation rate – The percentage the labour force forms of the population 15 years and over in the category or area.

Activité – Activité sur le marché du travail des personnes de 15 ans et plus au cours de la semaine précédant le dénombrement (travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou sans rémunération dans une entreprise familiale, cherchant du travail, en congédiement temporaire, ou ayant un emploi mais n'étant pas au travail).

Antécédents de travail – On détermine les antécédents de travail à partir des renseignements recueillis sur la date du dernier travail recoupés avec les renseignements obtenus sur le nombre de semaines travaillées en 1970.

Population active – Au recensement de 1971, la population active comprend les non-pensionnaires d'institution de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale, ont cherché du travail, étaient en congédiement temporaire ou avaient un emploi dont ils étaient temporairement absents à cause d'une maladie, de vacances, d'une grève, etc. Les personnes faisant seulement des travaux ménagers chez elles ou du travail bénévole sont exclues de la population active. Sont également exclues les travailleuses agricoles qui ont indiqué avoir travaillé moins de 20 heures sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale.

De plus, certains tableaux du volume III (partie 7) ne comprennent pas les personnes qui cherchaient un emploi, celles dont le dernier emploi était antérieur au 1^{er} janvier 1970 et celles qui n'avaient jamais travaillé. Ces indications sont données dans les titres des tableaux ou les renvois qui les accompagnent. Il est à noter que, suivant certaines indications, la population active du Québec est peut-être quelque peu sous-estimée, en raison de certaines difficultés d'interprétation. On trouvera de plus amples renseignements concernant les chiffres de la population active dans la Note de recherche sur la population et le logement (PH-EC-4) intitulée “Étude des données du recensement de 1971 sur la population active”. Cette note de recherche peut être obtenue sur demande au Service-utilisateurs du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Population active expérimentée – La population active expérimentée se distingue de la population active définie précédemment en ce qu'elle exclut les personnes cherchant du travail qui n'avaient pas travaillé depuis le 1^{er} janvier 1970 ou qui n'avaient jamais travaillé.

Population active occupée – Tous les non-pensionnaires d'institution de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou sans rémunération dans une entreprise familiale, ou avaient un emploi dont ils étaient temporairement absents à cause d'une maladie, de vacances, d'une grève, etc. (pourvu qu'ils n'aient pas également cherché du travail).

Population active en chômage – Tous les non-pensionnaires d'institution de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, ne travaillaient pas mais cherchaient du travail, ou étaient en congédiement temporaire, ou auraient cherché du travail s'ils n'avaient pas été temporairement malades, ou s'ils n'avaient pas été convaincus qu'il n'y avait pas de travail convenable disponible dans la localité. Dans certains tableaux de la partie 7 du volume III, les données sur le chômage n'incluent pas les personnes qui cherchaient un emploi, celles dont le dernier emploi était antérieur au 1^{er} janvier 1970 et celles qui n'avaient jamais travaillé. Ces indications sont données dans les titres des tableaux ou les renvois qui les accompagnent.

Inactifs – Toutes les personnes de 15 ans et plus qui ne font pas partie de la population active. La plupart des personnes de cette catégorie sont des étudiants, des maîtresses de maison, des retraités, des travailleurs saisonniers recensés en saison morte et ne cherchant pas de travail, ou des personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une maladie ou d'une infirmité physique ou mentale de longue durée, y compris les pensionnaires d'institution.

Taux d'activité – Pourcentage de la population active par rapport à la population de 15 ans et plus de la catégorie ou du secteur donné.

Unemployment rate – The percentage the unemployed forms of the labour force in the category or area.

Occupation – Refers to the specific kind of work the person did on the job, as determined by the reporting of the kind of work, the description of the most important duties and the job title. Data relate to the respondent's job in the week prior to enumeration if he or she had a job during that week or to the job of longest duration since January 1, 1970, if not employed in that week. Persons with two or more jobs during the reference week were asked to give the information for the one at which they worked the most hours.

Occupational classification – A classification system based on the Canadian Classification and Dictionary of Occupations was used in the 1971 Census. Unit groups to which occupations are classified in this system were formed to have a "desirable degree of homogeneity with respect to kind of work performed". Although work performed may be influenced by a particular industrial process, the classification of individuals by their kind of work is theoretically independent of the nature of business of the establishment in which it is carried on. In most cases, self-employed individuals reporting their kind of work are classified to the relevant unit group in the same fashion as employees.

For further information on the classification, including definitions of the individual unit groups, see "Occupational Classification Manual, Census of Canada, 1971", Volume I, Catalogue No. 12-536. For the occupational titles corresponding to the four-digit unit group codes shown in tables in Volume III, Part 7, see the Appendix report, Catalogue No. 94-784 or the Occupational Classification Manual itself.

Note: Changes of Certain Titles in the Occupational Classification

Changes have been made to some of the titles of the occupation minor groups in the 1971 classification. The purpose of these changes was to replace certain words or expressions which tended to associate the occupational titles with one sex rather than the other. The majority of bulletins showing data on occupation include the changes. However, for various reasons, the original version of the modified titles was kept in the Appendix to Volume III (Part 7). Below, you will find the list of titles in their original and modified version.

Minor groups – Sous-groupes	
Original titles – Titres originaux	Modified titles – Titres modifiés
<p>Only for the English text: Mechanics and repairmen</p> <p>Only for the French text: Fonctionnaires et administrateurs (administration publique) Autres directeurs et administrateurs Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés Vendeurs (marchandises) Vendeurs (services) Autres employés de commerce Directeurs d'exploitations agricoles Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage</p>	<p>Uniquement pour le texte anglais: Mechanics and repairers</p> <p>Uniquement pour le texte français: Fonctionnaires et personnel administratif (administration publique) Autres cadres (direction et administration) Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, personnel préposé à la correspondance et professions assimilées Personnel préposé à la vente de biens de consommation Personnel préposé à la vente de services Autre personnel préposé au commerce Cadres de direction d'exploitations agricoles Autres professions en agriculture, en horticulture et en élevage</p>

Industry – The industry classes are based on the general nature of the business carried out in the establishment where the respondent was employed as indicated by the reporting of the name of the employer (or by the business name if self-employed) and the kind of business, industry or service engaged in by this establishment. If not employed in the week prior to enumeration, the information was to relate to the respondent's job of longest duration since

Taux de chômage – Pourcentage des chômeurs par rapport à la population active de la catégorie ou du secteur donné.

Profession – Genre de travail que faisait le recensé déterminé par l'indication du genre de travail, la description des fonctions principales et le titre de l'emploi. Les données portent sur l'emploi que le recensé occupait pendant la semaine précédant le dénombrement, s'il avait un emploi cette semaine-là, ou sur l'emploi de plus longue durée depuis le 1^{er} janvier 1970, s'il n'avait pas d'emploi cette semaine-là. Les personnes ayant deux emplois ou plus pendant la semaine de référence devaient fournir les renseignements pour celui auquel elles avaient consacré le plus grand nombre d'heures.

Classification des professions – Au recensement de 1971, on a utilisé une classification fondée sur la "Classification canadienne descriptive des professions". Cette dernière est formée de groupes de base réunissant les professions de manière à assurer un "certain degré d'homogénéité par rapport au genre de travail exécuté". Bien que le travail exécuté puisse subir l'influence de certains procédés industriels, le classement d'une personne selon son genre de travail est, en théorie, indépendant de l'activité de l'établissement où elle travaille. Dans la plupart des cas, les travailleurs indépendants sont classés dans le groupe de base approprié, tout comme les salariés.

Pour de plus amples renseignements sur la classification et sur les définitions des groupes de base, voir "La classification des professions, Recensement du Canada, 1971", volume I (n° 12-536F au catalogue). Pour les titres des professions correspondant aux codes des groupes de base à quatre chiffres dans les tableaux de la partie 7, volume III, voir l'appendice de ce volume (n° 94-784 au catalogue), ou La classification des professions.

Nota: Modifications apportées aux titres de "La classification des professions"

On a apporté des modifications à certains titres des sous-groupes professionnels de la classification de 1971. Le but de ces modifications était de remplacer certains mots ou expressions qui tendaient à associer la profession concernée aux personnes d'un sexe plutôt que de l'autre. La plupart des bulletins qui contiennent des données sur la population active tiennent compte de ces modifications. Toutefois, pour diverses raisons, la version originale de ces titres a été maintenue dans l'appendice du volume III (partie 7). Vous trouverez ci-dessous la liste de ces titres en version originale et modifiée.

Activité économique – Les classes d'activité économique sont fondées sur la nature générale de l'établissement employant le recensé, déterminée par le nom de l'employeur (ou par le nom de l'entreprise s'il travaille à son compte) et par le genre de commerce, d'industrie ou de service dont s'occupe l'établissement. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine précédant le dénombrement, les renseignements devaient porter sur son emploi de plus longue durée depuis le 1^{er}

January 1, 1970. Persons with two or more jobs were to report the information for the job at which they worked the most hours.

Industry is not to be confused with occupation, which refers to the kind of work the person was doing, as determined by the reporting of the kind of work, the description of the most important duties and the job title.

Industrial classification — Statistics Canada's Standard Industrial Classification Manual⁴ was used as the basis for classifying information obtained by the industry inquiry. In the population census, a special class 005 was used for "farms". Class 715 (Canadian Offices of Canadian Incorporated Companies Classified as Non-Canadian) was combined with class 707 (Investment and Holding Companies). Class 999 (Canadian Incorporated Companies Classified as Non-Canadian) was not used. The introduction to the Standard Industrial Classification Manual explains the nature and basis of the classification and gives other information on the classification system.

It should be noted that in this classification system, government-owned and operated establishments primarily engaged in activities assigned to other industries, such as transportation, communication including post office, liquor sales, health and educational services, were classified to those industries rather than to Public Administration. The "Public Administration and Defence" division covers establishments primarily engaged in activities that are basically governmental in character, such as the enactment of legislation, the administration of justice, the collection of revenue and defence.

The categorization into the three-digit Standard Industrial Classification classes in the census was performed through the use of a pre-coded list of establishments where possible, to ensure uniformity with the classification of establishments by other Statistics Canada surveys.

Detailed Industry Data — Grouping of Certain Industries — There are some inaccuracies in the 1971 data for those industries that are dominated by multi-establishment firms — that is, firms containing more than one establishment engaged in different activities and assigned to different industries in the Standard Industrial Classification. When a multi-establishment firm was reported on the census questionnaire, it was sometimes difficult to determine the industry in which the respondent worked (particularly when the establishments were located in the same municipality) and, as a result, coding errors were made.

These errors are apparent in the detailed industry class data rather than in the figures for industry major groups or divisions. Where the data were very unreliable, industry classes had to be combined to overcome the error:

Smelting and Refining and Aluminum Rolling includes two industry classes:

Smelting and Refining

Aluminum Rolling, Casting and Extruding

Motor Vehicle and Parts Manufacturers includes two industry classes:

Motor Vehicle Manufacturers

Motor Vehicle Parts and Accessories Manufacturers

In the tables, these industries in manufacturing are marked with an asterisk (asterisks) and are footnoted.

janvier 1970. Les personnes ayant deux emplois ou plus devaient fournir des renseignements pour celui auquel elles avaient consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

Il ne faut pas confondre activité économique et profession. La profession est le genre de travail que faisait le recensé, déterminé par l'indication du genre de travail, la description des fonctions principales et le titre de l'emploi.

Classification des activités économiques — La "Classification des activités économiques"⁴ de Statistique Canada a servi de base au classement de renseignements obtenus en réponse à la question relative à l'activité économique. Pour le recensement de la population, on a utilisé une classe spéciale 005 pour les "fermes"; en outre, la classe 715 (Bureaux canadiens de sociétés constituées au Canada considérées comme non canadiennes) a été réunie avec la classe 707 (Sociétés d'investissements et sociétés à portefeuille). La classe 999 (Sociétés constituées au Canada considérées comme non canadiennes) n'a pas été utilisée. L'introduction de la "Classification des activités économiques" explique la nature et la base de la classification et donne d'autres renseignements pertinents.

À remarquer que dans cette classification, les établissements appartenant à des administrations publiques et exploités par elles, mais dont l'activité principale ressortit à d'autres activités économiques telles que les transports, les communications (y compris les postes), la vente d'alcools et les services de santé et d'enseignement ont été classés dans ces activités économiques plutôt qu'à l'administration publique. La division "Administration publique et défense" comprend les établissements dont les activités ont un caractère essentiellement gouvernemental, comme la législation, l'administration de la justice, la perception des impôts et la défense.

Pour assurer l'uniformité de classification des établissements avec les autres enquêtes de Statistique Canada, on s'est servi, dans les cas où c'était possible, d'une liste d'établissements précodée pour le classement à trois chiffres suivant la Classification des activités économiques.

Données détaillées sur l'activité économique — Groupement de certaines industries — Il y a quelques erreurs dans les données de 1971 concernant les entreprises à établissements multiples, c'est-à-dire celles qui comportent plus d'un établissement dont l'activité est très diversifiée et qui se rattachent à plusieurs catégories de la Classification des activités économiques à la fois. Lorsqu'un questionnaire faisait mention d'une telle entreprise, il était parfois difficile de déterminer l'activité économique correspondant à l'emploi du répondant (en particulier lorsque les divers établissements se trouvaient dans la même municipalité), ce qui a entraîné des erreurs de codage dans certains cas.

Ce type d'erreur apparaît plus souvent dans les données détaillées sur la classe d'activité économique que dans les totalisations correspondant aux groupes ou aux divisions d'activité économique. Lorsque les données étaient trop peu sûres, il a fallu combiner des classes afin de corriger l'erreur. Ainsi:

Fonte, affinage et laminage de l'aluminium inclut deux classes d'activité économique:

Fonte et affinage

Laminage, moulage et extrusion de l'aluminium

Fabricants de véhicules automobiles et de pièces inclut deux classes d'activité économique:

Fabricants de véhicules automobiles

Fabricants de pièces et accessoires d'automobiles

Les classes d'activité économique correspondant aux industries manufacturières apparaissant dans les tableaux sont accompagnées d'un astérisque et d'une note explicative.

⁴ Catalogue No. 12-501, December 1970, 309 pages, price \$6, available from Information Canada or Publications Distribution, Statistics Canada.

⁴ No 12-501F au catalogue, juin 1971, 278 pages, prix \$6. En vente à Information Canada et à la Distribution des publications, Statistique Canada.

Class of worker — Refers to the classification of employment according to whether persons mainly worked for others for wages, or helped without pay in a family farm or business, or mainly worked for themselves with or without paid help in their job in the week prior to enumeration, or if not employed at that time, in their job of longest duration since January 1, 1970. Those who were self-employed were asked in addition, if their farm or business was incorporated.

Wage-earners — Persons 15 years and over who indicated that, in the job reported, they were mainly working for wages, salaries, tips or commissions. Included are persons working for piece rates, those working for payment "in kind" in non-family enterprises, salesmen on commission working for only one company and not maintaining an office or staff, and persons working casually by the day as odd-job labourers and baby-sitters. Self-employed in incorporated companies are included as wage-earners in 1971 but were probably not included in 1961.

Self-employed — Persons 15 years and over, for whom the job reported consisted mainly of self-employment (including partnership) in their own unincorporated business, professional practice or farm, with or without paid help. Included are persons working mainly on contract or as free lancers, private duty nurses, etc.

Unpaid family workers — Persons 15 years and over, for whom the job reported consisted mainly of work without regular money wages for a relative who was a member of the same household, at tasks which contributed to the operation of the business or farm owned or operated by the relative.

Evaluation of female unpaid family worker counts indicates these may be inflated by about 25% through reporting and processing errors. These errors resulted in improper inclusion of some females in the labour force and confusion with the wage-earner category.

Hours usually worked — Refers to the number of hours usually worked in the job reported (either that held in the week before enumeration or the job of longest duration since January 1, 1970), whether for pay or profit, in cash or in kind, or without pay in the operation of a family enterprise. Excluded overtime hours unless they were usual, mealtime hours, time spent on other jobs or on own housework, or on voluntary work. Persons with two or more jobs in the week before enumeration were to report the hours usually worked at the job at which they spent the most time.

Weeks worked in 1970, full-time or part-time — Persons who worked in 1970 were asked to report whether the weeks reported were mainly full weeks of work or mainly weeks in which they worked only part of a week. (Persons working only one day a week were instructed to mark "Part-time".) Persons with a part-time job for part of the year and a full-time job for another part of the year were to report the information for the job at which they worked the most weeks. Full-time work was defined as work for the full work week for the normal work hours.

Age — Age classifications in the census are based on a definition which specifies completed years of age at last birthday prior to census date (i.e. June 1, 1971), derived from the census question which asked for the month, decade and year of birth and converted by mechanical means to age at last birthday. Some inaccuracies resulting from mis-statement of age are inherent in all census statistics on this subject. However, it is expected that certain errors, such as those occurring from the tendency on the part of the respondents to favour ages ending in certain digits (e.g., zero and five) will have been reduced substantially by the presentation

Statut — Classement des personnes occupées suivant qu'elles ont surtout travaillé contre rémunération, qu'elles ont travaillé sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale ou qu'elles ont travaillé surtout à leur compte, avec ou sans aide rémunérée, dans l'emploi qu'elles occupaient au cours de la semaine précédant le dénombrement ou, si elles n'avaient pas d'emploi à ce moment-là, dans leur emploi de plus longue durée depuis le 1^{er} janvier 1970. Les travailleurs indépendants devaient également indiquer si leur ferme ou leur entreprise était constituée en corporation.

Salariés — Personnes de 15 ans et plus qui ont indiqué que, dans l'emploi qu'elles occupaient, elles travaillaient surtout contre rémunération, à la commission ou pour des pourboires. Sont compris les personnes travaillant à la pièce, les personnes travaillant contre rémunération en nature dans une entreprise non familiale, les vendeurs travaillant à la commission pour une seule entreprise et n'ayant ni bureau ni personnel, ainsi que les personnes travaillant occasionnellement à la journée, comme les hommes à tout faire et les gardiennes d'enfants. Les travailleurs indépendants dans des entreprises constituées en corporation sont compris comme salariés en 1971, mais ils ne l'étaient probablement pas en 1961.

Travailleurs indépendants — Personnes de 15 ans et plus dont l'emploi déclaré consistait surtout en travail autonome (y compris en association) dans leur entreprise, profession ou ferme non constituée en corporation, avec ou sans aide rémunérée. Sont comprises les personnes travaillant surtout à contrat ou à la pige, les infirmières privées, etc.

Travailleurs familiaux non rémunérés — Personnes de 15 ans et plus dont l'emploi déclaré consistait surtout en travail sans rémunération régulière en espèces pour un parent membre du même ménage à des tâches contribuant à l'exploitation de l'entreprise ou de la ferme dont le parent était le propriétaire ou l'exploitant.

L'évaluation des chiffres des travailleuses familiales non rémunérées révèle une surestimation possible d'environ 25% attribuable à des erreurs d'observation et d'exploitation. Ces erreurs ont entraîné l'inclusion erronée de certaines femmes dans la population active ainsi qu'une certaine confusion avec la catégorie des salariées.

Nombre habituel d'heures travaillées — Nombre habituel d'heures travaillées dans l'emploi indiqué (c.-à-d. l'emploi occupé la semaine précédant le dénombrement ou celui de plus longue durée depuis le 1^{er} janvier 1970) contre rémunération ou en vue d'un bénéfice en espèces ou en nature, ou sans rémunération dans une entreprise familiale. Ne sont pas compris les heures supplémentaires, à moins qu'elles ne soient habituelles, le temps des repas ni le temps consacré à un autre emploi, à des travaux ménagers ou à du travail bénévole. Les personnes ayant deux emplois ou plus au cours de la semaine précédant le dénombrement devaient indiquer le nombre habituel d'heures travaillées dans l'emploi auquel elles avaient consacré le plus de temps.

Semaines travaillées en 1970, à plein temps ou à temps partiel — Les personnes qui ont travaillé en 1970 devaient indiquer si leurs semaines de travail étaient surtout des semaines entières ou surtout des semaines partielles. (Les personnes qui n'avaient travaillé qu'une journée par semaine devaient indiquer "à temps partiel".) Les personnes qui avaient un emploi à temps partiel pendant une partie de l'année et un emploi à plein temps pendant l'autre partie devaient répondre pour l'emploi qu'elles avaient occupé le plus grand nombre de semaines. Travailler à plein temps, selon la définition, c'est travailler une semaine complète pour le nombre normal d'heures de travail.

Âge — Dans le recensement, les classements selon l'âge sont fondés sur une définition qui précise le nombre d'années d'âge au dernier anniversaire avant la date du recensement (c'est-à-dire le 1^{er} juin 1971), tirée de la question du recensement sur le mois, la décennie et l'année de naissance, et convertie mécaniquement de manière à obtenir l'âge au dernier anniversaire. Certaines erreurs résultant de la déclaration erronée de l'âge font partie intégrante de toutes les statistiques du recensement sur ce sujet. Toutefois, on prévoit que certaines erreurs telles que celles qui résultent de la tendance des recensés à donner la préférence à des âges se terminant par certains chiffres (notamment

of the question in the 1971 Census in terms of month and year of birth, rather than simply age at last birthday as in earlier censuses.

Marital status — The question on marital status in the 1971 Census made provision for five possible responses, that is: single (never married), now married, widowed, divorced and separated. In all tables of this Part 7, the term "married" includes all married persons, whether living together or living apart (separated) for any reason, unless a divorce has been obtained.

Presence of children — Refers to the presence of sons and daughters, under 25 years, who have never married and are living at home. Children who have ever been married, regardless of age, are not considered as members of their parents' family even though they are living in the same dwelling. The following were to be included as children: adopted children, stepchildren, foster children and wards for whom no pay was received.

Level of schooling — Refers to the highest grade or year of elementary school, secondary school or university ever attended, and for some levels whether other post-secondary education was reported or not. Individuals may have completed vocational training, either apprenticeship or other full-time courses, in addition to the schooling shown. Those currently enrolled were asked to report their present year or grade. Elementary or secondary levels were reported by individual grades from Kindergarten to Grade 13. Persons who received their education outside of Canada were asked to equate their level as nearly as possible to the grade system used in Canada.

School attendance — Refers to either full-time or part-time attendance at any type of educational institution since September 1970.

Vocational training — Refers to a full-time vocational course of three months duration or longer, that is non-academic in nature (i.e. not leading to a secondary school diploma or a university degree or diploma). The kind of vocational training refers to the field of an apprenticeship or other full-time vocational course, e.g., carpentry, barbering, drafting, etc. Date of completion refers to the period when the vocational course was completed.

Period of immigration — Refers to the year (or period) when a person born outside Canada first came to live in Canada.

Comparability

To further assist in an interpretation of the data presented in the tables of this Volume Series, the following notes are offered on selected variables. These qualifying remarks may not be found in the definitions of terminology or as footnotes on tables concerned. They are presented here as background information which may serve to justify some otherwise inexplicable trends in data or conflicts with other series.

Marital Status

The results of federal legislation introduced in 1968 extending the grounds for divorce from virtually only adultery to 15 additional grounds are reflected for the first time in census data on number of divorced persons in 1971. This would explain much of the significant increase between 1961 and 1971 in that particular category.

Level of Schooling

What might appear to be an unexpected increase in the population 15 years and over with no schooling (sometimes referred to as "illiteracy"), between 1961 and 1971 can be explained by the following factors: immigration policy in the first half of the decade, while it certainly did not encourage, at the same time did

zéro et cinq) ont été considérablement réduites dans le recensement de 1971, par la formulation de la question en termes de mois et d'année de naissance, plutôt que simplement en termes d'âge au dernier anniversaire, comme c'était le cas dans les recensements antérieurs.

État matrimonial — Dans le recensement de 1971, la question sur l'état matrimonial prévoyait cinq réponses possibles: célibataire (jamais marié(e)), actuellement marié(e), veuf ou veuve, divorcé(e) et séparé(e). Dans tous les tableaux de la partie 7, le terme "marié" comprend toutes les personnes mariées, vivant ensemble ou séparément (personnes séparées) pour quelque raison que ce soit, à moins qu'elles n'aient obtenu un divorce.

Présence d'enfants — Il s'agit de fils et filles de moins de 25 ans n'ayant jamais été mariés et vivant avec leurs parents. Les enfants qui ont déjà été mariés, quel que soit leur âge, ne sont pas considérés comme membres de la famille de leurs parents même s'ils habitent avec eux. Parmi les enfants, il faut compter: les enfants adoptés, les beaux-fils, les belles-filles, les enfants en tutelle et les pupilles pour lesquels il n'est pas versé de rémunération.

Niveau de scolarité — Il s'agit de la classe ou de l'année de scolarité primaire, secondaire ou universitaire la plus élevée jamais atteinte et, pour certains niveaux, de la déclaration ou non-déclaration d'autres études postsecondaires. Certaines personnes peuvent avoir reçu une formation professionnelle, que ce soit un apprentissage ou tout autre cours à plein temps, en plus de la scolarité indiquée. On a demandé aux personnes inscrites dans un établissement d'enseignement pendant le recensement de déclarer leur année ou leur classe du moment. Les niveaux primaires ou secondaires ont été déclarés par années s'échelonnant de la maternelle à la 13^e année. On a demandé aux personnes qui ont fait leurs études à l'extérieur du Canada de donner, avec le plus de précision possible, l'équivalent canadien de leur niveau de scolarité.

Fréquentation scolaire — Fréquentation à plein temps ou à temps partiel de n'importe quel genre d'établissement d'enseignement depuis septembre 1970.

Formation professionnelle — Pour les personnes ayant suivi un cours de formation professionnelle à plein temps d'une durée d'au moins trois mois et non académique (c'est-à-dire ne menant pas à un diplôme d'école secondaire, ou à un certificat ou diplôme universitaire). Ce peut être un apprentissage ou tout autre cours à plein temps en menuiserie, coiffure, dessin, etc. La date de fin d'étude correspond à la date à laquelle le cours a été terminé.

Période d'immigration — Année (ou période) où une personne née à l'extérieur du Canada est arrivée au Canada pour la première fois avec l'intention d'y demeurer.

Comparabilité

Pour permettre de mieux comprendre les données présentées dans les tableaux de cette série, nous avons rédigé les notes suivantes qui traitent de certaines variables. Ces observations peuvent ne pas figurer dans les définitions terminologiques ou dans les notes des tableaux concernés. Elles sont présentées ici à titre de renseignements d'appoint qui permettront de justifier certaines tendances des données ou oppositions à d'autres séries qui demeureraient autrement inexplicables.

État matrimonial

Les répercussions de la loi votée par l'administration fédérale en 1968 prévoyant 15 autres motifs de divorce outre l'adultère se font sentir pour la première fois en 1971 dans les données du recensement sur le nombre de personnes divorcées. C'est ce qui explique en grande partie l'accroissement appréciable du nombre de personnes divorcées entre 1961 et 1971.

Niveau de scolarité

Certains facteurs peuvent expliquer ce qui semble être un accroissement inattendu, entre 1961 et 1971, du nombre de personnes de 15 ans et plus qui n'ont déclaré aucune scolarité (phénomène appelé "analphabétisme" en démographie); la politique d'immigration de la première moitié de la décennie, bien qu'elle n'ait certainement pas

not prohibit the entry of such persons; also, there was a significant increase in the population (15+), such that the increase in the "rate of illiteracy" (0.07%) is not as great as the absolute amounts might indicate; finally, the method of self-enumeration and the fact that underenumeration in 1971 was reportedly lower than in any previous census, would have the effect of "catching" more of the comparatively "elusive" illiterate group.

A further note may be added to clarify any comparisons made with 1961 data on level of schooling as it affects the presentation of data in the tables. In 1961, grades or years on the enumeration documents were categorized as Elementary 1 - 4, 5+ and Secondary 1 to 5. University level was given according to the following classifications: 1 - 2 years, 3 years, 4 years and university degree. As can be seen from the reproduction of the 1971 questionnaire in this report, the elementary-secondary categories were dropped and the grades were categorized as 1 to 13. University level was given as 1, 2, 3, 4, 5, or 6+ years, while attendance at "other" post-secondary institutions, particularly vocational, appeared for the first time.

Labour Force - Problems of Intercensal Comparability

Historical data are presented in the first three tables of Volume III, Part 1; Table 1 shows information back to 1911, while Tables 2 and 3 show figures from the last three decennial censuses only. Such data are of great interest to the reader but these labour force figures must be used with caution because, even though certain adjustments have been made, they are not strictly comparable between various censuses.

For the years 1911-1941, the concept of "gainfully occupied" was used. In addition, it was applied to persons ten years and over prior to 1941 and 14 years and over in 1941. (Data in this volume have been adjusted to include only those 15 years and over.) In these earlier censuses, in order to elicit labour force activity, the respondent was asked a question on occupation. Responses to the question were categorized as one of the following: (a) the chief occupation of every gainfully occupied person; (b) retired; (c) homemaker; (d) student; (e) none. Further explanations of each category were then given to enumerators.⁵ Thus, occupation was assigned as a personal characteristic of an individual and the gainfully occupied were determined from the occupation response. Although some attempts to establish labour force activity at a specific time were made in several earlier censuses (for wage-earners only, activity on Census Day), this information was not used in determining the gainfully occupied. This contrasts with the labour force concept which is tied to labour market activity during a specific period, normally the week preceding the date of enumeration, used since 1951.

This concept of gainfully occupied presents several pitfalls when interpreting the data, for example:

Persons seeking jobs for the first time would have no occupation, thus, would not be considered as gainfully occupied. The labour force counts for 1951-1971 shown in Table 1 have been adjusted to exclude such persons.

Those working intermittently or part-time might also be excluded because of the "customary or habitual" activity criterion.

⁵ See Denton, Frank T. and Sylvia Ostry, "Historical Estimates of the Canadian Labour Force", 1961 Census Monograph, Dominion Bureau of Statistics, for further details.

encouragé la venue de ces personnes, ne les a toutefois pas empêchées d'entrer au pays; en outre, il y a eu une augmentation considérable de la population (15+), de sorte que l'accroissement du "taux d'analphabétisme" (0.07%) n'est pas aussi élevé que les chiffres absolus le laissent croire; enfin, l'autodénombrement et le fait que le sous-dénombrement était moins important en 1971 que lors de tous les recensements antérieurs expliquent sans doute la "détection" d'un plus grand nombre d'analphabètes "insaisissables".

Il faut faire une précision pour éclaircir toute comparaison fournie dans les tableaux avec les données de 1961 sur le niveau de scolarité. En 1961, les années scolaires étaient classées selon les catégories suivantes: élémentaires 1 à 4, 5+ et secondaires 1 à 5. Le niveau universitaire se répartissait comme suit: 1-2 ans, 3 ans, 4 ans et grade universitaire. Comme l'indique la reproduction du questionnaire du recensement fournie dans ce bulletin, les catégories élémentaires et secondaires ont été abandonnées pour être remplacées par des catégories s'échelonnant de 1 à 13. Le niveau universitaire est indiqué par le nombre d'années de fréquentation soit 1, 2, 3, 4, 5 ou 6+, alors que la fréquentation d'"autres" établissements postsecondaires, surtout les écoles professionnelles, a été prise en compte pour la première fois.

Population active - Problèmes de comparabilité d'un recensement à l'autre

Les données chronologiques figurent dans les trois premiers tableaux du volume III, partie 1; le tableau 1 fournit des renseignements remontant jusqu'en 1911, alors que les tableaux 2 et 3 indiquent uniquement les chiffres des trois derniers recensements décennaux. Bien qu'elles soient fort intéressantes, ces données doivent être consultées avec circonspection; en effet, même si certaines corrections y ont été apportées, elles ne sont pas, à proprement parler, comparables d'un recensement à l'autre.

De 1911 à 1941, on s'est servi du concept de "personne travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice". En outre, on l'a appliqué aux personnes de dix ans et plus avant 1941 et à celles de 14 ans et plus en 1941. (Les données de ce volume ont été rectifiées de manière à inclure uniquement les personnes de 15 ans et plus.) Au cours de ces recensements antérieurs, pour connaître l'activité du recensé, on lui posait une question sur sa profession. Les réponses à ces questions étaient classées comme suit: a) profession principale de chaque personne travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice; b) personne à la retraite; c) ménagère; d) étudiant; e) aucune. On donnait alors aux agents recenseurs des explications supplémentaires sur chaque catégorie⁵. Ainsi, la profession constituait une caractéristique personnelle d'un particulier et le nombre de personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice était établi en fonction de la réponse à la question sur la profession. Bien qu'on ait tenté, dans plusieurs recensements antérieurs, d'établir la situation vis-à-vis de l'activité à un moment donné (pour les salariés uniquement, activité le jour du recensement), on ne s'est pas servi de ce renseignement pour établir le nombre de personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice. Cela est bien différent du concept de la population active utilisé depuis 1951 et qui est lié à l'activité sur le marché du travail pendant une période précise soit, habituellement, la semaine qui précède la date du recensement.

Le concept de "personne travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice" présentait plusieurs inconvénients lorsqu'il s'agissait d'interpréter les données, par exemple:

Les personnes qui cherchaient un emploi pour la première fois n'avaient pas de profession et n'étaient donc pas considérées comme personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice. Les chiffres de la population active pour 1951-1971, présentés au tableau 1, ont été rectifiés de manière à exclure ces personnes.

Les personnes qui travaillaient par intermittence ou à temps partiel étaient également exclues en raison du critère de l'activité "habituelle ou ordinaire".

⁵ Pour de plus amples détails, voir Denton, Frank T. et Sylvia Ostry, "Relevés chronologiques de la main-d'oeuvre canadienne", monographie sur le recensement de 1961, Bureau fédéral de la statistique.

Some people might be counted as gainfully occupied because they had long attachment to an occupation even though they might not be either working or looking for work at census time.

Thus, the groups most affected by the use of this concept were: (a) student-age males; (b) the female labour force (particularly the unpaid family worker component); and (c) those people engaged in seasonal work.⁵

In 1951, 1961 and 1971, the concept of labour force activity during a specific reference period (the week preceding enumeration) was used. In addition, the labour force definition considered only those persons 15 years and over (in 1951, 14 years and over). The main objectives of the questions on labour force activity are to establish: (1) the employed; (2) the unemployed; and (3) the non-labour force (the remainder of the population 15 years and over). Although these three censuses worked with the same concept of the labour force, the questions varied on each occasion.

⁵ See Denton, Frank T. and Sylvia Ostry, "Historical Estimates of the Canadian Labour Force", 1961 Census Monograph, Dominion Bureau of Statistics, for further details.

Certaines personnes pouvaient être comptées comme travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice parce qu'elles avaient longtemps exercé une profession, même si elles ne travaillaient pas ou ne cherchaient pas de travail lors du recensement.

Ainsi, les groupes les moins bien représentés en raison de l'utilisation de ce concept étaient: a) les hommes en âge d'étudier; b) les femmes actives (en particulier les travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin); et c) les personnes travaillant à des emplois saisonniers⁵.

En 1951, 1961 et 1971, on s'est servi du concept de la situation vis-à-vis de l'activité pendant une période de référence précise (la semaine précédant le recensement). En outre, la définition de la population active ne tenait compte que des personnes de 15 ans et plus (en 1951, celles de 14 ans et plus). Les questions sur la situation vis-à-vis de l'activité avaient principalement pour objet d'établir: (1) le nombre de personnes occupées; (2) le nombre de chômeurs; et (3) le nombre d'inactifs (le reste de la population de 15 ans et plus). Les trois recensements se sont servis du même concept de la population active, mais les questions posées variaient d'un recensement à l'autre.

⁵ Pour de plus amples détails, voir Denton, Frank T. et Sylvia Ostry, "Relevés chronologiques de la main-d'oeuvre canadienne", monographie sur le recensement de 1961, Bureau fédéral de la statistique.

QUESTIONS 16-25 FOR ALL PERSONS 15 YEARS OF AGE AND OVER (AS APPLICABLE)

ACTIVITÉ DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951

20. QUELLE A ÉTÉ LA PRINCIPALE ACTIVITÉ DE CETTE PERSONNE DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951 ?

21. CETTE PERSONNE FAISAIT-ELLE UN TRAVAIL RÉGULIER OU RAPPORTANT DU PROFIT ?

22. COMBIEN D'HEURES A-T-ELLE TRAVAILLÉ ?

WORKED WITH A JOB BUT NOT AT WORK LOOKED FOR WORK KEEPING HOUSE GOING TO SCHOOL RETIRED OR VOL. OTHER UNABLE TO WORK

1-14 15-24 25-34 35 OR MORE

21.

ACTIVITÉ DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951

20. QUELLE A ÉTÉ LA PRINCIPALE ACTIVITÉ DE CETTE PERSONNE DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951 ?

21. CETTE PERSONNE FAISAIT-ELLE UN TRAVAIL RÉGULIER OU RAPPORTANT DU PROFIT ?

22. COMBIEN D'HEURES A-T-ELLE TRAVAILLÉ ?

EMPLOYÉ EN QUÊTE DE TRAVAIL À LA MAISON À L'ÉCOLE RETIÉRÉ DE VOL. AUTRE INCAPABLE DE TRAVAILLER

1-14 15-24 25-34 35 OU PLUS

16. Did you have a job of any kind last week? (Even if not at work, or part-time)

17. Did you look for work last week?

18. Did you have a job at any time in the past 12 months?

19. Number of hours usually worked each week?

20. For whom did you work last week (or when you last worked)?

21. What kind of business or industry was this?

22. What kind of work did you do in this industry?

23. Did you operate your own business or work for others in this occupation?

24. In how many weeks did you work for wages or salary in the past 12 months?

25. What was your gross wage and salary income in this period?

QUESTIONS 16-25 POUR TOUTES LES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS (S'IL Y A LIEU)

16. Aviez-vous un emploi quelconque la semaine dernière? (Même si non au travail ou à temps partiel)

17. Avez-vous cherché du travail la semaine dernière?

18. Avez-vous eu un emploi au cours des 12 derniers mois?

19. Nombre habituel d'heures de travail par semaine?

20. Pour qui avez-vous travaillé la semaine dernière (ou lors du dernier emploi)?

21. Genre d'entreprise ou d'industrie?

22. Genre de travail dans cette industrie?

23. Travailliez-vous à votre propre entreprise ou pour d'autres dans cet emploi?

24. Dans combien de semaines avez-vous travaillé à salaire pendant les 12 derniers mois?

25. Quel a été votre revenu brut provenant des salaires (avant les déductions) durant cette période?

1971

31.(a) How many hours did you work for pay or profit last week?

Include all jobs and overtime.

None 20 or more

1-19

(b) Last week, how many hours did you help without pay in the operation of a family business or farm?

Do not include housework in own home.

None 20 or more

1-19

(c) Did you look for work last week?

For example, contact a Canada Manpower Centre, check with employers, place or answer newspaper ads, etc.

Yes No

(d) Last week did you have a job from which you were on temporary lay-off?

Yes No

(e) Last week did you have a job or business from which you were absent because of illness, vacation, strike, training courses, etc.?

Yes No

31.a) Combien d'heures avez-vous travaillé la semaine dernière contre rémunération ou en vue d'un bénéfice? Comptez tous les emplois et toutes les heures supplémentaires.

Aucune 20 ou plus

1-19

b) La semaine dernière combien d'heures avez-vous aidé sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale? Ne comptez pas les travaux ménagers chez vous.

Aucune 20 ou plus

1-19

c) Avez-vous cherché du travail la semaine dernière? Par ex., en vous adressant au Centre de main-d'oeuvre du Canada, en demandant du travail à des employeurs, en plaçant des annonces dans les journaux ou en y répondant, etc.

Oui Non

d) La semaine dernière aviez-vous un emploi dont vous aviez été congédié temporairement?

Oui Non

e) La semaine dernière aviez-vous un emploi ou une entreprise dont vous étiez absent à cause de maladie, de vacances, d'une grève, d'un cours de formation, etc.?

Oui Non

Also, for the first time, the 1971 Census was taken generally by self-enumeration. The most significant problems caused by the differences in the questions asked and the instructions given were underenumeration of unpaid family workers (1951), underenumeration of the unemployed (1961),⁶ and underenumeration of the employed labour force in Quebec and over-enumeration of female unpaid family workers in 1971.⁷ Some additional differences also exist in the employed and unemployed components of the labour force. Persons on temporary lay-off were not counted as unemployed in 1951, and while theoretically they should have been so counted in 1961 and in 1971, evidence exists to suggest this was not the case in practice in 1961.

Another comparability problem exists concerning Indians living on reserves; they were excluded from the gainfully occupied in 1921 and from the labour force in 1951, but were included in all other censuses since 1911.

Occupation – Problems of Intercensal Comparability

The 1971 occupational classification differs considerably from previous ones. The 1971 classification is the result of a complete revision of earlier classifications. Consequently, comparisons with earlier censuses cannot be made directly. The data presented in Table 1 (Volume III, Part 2) showing 1971 data on the basis of the 1961 occupational classification are estimated from a recoded sample. The methods used to obtain these data and more details on problems of comparability of occupation data over the various census years are given in the introduction preceding Table 1 in Volume III, Part 2. For further information on problems of occupation comparability, users should consult the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Industry – Problems of Intercensal Comparability

Due mainly to differences in definition and revision of the industrial classification, certain figures published in this report are not directly comparable to the industry statistics of earlier censuses. The Census Field, Statistics Canada, should be consulted when making comparisons.

Hours Usually Worked

The 1971 Census hours data are not directly comparable with the 1961 Census or LFS data. Both census data are based upon hours usually worked, while the survey data are based upon hours actually worked. The 1971 Census data refer to hours worked at one job (see hours usually worked definition), while both the 1961 Census and the survey data refer to hours worked at one or more jobs.

Weeks Worked in 1970

The 1961 data for weeks worked are not comparable to that of the 1971 Census. In 1961, the number of weeks worked were reported only for those who worked for cash wages and salaries in the previous 12 months. Therefore, most self-employed persons, unpaid family workers and persons working for payment in kind would have answered "NONE" to the question, whereas in the 1971 Census, weeks worked refers to all classes of workers who worked during the year 1970.

⁶ For more detailed accounts of the 1951 and 1961 concepts and response differences, see 1961 Census, Vol. VII (Part 1), Chapter 12.

⁷ *Population and Housing Research Memorandum (PH-EC-4)*, "Background Information on the 1971 Census Labour Force Data".

En outre, pour la première fois en 1971, le recensement s'est effectué en général par autodénombrement. Les problèmes les plus importants causés par les différences entre les questions posées et les instructions données ont été le sous-dénombrement des travailleurs familiaux non rémunérés (1951), le sous-dénombrement des chômeurs (1961)⁶, le sous-dénombrement des personnes occupées au Québec et le sur-dénombrement des travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin en 1971⁷. Il existe également d'autres différences dans les composantes "personnes occupées" et "chômeurs" de la population active. Les personnes en congédiement temporaire n'ont pas été comptées comme chômeurs en 1951 et, même si elles auraient dû l'être en 1961 et 1971, il y a lieu de croire que cela ne s'est pas produit non plus en 1961.

Il existe également un problème de comparabilité en ce qui concerne les Indiens qui vivent dans des réserves; en 1921, ils ne faisaient pas partie des personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice et ils ont été exclus de la population active en 1951, alors qu'ils ont été inclus dans tous les autres recensements depuis 1911.

Profession – Problèmes de comparabilité d'un recensement à l'autre

La Classification des professions de 1971 diffère considérablement des précédentes. Elle est le résultat d'une révision approfondie des classifications utilisées auparavant. En conséquence, il est impossible de faire des comparaisons directes avec les données des recensements précédents. Le tableau 1 (volume III, partie 2) présente les données de 1971 établies d'après la Classification des professions de 1961 et estimées à partir d'un échantillon recodé. Les méthodes qui servent à obtenir ces données ainsi que de plus amples détails sur les problèmes de comparabilité des données professionnelles d'un recensement à l'autre figurent dans l'introduction qui précède le tableau 1 du volume III, partie 2. Pour plus de renseignements à ce sujet, les utilisateurs devront s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Activité économique – Problèmes de comparabilité d'un recensement à l'autre

En raison, principalement, de modifications apportées aux définitions et à la classification des activités économiques, certains résultats publiés dans le présent bulletin ne peuvent être directement comparés aux données des recensements précédents. Il est recommandé de s'adresser au Secteur du recensement, Statistique Canada, lorsque l'on veut établir des comparaisons à partir des données du présent bulletin.

Nombre habituel d'heures travaillées

Les données de 1971 sur le nombre d'heures travaillées ne sont pas directement comparables à celles du recensement de 1961 et de l'Enquête sur la population active. Les données des deux recensements se fondent sur le nombre habituel d'heures travaillées, alors que celles de l'Enquête sur la population active se fondent sur les heures réellement travaillées. Les données du recensement de 1971 se fondent sur les heures travaillées dans un même emploi (voir la définition du nombre habituel d'heures travaillées), alors que celles du recensement de 1961 et de l'enquête se fondent sur les heures travaillées dans un ou plusieurs emplois.

Semaines travaillées en 1970

Les données de 1961 sur le nombre de semaines travaillées ne sont pas comparables à celles de 1971. En 1961, seules les personnes ayant travaillé contre rémunération en salaires ou en traitements pendant les 12 mois précédents devaient indiquer le nombre de semaines travaillées. Ainsi, en 1961, la plupart des travailleurs autonomes, des travailleurs familiaux non rémunérés et des personnes rémunérées en nature avaient répondu négativement à la question, tandis que dans le recensement de 1971, "semaines travaillées" s'applique à toutes les catégories de travailleurs ayant travaillé en 1970.

⁶ Pour un compte rendu plus détaillé des concepts et des différences de réponse des recensements de 1951 et de 1961, voir le vol. VII (partie 1) du recensement de 1961, chapitre 12.

⁷ *Note de recherche sur la population et le logement (PH-EC-4)* intitulée "Étude des données du recensement de 1971 sur la population active".

Comparison of Census Labour Force Data with Those from the Labour Force Survey

Anyone examining the census data on the labour force will wonder how they can be reconciled with those emanating from the Labour Force Survey carried out by Statistics Canada every month.

The two sets of data are thoroughly discussed in Statistics Canada Memorandum No. PH-EC-4 entitled "Background Information on the 1971 Census Labour Force Data". However, outlined below are the most salient points concerning the two sets of data:

Universe and Sampling

The 1971 Census gathered labour force data on Form 2B, or on what came to be known as the "long form", for those 15 years and over. This was distributed to every third household in self-enumeration areas and every household in canvasser areas covering not only all geographic areas of Canada, but Canadian government and Armed Forces personnel overseas.

The Labour Force Survey, as carried out in 1971, takes a sample of approximately 30,000 households and asks questions on those household members 14 years and over. This survey excludes the Armed Forces, the Yukon and Northwest Territories, Indian Reserves, inmates of institutions and overseas households.

Enumeration Procedures

The 1971 Census, for the first time, used self-enumeration, whereas the Labour Force Survey uses full-time enumerators who ask the respondents questions in a face-to-face situation. The enumerator in the latter case can explain any questions the respondent does not understand. The census, on the other hand, had to rely on the wording of the questionnaire together with the Instruction Booklet, a Telephone Answering Service and the respondent's comprehension of the large-scale general media campaign conducted prior to and during the census period.

Questions

The wording of the actual questions differs considerably and the Labour Force Survey questionnaire is reproduced at the end of this report. On the census questionnaire, it is Questions 31 to 40 that apply themselves to the economic characteristics of the population, and these may be examined together with Questions 11 to 25 of the Labour Force Survey form. In the case of the latter form, the "Supplementary Survey" conducted in the month immediately preceding the census date (May 1971) concerned itself with the schooling data and the questions on this subject can be compared with Questions 19 to 25 of the census questionnaire on the same subject.

Timing

The census was taken on June 1, 1971 at a time when the labour market is particularly volatile. For example, students are coming into the market, seasonal workers are changing jobs or starting work, young people are joining the labour force while others may choose to leave it at a time of vacation and improved weather conditions. The Labour Force Survey in 1971 was taken on May 22 and June 19, 1971.

A comparison of census data for the Labour Force Survey universe with that of the May 1971 survey was made and a detailed analysis of the results of that comparison is presented in the background paper mentioned earlier, i.e. Statistics Canada Memorandum No. PH-EC-4, "Background Information on the 1971 Census Labour Force Data". This analysis suggested that the census count of the employed in Quebec was underestimated and it is believed this may be in part due to the wording of the French questionnaire. There is

Comparaison des données du recensement sur la population active à celles de l'Enquête sur la population active

En examinant les données du recensement sur la population active, on est porté à se demander comment ces chiffres peuvent être rapprochés de ceux de l'Enquête mensuelle de Statistique Canada sur la population active.

La note n° PH-EC-4 de Statistique Canada, intitulée "Étude des données du recensement de 1971 sur la population active", traite en profondeur des deux ensembles de données. Voici les points saillants de cet exposé:

Univers et échantillonnage

Pour le recensement de 1971, on a recueilli les renseignements sur la population active au moyen de la Formule 2B, appelée communément "formule complète", et ce, pour les personnes de 15 ans et plus. Cette formule a été distribuée à un ménage sur trois dans les secteurs d'autodénombrement et à chaque ménage des secteurs de recensement par représentant, non seulement dans toutes les régions géographiques du Canada, mais également à l'étranger au personnel du gouvernement canadien et aux membres des Forces armées.

L'Enquête sur la population active, telle qu'elle existait en 1971, était fondée sur un échantillon d'environ 30,000 ménages et les questions qu'on y posait s'adressaient aux membres du ménage de 14 ans et plus. L'enquête excluait les membres des Forces armées, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les résidents des réserves indiennes, les pensionnaires d'institution et les ménages canadiens habitant à l'étranger.

Méthodes de dénombrement

Pour le recensement de 1971, on a fait appel pour la première fois aux méthodes d'autodénombrement, alors que dans le cas de l'Enquête sur la population active, ce sont des interviewers qui, sur place, posaient les questions aux enquêtés. Dans ces conditions, l'interviewer peut donner des explications à l'enquêté en cas de besoin. Par contre, pour le recensement, il fallait se fier à la formulation du questionnaire, au Livret d'instructions, à un Service auxiliaire téléphonique et à une campagne publicitaire menée par les médias d'information avant et pendant la période de recensement.

Questions

La formulation des questions est très différente dans les deux cas; nous avons reproduit, à la fin de ce bulletin, un spécimen du questionnaire de l'Enquête sur la population active. Sur le questionnaire du recensement, ce sont les questions 31 à 40 qui portent sur les caractéristiques économiques de la population; on peut donc les comparer aux questions 11 à 25 de la formule de l'Enquête sur la population active. Pour ce qui est de cette dernière formule, "l'enquête supplémentaire", menée le mois qui précédait immédiatement la date du recensement (mai 1971), traitait de la scolarité; on peut comparer les questions de cette enquête aux questions 19 à 25 du questionnaire du recensement, qui portaient sur le même sujet.

Période

Le recensement a eu lieu le 1^{er} juin 1971, à une période où le marché du travail était en pleine évolution. À ce moment-là, par exemple, des étudiants arrivaient sur le marché du travail, des travailleurs saisonniers changeaient d'emploi ou commençaient à travailler, des jeunes gens entraient dans la population active, alors que d'autres en sortaient pour profiter des vacances et du beau temps. L'Enquête de 1971 sur la population active a été menée le 22 mai et le 19 juin.

On a établi une comparaison entre l'univers visé par les questions du recensement sur la population active et celui de l'enquête de mai 1971; il en est résulté une analyse détaillée qui fait l'objet du texte mentionné plus haut, c'est-à-dire la note PH-EC-4 de Statistique Canada, intitulée "Étude des données du recensement de 1971 sur la population active". Cette analyse démontre que le recensement a sous-évalué le nombre de personnes occupées au Québec, et l'on pense que cela résulte en partie de la formulation du questionnaire français. Il semble également que

also evidence that the census included more marginal members of the female labour force in its female unemployed counts and over-estimated the female unpaid family worker group.

Unpublished Data on General Population Characteristics

Certain materials tabulated in the 1971 Census are too detailed or specialized for general publication purposes. These, as well as other forms of information, such as computer print-outs, microfilm, computer "summary" tapes, special tabulations and maps and geographic files, may be made available to users as time and resources permit, on a cost basis. Details on the availability, cost, content, etc. may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Measures of Reliability

Census figures are published in many forms, including detailed population counts of persons by towns, cities, counties and so on. A minority of the data is based on a complete census, while the vast majority is based on a one-third sample of households.

Each figure obtained in the census, whether it is based on a sample or complete coverage, is subject to error. These errors are estimated in order to establish the degree of reliability to be placed on census figures. Sampling errors occur when an estimate is obtained from a sample of households, and depends on the sample size, sample design and estimation, or weighting procedure. Non-sampling errors include such things as coverage errors, response errors (due to misinterpretation by the respondent, for example) and processing errors (coding, document reading, imputation, etc.).

Coverage Errors

Although the intention is to include everyone in the census count, this is never fully achieved, no matter how thorough the method of enumeration may be. Certain groups of the population are more likely to be missed than others. For this reason, a special project has been undertaken after each census in recent years to determine the rate of underenumeration and estimate the total number of missed persons. In 1971, this procedure was termed the Reverse Record Check.⁸

The operation involved the selection of a sample of persons, taken largely from the previous 1966 Census returns, as well as from birth and immigrant registrations since 1966. Their locations on Census Day of 1971 were then established through telephone and mail contacts, searches of administrative records and field traces. By searching the appropriate 1971 Census returns at these locations for the persons in the sample, a rate of underenumeration was derived. In 1971, this rate was estimated at 1.94% which represented about 425,000 persons missed in the census and not accounted for in the tables. Coverage errors are not evenly distributed with respect to all population characteristics so that coverage errors introduce some minor distortions into the census distributions of certain characteristics. More details on coverage errors can be obtained by contacting the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

⁸ For a more detailed review of the coverage or the completeness of the 1971 Census, see G.J. Brackstone and J.-F. Gosselin, 1971 Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check, *Results Memorandum* CDN 71-E-23 (Part 1), Census Field, Statistics Canada, October 1974.

l'on ait compté dans le recensement certaines femmes actives occupant des emplois marginaux comme faisant partie des femmes en chômage et que l'on ait compté plus de travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin qu'il n'y en avait réellement.

Données inédites sur les caractéristiques démographiques générales

Certaines totalisations du recensement de 1971 sont trop détaillées ou spécialisées pour être publiées à l'intention du grand public. Les utilisateurs intéressés peuvent toutefois se les procurer contre remboursement, dans la mesure où le temps et les ressources le permettent; sont également disponibles des imprimés d'ordinateur, des microfilms, des bandes informatiques "sommaires", des totalisations spéciales ainsi que des cartes et des fichiers géographiques. On peut obtenir des détails sur la disponibilité, le coût, le contenu, etc. de ces documents en s'adressant au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Mesures de fiabilité

Les chiffres du recensement sont publiés sous diverses formes, y compris sous forme de chiffres de population détaillés par ville, cité, comté, etc. Une petite partie des données est fondée sur un recensement intégral, alors que la forte majorité est fondée sur un échantillon d'un tiers des ménages.

Chaque chiffre obtenu pour le recensement, qu'il soit fondé sur un échantillon ou sur un univers complet, est susceptible d'être erroné. On calcule la probabilité d'erreur afin d'établir le degré de fiabilité des données du recensement. Lorsqu'on obtient une estimation en se fondant sur un échantillon des ménages, il se produit des erreurs d'échantillonnage qui dépendent de la taille de l'échantillon, de la conception et de l'estimation de l'échantillon ou de la méthode de pondération. D'autres erreurs ne découlent pas seulement de l'échantillonnage, mais de la couverture, des réponses (par exemple, mauvaise compréhension des questions) et du traitement (codage, lecture des documents, imputation, etc.).

Erreurs de couverture

Bien qu'on veuille dénombrer tout le monde lors d'un recensement, on ne parvient jamais entièrement à ce résultat, quels que soient les efforts déployés et le degré de perfection de la méthode de dénombrement. Certains groupes de la population sont plus susceptibles que d'autres de ne pas être dénombrés. C'est pourquoi, après chaque recensement tenu ces dernières années, on a entrepris une étude spéciale en vue d'établir le taux de sous-dénombrement et d'évaluer le nombre total de personnes oubliées. En 1971, on a appelé cette procédure "Contre-vérification des dossiers"⁸.

Il s'agissait de choisir un échantillon de personnes tiré principalement des déclarations du recensement de 1966 ainsi que des enregistrements de naissance et d'immigration reçus depuis 1966. On a ensuite établi où ces personnes se trouvaient le jour du recensement de 1971 et ce, par lettres ou au moyen d'appels téléphoniques, de recherches dans les dossiers administratifs et de recherches sur le terrain. En cherchant les noms de ces personnes parmi les déclarations du recensement de 1971 provenant des endroits où elles habitaient, on a établi un taux de sous-dénombrement. Le taux calculé pour 1971 était de 1.94 %, ce qui signifie qu'environ 425,000 personnes n'ont pas été atteintes par le recensement et n'ont pas été prises en compte dans les tableaux. Les erreurs de couverture ne sont pas réparties également pour toutes les caractéristiques démographiques; c'est pourquoi elles occasionnent une légère distorsion dans les répartitions de certaines caractéristiques du recensement. On peut obtenir plus de détails au sujet des erreurs de couverture en s'adressant au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

⁸ Pour une étude plus détaillée du champ d'observation ou de l'exhaustivité du recensement de 1971, voir G.J. Brackstone et J.-F. Gosselin, Projet d'évaluation, 1971 MP-1: Contre-vérification des dossiers, *Rapport d'enquête* CDN 71-E-23 (partie 1), Secteur du recensement, Statistique Canada, octobre 1974.

Response Errors

These types of errors occur when data are requested, provided, received and recorded. Questions may be misinterpreted by the respondent; he or she may not know, may not remember, or may not wish to give the "correct" answer. Response errors may be considered as being composed of two components: response variance and response bias.

Response Variance

Response variance is that component of the total response error which tends to cancel out over a large number of responses. Some respondents tend to overstate their response to a certain question, others tend to understate it; similarly with enumerators recording information during the follow-up stage. Some questions on the questionnaire may be ambiguous and may invite misunderstandings in either direction. These causes, and many others, contribute to response variance. While the net error from this source may be quite small for large areas, the size of error may be larger for small areas, detailed cross-tabulations or rare characteristics.

Response Bias

Response bias is, roughly speaking, that portion of the total response error which is left after all the cancellation described in the preceding paragraph on response variance has occurred. It is made up of response errors which have a tendency to occur in one direction more than in the other. It may be the result of the reluctance of respondents to admit certain characteristics, a tendency to overstate or understate certain characteristics, or the result of the training and attitude of enumerators. It may be due to the questionnaire which invites errors in one direction more than in the other. Such errors do not cancel out even over large areas or large counts and may be relatively more important at the metropolitan, provincial or national level.

Processing Errors

These errors occur when write-in answers are coded, when questionnaires are read into the computer, and when imputations are done either for non-responses or for edit rejects. As with response errors, one can distinguish the variance due to processing error (i.e. the random errors which will tend to cancel out over a large number of cases) and the processing bias resulting from systematic errors (e.g., as a result of consistent misunderstanding of a coding instruction).

Reliability Estimates

The reliability estimates given in this report for the stated sets of characteristics include errors due to response, processing and (where applicable) sampling errors, but do not include coverage errors, response bias, or any other systematic biases. These estimates of reliability are published in order to give an indication of the level of error only and are not meant for use in hypothesis testing or detailed analysis.

Users wishing to obtain reliability estimates for a given cell of data in any table in this Volume Series should follow these procedures:

1. Determine if the table is based on the complete census or on the one third sample (see footnote at the bottom of Table A). Note that all tables in this volume are based on the one third sample.
2. Determine the categories defining the cell (in some cases this may be just a single category such as an age group, while for a cell in a cross-classification involving several characteristics there may be several categories, e.g., a sex category, a marital status category, and a level of schooling category).
3. Referring to the appropriate part of Table A (complete census or one-third sample) as determined in 1. above, locate the cell-

Erreurs de réponse

Ce genre d'erreurs se produit lorsque les renseignements sont demandés, fournis, reçus et inscrits. Le recensé peut mal interpréter les questions, il peut ne pas savoir, ne pas vouloir donner la réponse "exacte" ou ne pas s'en souvenir. Les erreurs de réponse se composent de deux éléments: la variance de réponse et le biais de réponse.

Variance de réponse

La variance de réponse constitue l'élément de l'ensemble des erreurs de réponse qui tend à s'annuler sur un grand nombre de réponses. Certains recensés ont tendance à exagérer leur réponse à une question donnée, alors que d'autres ont tendance à l'atténuer; il en est de même des représentants qui inscrivent les renseignements lors des suivis. Certaines questions du questionnaire peuvent être ambiguës et donner lieu à une mauvaise interprétation dans un sens ou dans l'autre. Ces facteurs, et bien d'autres, contribuent à la variance de réponse. Bien que la proportion nette d'erreurs de ce genre soit plutôt réduite pour les grandes régions, elle peut être plus élevée pour les petites régions, les tableaux recoupés détaillés ou les caractéristiques rares.

Biais de réponse

En gros, le biais de réponse constitue la partie de l'ensemble des erreurs de réponse qui demeure après toutes les annulations décrites dans le paragraphe précédent, "Variance de réponse". Il se compose des erreurs de réponse qui ont tendance à aller dans un sens plutôt que dans l'autre. Il peut résulter de la réticence de certains recensés à fournir certaines caractéristiques, de la tendance à sur-représenter ou à sous-représenter certaines caractéristiques, ou de la formation et de l'attitude des représentants du recensement. Il peut être dû au fait que le questionnaire encourage les erreurs dans un sens plutôt que dans l'autre. Ces erreurs ne s'annulent pas, même pour les grandes régions ou sur un grand nombre de réponses, et elles peuvent se révéler relativement plus importantes aux niveaux métropolitain, provincial ou national.

Erreurs de traitement

Ces erreurs surviennent lorsque les réponses en toutes lettres sont codées, lorsque les questionnaires sont lus par l'ordinateur, et lorsque les imputations sont effectuées soit pour des non-réponses, soit pour des rejets au contrôle. Comme pour les erreurs de réponse, on peut distinguer la variance due à l'erreur de dépouillement (c'est-à-dire les erreurs aléatoires qui tendent à se neutraliser sur un grand nombre de cas) et le biais de traitement résultant des erreurs systématiques (causées par une mésinterprétation constante d'une instruction de codage).

Estimations de fiabilité

Les estimations de fiabilité présentées dans ce bulletin pour les ensembles de caractéristiques tiennent compte des erreurs de réponse, de traitement et (s'il y a lieu) d'échantillonnage, mais ne comprennent pas les erreurs de couverture, le biais de réponse, ou tout autre biais systématique. Ces estimations de fiabilité sont publiées uniquement pour donner une indication du niveau d'erreur et ne doivent pas être utilisées pour vérifier une hypothèse ou effectuer une analyse détaillée.

Les utilisateurs qui désirent obtenir des estimations de fiabilité pour une rubrique particulière de données dans l'un ou l'autre des tableaux de cette série doivent procéder comme suit:

1. Établir si le tableau est fondé sur le recensement intégral ou sur l'échantillon d'un tiers des ménages (voir le renvoi au bas du tableau A). Il convient de noter que tous les tableaux de ce volume sont fondés sur l'échantillon d'un tiers des ménages.
2. Établir les catégories qui définissent la rubrique (dans certains cas, il peut s'agir d'une seule catégorie telle qu'un groupe d'âge, alors que pour une rubrique dans une classification recoupée où entrent en jeu plusieurs caractéristiques, il peut y avoir plusieurs catégories: par ex., sexe, état matrimonial et niveau de scolarité).
3. En se reportant à la partie appropriée du tableau A (recensement intégral ou échantillon d'un tiers des ménages) établie en 1. ci-dessus,

defining category which presents the highest reliability estimate value. This is the row to be used for obtaining the required reliability estimate.

4. Choose the column of Table A to use by finding the column heading closest to the value in the given cell of the census table.
5. Read off the figure from the row and column of Table A identified in steps 3. and 4. above.

Having determined the proper reliability estimate figure from the table, the user can be reasonably certain that, for the enumerated population, the true value lies within plus or minus twice the reliability estimate (e.g., for a figure of 100, the range would be 100 ± 32.2 using class of worker wage-earners; self-employed as an example) and virtually certain that it lies within plus or minus three times the reliability estimate (e.g., for the same figure of 100, the range would be 100 ± 48.3).

trouver la catégorie de définition de la rubrique qui donne la plus haute estimation de fiabilité. C'est la rangée dont il faut se servir pour obtenir l'estimation de fiabilité voulue.

4. Choisir, dans le tableau A, la colonne à utiliser, en trouvant la rubrique de colonne qui se rapproche le plus de la valeur de la rubrique concernée du tableau de recensement.
5. Lire le chiffre qui se trouve au croisement de la rangée et de la colonne du tableau A établies en 3. et 4. ci-dessus.

Une fois l'estimation de fiabilité pertinente établie, l'utilisateur peut être raisonnablement certain que, pour la population recensée, la valeur exacte se situe entre plus ou moins deux fois l'estimation de fiabilité (par ex., pour le chiffre 100, l'éventail serait de 100 ± 32.2 , en prenant le statut salariés, travailleurs indépendants à titre d'exemple); l'utilisateur peut être pratiquement certain que cette valeur se situe entre plus ou moins trois fois l'estimation de fiabilité (par ex., pour le chiffre 100, l'éventail serait de 100 ± 48.3).

RELIABILITY ESTIMATES



ESTIMATIONS DE FIABILITÉ

TABLE A. Reliability Estimates¹

No.	Characteristic	50	100	200	500	1,000	2,000	5,000	10,000
Period of immigration:									
1	1946 - 1960	17.8	25.2	35.7	56.4	79.7	113.0	178	252
2	1961 - 1971 ²	15.4	21.8	30.9	48.8	69.0	97.6	154	218
3	Before 1946	12.3	17.4	24.6	38.9	55.0	77.7	123	174
Occupation major groups:									
4	Occupation major groups, all except not stated	12.6	17.9	25.3	39.9	56.5	80.1	126	179
5	Occupation not stated	15.8	22.3	31.5	49.8	70.5	99.8	158	223
Marital status:									
6	Single	14.5	20.6	29.2	46.0	65.2	92.2	146	206
7	Widowed; divorced	12.6	17.7	24.8	38.0	54.7	77.7	118	173
8	Married (spouse present, spouse absent and separated).	7.9	11.2	15.8	25.0	35.4	50.1	79	112
Age:									
9	15 - 24 years	14.2	20.1	28.5	45.0	63.6	90.0	142	201
10	45 - 64; 65 + years	12.4	17.6	24.9	39.4	55.7	78.7	124	176
11	25 - 44 years	10.6	15.0	21.2	33.5	47.3	67.0	105	150
Level of schooling:									
12	Less than Grade 9; some university; university degree.	13.9	19.7	27.9	44.1	62.3	88.1	139	197
13	Grades 9 - 10; 11; 12 - 13	10.8	15.3	21.6	34.1	48.3	68.3	108	153
Class of worker:									
14	Unpaid family workers	13.8	19.5	27.5	43.6	61.6	87.1	138	195
15	Wage-earners; self-employed	11.4	16.1	22.8	36.0	50.9	72.0	114	161
Labour force activity:									
16	Employed; in the labour force; not in the labour force.	10.8	15.3	21.6	34.2	48.3	68.3	108	153
17	All other	13.7	19.4	27.4	43.3	61.2	86.6	137	194
School attendance:									
18	Attending school full-time	13.7	19.4	27.4	43.3	61.3	86.7	137	194
19	Not attending school full-time	8.8	12.4	17.6	27.8	39.4	55.7	88	125
20	Date of completion of vocational training	13.1	18.6	26.2	40.9	58.2	82.1	127	183
Weeks worked in 1970:									
21	1 - 13, 14 - 26, 27 - 39, 40 - 48 weeks part-time	13.0	18.4	26.0	41.1	58.1	82.1	130	184
22	49 - 52 weeks part-time; full-time, any number of weeks.	10.0	14.1	20.0	31.6	44.7	63.3	100	141
Vocational training:									
23	Persons reporting completed vocational course; and persons not reporting completed vocational course.	12.6	17.8	25.2	39.9	56.4	79.8	126	178
24	Hours usually worked	12.4	17.5	24.8	39.2	55.4	78.3	124	175
Industry:									
25	Industry division	12.4	17.5	24.8	39.2	55.4	78.3	124	175
26	Kind of vocational course	12.3	17.3	24.5	38.8	54.9	77.6	123	174
27	Sex	10.6	14.9	21.3	33.4	47.2	66.6	103	147

¹ Does not include coverage errors, response bias or any other systematic biases.
² Includes the first five months only of 1971.

TABLEAU A. Estimations de fiabilité¹

20,000	50,000	100,000	200,000	500,000	1,000,000	2,000,000	5,000,000	Caractéristique	No
357	564	797	1,128	1,783	2,521			Période d'immigration:	
309	488	690	976	1,543				1946 - 1960	1
246	389	550	777	1,164	1,645	2,326	3,680	1961 - 1971 ²	2
								Avant 1946	3
253	399	565	801					Grands groupes professionnels:	
								Tous les grands groupes, sauf les professions non déclarées.	4
315	498	705	998	1,577				Professions non déclarées	5
292	460	652	922	1,457	2,061	2,915		État matrimonial:	
246	367	551	765	1,226				Célibataires	6
158	250	354	501	792	1,119	1,584	2,504	Veufs; divorcés	7
								Marié(e)s (époux et épouse présents, époux ou épouse absent et séparé(e)s).	8
285	450	636	900	1,423	2,012	2,846		Âge:	
249	394	557	787	1,245	1,760	2,402		15 - 24 ans	9
212	335	473	669	1,059	1,497	2,116	3,348	45 - 64; 65 + ans	10
								25 - 44 ans	11
279	440	623	881	1,393	1,970			Niveau de scolarité:	
								N'ayant pas atteint la 9 ^e année; université; grade universitaire.	12
316	341	483	683	1,080	1,527			9 ^e - 10 ^e année; 11 ^e année; 12 ^e - 13 ^e année . .	13
275	436	616	871					Statut:	
228	360	509	720	1,138	1,541	2,180	3,447	Travailleurs familiaux non rémunérés	14
								Salariés; travailleurs indépendants	15
216	342	483	683	1,080	1,527	2,159	3,416	Activité:	
								Personnes occupées; dans la population active; inactifs.	16
274	433	612	866	1,370	1,942	2,746		Tous les autres	17
274	433	613	867	1,370				Fréquentation scolaire:	
176	278	394	557	880	1,245	1,761	2,784	Fréquentant l'école à plein temps	18
								Ne fréquentant pas l'école à plein temps . . .	19
257	415	573	829					Date d'achèvement du cours professionnel . . .	20
260	411	581	823	1,309	1,847			Semaines travaillées en 1970:	
								1 - 13, 14 - 26, 27 - 39, 40 - 48 semaines à temps partiel.	21
200	316	447	633	1,000	1,414	2,000	3,148	49 - 52 semaines à temps partiel; plein temps, quel que soit le nombre de semaines.	22
252	399	564	798	1,262	1,784	2,523		Formation professionnelle:	
								Personnes ayant terminé un cours professionnel; et personnes n'ayant pas terminé un cours professionnel.	23
248	392	554	783	1,238	1,727	2,402		Nombre habituel d'heures travaillées	24
248	392	554	783					Activité économique:	
								Division de l'activité économique	25
245	388	589	776					Genre de cours professionnel	26
202	329	466	652	1,049	1,485	2,182	3,318	Sexe	27

¹ Ne comprend pas les erreurs de couverture, le biais des réponses ou tout autre biais systématique.

² Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.



1971 CENSUS POPULATION QUESTIONNAIRE
AND
INSTRUCTIONS PERTAINING TO RELEVANT QUESTIONS

QUESTIONNAIRE-POPULATION DE 1971
ET
INSTRUCTIONS SUR LES QUESTIONS PERTINENTES

1. Print the NAMES of usual residents of this dwelling on June 1, 1971: (a) present in this dwelling. (b) temporarily away. Include persons with no other home. <i>For definitions and order of listing, see Instruction Booklet.</i>	2. RELATIONSHIP TO HEAD OF HOUSEHOLD <i>The HEAD of household is: the husband rather than the wife; the parent where there is one parent only, with unmarried children; or any member of a group sharing a dwelling equally.</i> FILL ONE CIRCLE ONLY					3. SEX FILL ONE CIRCLE ONLY	4. MARITAL STATUS FILL ONE CIRCLE ONLY	5. MOTHER TONGUE Language FIRST spoken and STILL UNDERSTOOD FILL ONE CIRCLE ONLY	6. DATE OF BIRTH				
									MONTH AND YEAR OF BIRTH	MONTH OF BIRTH	YEAR OF BIRTH		
									Month	Decade	Actual Year		
Person 1 Last name First name Initial	<input type="radio"/> Head of household <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Son-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input checked="" type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	<input type="radio"/> Jan. to May <input type="radio"/> June to Dec.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191- <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 2 Last name First name Initial	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	<input type="radio"/> Jan. to May <input type="radio"/> June to Dec.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191- <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 3 Last name First name Initial	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input checked="" type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	<input type="radio"/> Jan. to May <input type="radio"/> June to Dec.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191- <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 4 Last name First name Initial	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	<input type="radio"/> Jan. to May <input type="radio"/> June to Dec.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191- <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 5 Last name First name Initial	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input checked="" type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	<input type="radio"/> Jan. to May <input type="radio"/> June to Dec.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191- <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 6 Last name First name Initial	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	<input type="radio"/> Jan. to May <input type="radio"/> June to Dec.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191- <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 7 Last name First name Initial	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input checked="" type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	<input type="radio"/> Jan. to May <input type="radio"/> June to Dec.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191- <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9

7. Are there more than 7 persons in this household?
 Yes No

List 7 persons only on this form. Use the additional form provided to list other household members.

8. Is there anyone left out of QUESTION 1 because you were not sure whether he should be listed?
 Yes No

For example, a lodger who also has another home, a new baby still in the hospital, or a former occupant of this household who has become a patient in a hospital or sanatorium within the past six months.

If "Yes", write name(s) here and the reason:

9. Is there anyone listed in QUESTION 1 who is away from home now?
 Yes No

For example, on a vacation, attending university, or in a hospital.

If "Yes", write name(s) and reason this person is away:

10. How many visitors or other persons who have a usual home elsewhere in Canada stayed here on June 1?
 None 3 6 9
 1 4 7 10 or more
 2 5 8

1. Inscrivez (en lettres moulées) le NOM des résidents habituels de ce logement le 1 ^{er} juin 1971: a) présents dans ce logement, b) temporairement absents. Comptez les personnes sans autre résidence. Pour les définitions et l'ordre d'inscription des noms, consultez le Livre d'instructions.	2. LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE Le CHEF de ménage est: l'époux plutôt que l'épouse; le père ou la mère, s'il n'y en a qu'un des deux, avec des enfants non mariés; ou tout membre d'un groupe se partageant un logement à part égale. NE REMPLIR QU'UN CERCLE					3. SEXE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	4. ÉTAT MATRIMONIAL NE REMPLIR QU'UN CERCLE	5. LANGUE MATERNELLE La PREMIÈRE langue parlée et ENCORE COMPRISE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	6. DATE DE NAISSANCE					
	MOS ET ANNÉE DE NAISSANCE	MOS DE NAISSANCE	ANNÉE DE NAISSANCE											
			DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE										
				NE REMPLIR QU'UN CERCLE	NE REMPLIR QU'UN CERCLE	NE REMPLIR QU'UN CERCLE	NE REMPLIR QU'UN CERCLE	NE REMPLIR QU'UN CERCLE	NE REMPLIR QU'UN CERCLE	NE REMPLIR QU'UN CERCLE	NE REMPLIR QU'UN CERCLE			
1 ^{re} personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	<input type="radio"/> Chef de ménage <input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Chambreur <input type="radio"/> Épouse du chambreur <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Neveu ou nièce <input type="radio"/> Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	<input checked="" type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Célibataire (jamais marié(e)) <input type="radio"/> Actuellement marié(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e)	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Allemand <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> Autre (précisez) →	Mois Année	<input type="radio"/> Janv. à mai <input type="radio"/> Juin à déc.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191 <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	
2 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	<input type="radio"/> Épouse du chef <input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Chambreur <input type="radio"/> Épouse du chambreur <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Neveu ou nièce <input type="radio"/> Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Célibataire (jamais marié(e)) <input type="radio"/> Actuellement marié(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e)	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Allemand <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> Autre (précisez) →	Mois Année	<input type="radio"/> Janv. à mai <input type="radio"/> Juin à déc.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191 <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	
3 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	<input type="radio"/> Épouse du chef <input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Chambreur <input type="radio"/> Épouse du chambreur <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Neveu ou nièce <input type="radio"/> Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Célibataire (jamais marié(e)) <input type="radio"/> Actuellement marié(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e)	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Allemand <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> Autre (précisez) →	Mois Année	<input type="radio"/> Janv. à mai <input type="radio"/> Juin à déc.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191 <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	
4 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	<input type="radio"/> Épouse du chef <input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Chambreur <input type="radio"/> Épouse du chambreur <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Neveu ou nièce <input type="radio"/> Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Célibataire (jamais marié(e)) <input type="radio"/> Actuellement marié(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e)	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Allemand <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> Autre (précisez) →	Mois Année	<input type="radio"/> Janv. à mai <input type="radio"/> Juin à déc.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191 <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	
5 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	<input type="radio"/> Épouse du chef <input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Chambreur <input type="radio"/> Épouse du chambreur <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Neveu ou nièce <input type="radio"/> Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Célibataire (jamais marié(e)) <input type="radio"/> Actuellement marié(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e)	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Allemand <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> Autre (précisez) →	Mois Année	<input type="radio"/> Janv. à mai <input type="radio"/> Juin à déc.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191 <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	
6 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	<input type="radio"/> Épouse du chef <input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Chambreur <input type="radio"/> Épouse du chambreur <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Neveu ou nièce <input type="radio"/> Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Célibataire (jamais marié(e)) <input type="radio"/> Actuellement marié(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e)	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Allemand <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> Autre (précisez) →	Mois Année	<input type="radio"/> Janv. à mai <input type="radio"/> Juin à déc.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191 <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	
7 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	<input type="radio"/> Épouse du chef <input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Père ou mère <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Frère ou sœur <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Fils ou fille du chef <input type="radio"/> Gendre ou bru <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Chambreur <input type="radio"/> Épouse du chambreur <input type="radio"/> Enfant du chambreur	<input type="radio"/> Neveu ou nièce <input type="radio"/> Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Célibataire (jamais marié(e)) <input type="radio"/> Actuellement marié(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e)	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Allemand <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> Autre (précisez) →	Mois Année	<input type="radio"/> Janv. à mai <input type="radio"/> Juin à déc.	<input type="radio"/> 186-187-188-189-190-191 <input type="radio"/> 192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	

7. Le ménage compte-t-il plus de 7 personnes?
 Oui Non

N'inscrivez pas plus de 7 personnes dans ce questionnaire. Pour les autres membres du ménage, servez-vous du questionnaire supplémentaire.

8. Reste-t-il quelqu'un que vous n'avez pas inscrit à la QUESTION 1 parce que vous n'étiez pas certain s'il fallait l'inscrire ou non?
 Oui Non

Par exemple, un chambreur qui a aussi une autre résidence, un nouveau-né encore à l'hôpital, ou un autre membre de ce ménage admis dans un hôpital ou un sanatorium depuis les derniers six mois.

Si vous avez répondu "Oui", inscrivez le(s) nom(s) et la raison de l'omission:

9. Y a-t-il des personnes inscrites à la QUESTION 1 qui sont présentement absentes?
 Oui Non

Par exemple, en vacances, à l'université ou à l'hôpital.

Si vous avez répondu "Oui", inscrivez le(s) nom(s) et la raison de l'absence:

10. Combien de visiteurs ou autres personnes ayant leur résidence habituelle ailleurs au Canada séjournèrent ici le 1^{er} juin?
 Aucun 3 6 9
 1 4 7 10 ou plus
 2 5 8

NAME OF PERSON _____

11. Where were you born?
If born IN Canada, mark the province then SKIP TO QUESTION 13.
 Nfld. N.S. Que. Man. Alta. Yukon
 P.E.I. N.B. Ont. Sask. B.C. N.W.T.
Otherwise, mark country according to present boundaries.
 U.K. Poland
 Germany Rep. of Ireland
 Italy U.S.A.
 Other, write here _____

12. If born OUTSIDE Canada, in what period did you first immigrate to Canada?
 Before 1931 1931-1945 1946-1950 1951-1955
 1956-1960 1961-1964 1965 1966
 1967-1968 1969 1970 1971

13. Were your PARENTS born IN Canada?
 Both Mother only
 Neither Father only

14. Of what country are you a CITIZEN?
 Canada U.S.A.
 U.K.
 Other, write here _____

15. To what ethnic or cultural group did you or your ancestor (on the male side) belong on coming to this continent?
 English Native Indian Polish
 French Band Scottish
 German Native Indian Ukrainian
 Irish Non-Band
 Italian Netherlands
 Jewish Norwegian
 Other, write here _____

16. What is your religion?
 Anglican Pentecostal No religion
 Baptist Presbyterian
 Greek Orthodox Roman Catholic
 Jewish Salvation Army
 Lutheran Ukrainian Catholic
 Moonite United Church
 Other, write here _____

17. What language do you MOST OFTEN speak at home now?
 English Magyar
 French Netherlands
 German Polish
 Italian Ukrainian
 Italian Yiddish
 Other, write here _____

18. Can you speak English or French well enough to conduct a conversation? (See Instruction Booklet.)
 English only Both English and French
 French only Neither English nor French

19. Have you attended school or university since last September?
 Yes, full-time Yes, part time, day or evening No

20. What is the HIGHEST grade or year of elementary or secondary school you ever attended? (See Instruction Booklet.)
 No schooling Elementary or secondary (grade or year)
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
 Kindergarten 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

21. Are you 15 years of age or older (i.e., born before June 1, 1956)?
 No *End here for this person*
 Yes *Continue below*

22. Where did you attend your HIGHEST grade of elementary or secondary school?
 This province Other province (specify) _____
 Outside Canada
 No schooling

23. How many years of schooling have you had since secondary school?
 University None 1 2 3 4 5 6+
 1 2 3+
 Other (See Instruction Booklet.) 1 2 3+ 4

24. Do you have a university degree, certificate or diploma? Mark highest academic qualification.
 No university degree, certificate or diploma
 Yes, a university certificate or diploma (below Bachelor level)
 Yes, Bachelor degree
 Yes, First Professional degree
 Yes, a Master's or equivalent, or earned Doctorate (e.g., Ph.D., Ed.D.)

25. Have you EVER COMPLETED a full-time vocational course of three months or longer? Do not include university or high school courses.
 Yes, apprenticeship course No *GO TO QUESTION 26*
 Yes, other full-time vocational

(a) Describe course or apprenticeship of longest duration (e.g., auto mechanic, chemical technology, drafting, commercial art, X-ray technician, accounting, barbering...)

(b) How long was this course or apprenticeship?
 3-5 months 1-2 years More than 3 years
 6-12 months 2-3 years

(c) When did you complete this course or apprenticeship?
 Before 1946 1946-1955 1956-1960 1961-1965 1966-1968 1969-1971

26. Where did you live 5 years ago, on June 1, 1966?
 Same dwelling *SKIP TO QUESTION 28*
 Same city, town, village or municipality (not same dwelling)
 Outside of Canada
 Different city, town, village or municipality in Canada, give its name _____
 City, town, village, municipality, etc. _____
 County _____ Province _____

IMPORTANT: If outside city or town limits, specify name of suburban municipality and not of city or town.

27. How many times have you MOVED from one Canadian city, town, village or municipality to another since June 1, 1966? Count moving away and returning to the same place as 2 moves.
 None 1 2 3 4 5 or more

28. For PERSONS ever married:
 What was the date of your first marriage?
 Mark circles for month, decade and year.

Month	Decade	Year
<input type="radio"/> Jan. <input type="radio"/> July	<input type="radio"/> 188- <input type="radio"/> 0	<input type="radio"/> 0
<input type="radio"/> Feb. <input type="radio"/> Aug.	<input type="radio"/> 189- <input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 1
<input type="radio"/> Mar. <input type="radio"/> Sept.	<input type="radio"/> 190- <input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 2
<input type="radio"/> Apr. <input type="radio"/> Oct.	<input type="radio"/> 191- <input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 3
<input type="radio"/> May <input type="radio"/> Nov.	<input type="radio"/> 192- <input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 4
<input type="radio"/> June <input type="radio"/> Dec.	<input type="radio"/> 193- <input type="radio"/> 5	<input type="radio"/> 5
	<input type="radio"/> 194- <input type="radio"/> 6	<input type="radio"/> 6
	<input type="radio"/> 195- <input type="radio"/> 7	<input type="radio"/> 7
	<input type="radio"/> 196- <input type="radio"/> 8	<input type="radio"/> 8
	<input type="radio"/> 197- <input type="radio"/> 9	<input type="radio"/> 9

29. For WOMEN ever married:
 How many babies have you had, not counting stillbirths?
 None 5 10
 1 6 11
 2 7 12
 3 8 13
 4 9 14+

30. For MEN 35 years of age or over:
 Did you have any wartime service in the active military forces of Canada or allied countries?
 Yes, in World War I or earlier wars
 Yes, in World War II or in Korea
 No wartime service

QUESTIONS 31 TO 40 ARE TO BE ANSWERED IF YOU ARE 15 OR OVER (BORN BEFORE JUNE 1, 1966)

31. (a) How many hours did you work for pay or profit last week? Include all jobs and overtime.
 None 20 or more
 1-19

(b) Last week, how many hours did you help without pay in the operation of a family business or farm? Do not include housework in own home.
 None 20 or more
 1-19

(c) Did you look for work last week? For example, contact a Canada Manpower Centre, speak with employers, place or answer newspaper ads, etc.
 Yes No

(d) Last week did you have a job from which you were on temporary lay-off?
 Yes No

(e) Last week did you have a job or business from which you were absent because of illness, vacation, strike, training courses, etc.?
 Yes No

32. When did you last work at all, even for a few days?
 In 1971 In 1970
 Before 1970 *SKIP TO QUESTION 40*
 Never worked

33. How many hours do you usually work each week?
 1-19 20-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50 or more

34. For whom did you work?
 PLEASE PRINT:
 Name of firm, government agency, etc. _____
 Department, branch, division, or section _____

35. Industry
 What kind of business, industry or service was this?
 Give a full description, e.g., paper-box mfg., road construction, retail shoe store.

36. Occupation
 (a) What kind of work were you doing?
 E.g., selling shoes, civil engineering, motor vehicle repairing, metal machining, clerical work.
 (b) What were your most important activities or duties?
 E.g., fitting shoes, designing bridges, auto body work, operating lathe, posing invoices.
 (c) What was your job title?
 E.g., manager of shoe department, civil engineer, auto body repairman, lathe operator, invoice clerk.

37. In this occupation were you mainly:
 working for wages, salary, tips or commission?
 working without pay in a family business or farm?
 self-employed without paid help?
 self-employed with paid help?
 Was this farm or business incorporated? Yes No

38. Where do you usually work? Give this information for job described above. If no usual place of work, see Instruction Booklet.
 Number _____ Street _____
 City, town, village or municipality _____ County _____ Province _____
 At home Outside Canada

39. (a) In how many weeks did you work during 1970? Include weeks worked part-time, leave with pay and weeks of self-employment.
 Did not work during 1970 1-13 14-26 27-39 40-48 49-52
 (b) Was this work mainly full-time or part-time?
 Full-time Part-time

40. INCOME FOR 1970 (State in dollars only)
 (a) During 1970 what were your total wages and salaries, commissions, bonuses, tips, etc.? (before any deductions)
 Amount \$ _____/00 None
 (b) During 1970 what was your net income from self-employment or operating your own non-farm business or professional practice? State total business income less expenses of operation. If lost money, give amount and write "Lost".
 Amount \$ _____/00 None
 (c) During 1970 what was your net income from operating a farm on your own account or in partnership? State total farm income less expenses of operation. If lost money, give amount and write "Lost".
 Amount \$ _____/00 None
 (d) During 1970 how much income did you receive from:
 1. Family and youth allowances? Amount \$ _____/00 None
 2. Government old age pensions, Canada pensions, and Quebec pensions? Amount \$ _____/00 None
 3. Other government income? (e.g., unemployment insurance, veterans' pensions and allowances, welfare) Amount \$ _____/00 None
 4. Retirement pensions from previous employment? Amount \$ _____/00 None
 5. Bond and deposit interest and dividends? Amount \$ _____/00 None
 6. Other investment income? (e.g., net rents) Amount \$ _____/00 None
 7. Other income? (e.g., alimony) Amount \$ _____/00 None
 (e) During 1970 what was your total income? (a+b+c+d) Amount \$ _____/00 None

NOM DE LA PERSONNE _____

11. **où êtes-vous né?**
Si vous êtes né AU Canada, indiquez la province et PASSEZ À LA QUESTION 13.
 T.-N. N.-É. Qué. Man. Alb. Yukon
 P.-É. N.-B. Ont. Sask. C.-B. T.N.-O.
Si vous êtes né EN DEHORS DU Canada, indiquez le pays suivant les frontières actuelles.
 Royaume-Uni Pologne
 Allemagne Rép. d'Irlande
 Italie États-Unis
 Autre, écrivez ici: _____

12. **Si vous êtes né EN DEHORS DU Canada, quand avez-vous immigré au Canada pour la première fois?**
 Avant 1931 1931-1945 1946-1950 1951-1955
 1956-1960 1961-1964 1965 1966
 1967-1968 1969 1970 1971

13. **Vos PARENTS sont-ils nés AU Canada?**
 Les deux La mère seulement Ni l'un ni l'autre Le père seulement

14. **De quel pays êtes-vous CITOYEN?**
 Canada États-Unis Royaume-Uni
 Autre, écrivez ici: _____

15. **A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent?**
 Anglais Français Irlandais Italien Juif
 Indien nord-américain Dans une bande Irlandais - Non dans une bande Luthérien Mennonite
 Polonais Écossais Ukrainien Néerlandais Norvégien

16. **Quelle est votre religion?**
 Anglicane Grecque orthodoxe Juive Luthérienne Mennonite
 Pentecostale Presbytérienne Catholique romaine Armée du Salut Catholique ukrainienne Église-Unie
 Aucune

17. **Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison?**
 Anglais Français Allemand Indien Italien
 Magyar Néerlandais Polonais Ukrainien Yiddish

18. **Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? (Consultez le Livre d'instructions.)**
 L'anglais seulement Le français seulement L'anglais et le français Ni l'anglais ni le français

19. **Avez-vous fréquenté l'école ou l'université depuis septembre dernier?**
 Oui, à plein temps Oui, cours du jour ou du soir à temps partiel Non

20. **Quel NIVEAU DE SCOLARITÉ AVEZ-VOUS ATTEINT à l'école primaire ou secondaire? (Consultez le Livre d'instructions.)**
 N'ai jamais fréquenté l'école Jardin d'enfants
 École primaire ou secondaire (classe ou année) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
 1 2 3 4 5 ou plus

21. **Avez-vous 15 ans ou plus (c.-à-d., êtes-vous né avant le 1^{er} juin 1956)?**
 Non Oui

22. **Où avez-vous atteint votre niveau de scolarité LE PLUS ÉLEVÉ? (primaire ou secondaire)**
 Cette province Autre province (précisez) _____
 Hors du Canada Aucune scolarité

23. **Combien d'années d'études avez-vous terminées depuis l'école secondaire?**
 Université _____ 1 2 3 4 5 6+
 Aucune 1 2 3 4
 Autre (Consultez le Livre d'instructions.) _____ 1 2 3

24. **Détenez-vous un certificat, diplôme ou grade universitaire?**
 Remplir le cercle qui indique le grade le plus élevé.
 Aucun certificat, diplôme ou grade universitaire
 Oui, certificat ou diplôme universitaire (inférieur au baccalauréat)
 Oui, baccalauréat
 Oui, premier diplôme permettant d'exercer une profession
 Oui, maîtrise ou licence, ou doctorat acquis (ex., D. Ph., D. Ed.)

25. **Avez-vous TERMINÉ, à plein temps, un cours de formation professionnelle de trois mois ou plus?**
 Ne comptez pas les cours universitaires ou du niveau secondaire.
 Oui, un cours d'apprentissage Non PASSEZ À LA QUESTION 26
 Oui, autre cours de formation professionnelle à plein temps

a) **Descrивez le cours ou l'apprentissage le plus long**
 (par ex., mécanique automobile, technologie de la chimie, dessin, dessin publicitaire, technique de la radiologie, comptabilité, coiffure...)
 b) **Combien de temps a duré le cours ou l'apprentissage?**
 3-5 mois 6-12 mois 1-2 ans 2-3 ans Plus de 3 ans
 c) **Quand avez-vous terminé le cours ou l'apprentissage?**
 Avant 1946 1946-1955 1956-1960 1961-1965 1966-1968 1969-1971

26. **Où habitez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1^{er} juin 1966?**
 Dans le même logement Dans la même ville, le même village, la même municipalité (mais pas dans le même logement)
 En dehors du Canada
 Dans une autre ville, un autre village, une autre municipalité du Canada. Indiquez-en le nom _____

27. **Combien de fois avez-vous DÉMÉNAGÉ pour vous installer dans une autre ville, un autre village, ou une autre municipalité du Canada depuis le 1^{er} juin 1966? Comptez 2 déménagements si vous avez quitté un endroit pais y êtes revenu plus tard.**
 Aucune 1 2 3 4 5 ou plus

28. **Aux PERSONNES déjà mariées:**
 Quelle est la date de votre premier mariage? Marquez le cercle du mois, de la décennie et de l'année.

Mois	Décennie	Année
<input type="radio"/> Janv.	<input type="radio"/> 188-190	<input type="radio"/> 01
<input type="radio"/> Fév.	<input type="radio"/> 189-191	<input type="radio"/> 02
<input type="radio"/> Mars	<input type="radio"/> 190-192	<input type="radio"/> 03
<input type="radio"/> Avr. l	<input type="radio"/> 191-193	<input type="radio"/> 04
<input type="radio"/> Mai	<input type="radio"/> 192-194	<input type="radio"/> 05
<input type="radio"/> Juin	<input type="radio"/> 193-195	<input type="radio"/> 06
<input type="radio"/> Juil.	<input type="radio"/> 194-196	<input type="radio"/> 07
<input type="radio"/> Août	<input type="radio"/> 195-197	<input type="radio"/> 08
<input type="radio"/> Sept.	<input type="radio"/> 196-198	<input type="radio"/> 09
<input type="radio"/> Oct.	<input type="radio"/> 197-199	<input type="radio"/> 10
<input type="radio"/> Nov.	<input type="radio"/> 198-200	<input type="radio"/> 11
<input type="radio"/> Déc.	<input type="radio"/> 199-201	<input type="radio"/> 12

29. **RENDRE AUX QUESTIONS 31 À 40 SI VOUS AVEZ 15 ANS OU PLUS (NÉ AVANT LE 1^{er} JUIN 1956)**

31. a) **Combien d'heures avez-vous travaillé la semaine dernière contre rémunération ou en vue d'un bénéfice? Comptez tous les emplois et toutes les heures supplémentaires.**
 Aucune 1-19 20 ou plus

b) **La semaine dernière combien d'heures avez-vous aidé sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale? Ne comptez pas les travaux ménagers chez vous.**
 Aucune 20 ou plus 1-19

c) **Avez-vous cherché du travail la semaine dernière? Par ex., en vous adressant au Centre de main-d'œuvre du Canada, en demandant du travail à des employeurs, en plaçant des annonces dans les journaux ou en y répondant, etc.**
 Oui Non

d) **La semaine dernière avez-vous un emploi dont vous aviez été congédié temporairement?**
 Oui Non

e) **La semaine dernière avez-vous un emploi ou une entreprise dont vous étiez absent à cause de maladie, de vacances, d'une grève, d'un cours de formation, etc.?**
 Oui Non

32. **Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne fût-ce que quelques jours?**
 En 1971 En 1970 Avant 1970 N'ai jamais travaillé

33. **Combien d'heures travaillez-vous habituellement par semaine?**
 1-19 20-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50 ou plus

34. **Pour qui avez-vous travaillé?** EN LETTRES MOULÉES:
 Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc. _____
 Service ou ministère, direction, division, ou section _____

35. **Genre d'entreprise**
 De quel genre était cette entreprise, ce service, ou cette industrie?
 Donnez une description complète, par ex., fabrique de boîtes en carton, construction de routes, magasin de chaussures (détail).

36. **Genre de travail**
 a) **Quel genre de travail faisiez-vous? Par ex., vente de chaussures, génie civil, réparation de voitures-automobiles, usinage des métaux, travail de bureau.**
 Oui Non

b) **Quelles étaient vos activités ou fonctions principales? Par ex., ajustage de chaussures, conception de ponts, réparation de carrosserie, tournage sur métal, facturier.**

c) **Quel était le titre de votre emploi? Par ex., directeur du rayon des chaussures, ingénieur civil, réparateur de carrosserie, tourneur sur métal, facturier.**

37. **Travaillez-vous principalement:**
 à salaire, traitement, pourboires ou commission? sans rémunération dans une entreprise ou ferme familiale? à votre compte, sans aide rémunérée? à votre compte, avec aide rémunérée?
 La ferme ou l'entreprise était-elle constituée en corporation? Oui Non

38. **Où travaillez-vous habituellement? Donnez ce renseignement pour l'emploi décrit plus haut. Si vous n'avez pas de lieu habituel de travail, consultez le Livre d'instructions.**
 Numéro _____ Rue _____
 Ville, village ou municipalité _____ Comté _____ Province _____
 A la maison En dehors du Canada

39. **REVENU DE 1970** (Montant en dollars seulement)
 a) **Quel a été, en 1970, le montant total de votre salaire ou traitement, de vos commissions, gratifications, pourboires, etc. (avant les déductions)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

b) **Quel a été, en 1970, votre revenu net provenant d'un travail à votre compte, de l'exploitation d'une entreprise non agricole ou de l'exercice d'une profession? Indiquez le revenu total moins les frais d'exploitation. En cas de perte, donnez le montant et écrivez "Perte".**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

c) **Quel a été, en 1970, votre revenu net provenant d'une exploitation agricole à votre compte ou en association? Indiquez le revenu total moins les frais d'exploitation. En cas de perte, donnez le montant et écrivez "Perte".**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

d) **Quel a été, en 1970, votre revenu provenant des sources suivantes:**
 1. **Allocations familiales et allocations scolaires?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

2. **Pensions de vieillesse de l'État, du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

3. **Autres sources publiques (par ex., prestations d'assurance-chômage, pensions aux anciens combattants, bien-être social)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

4. **Pensions de retraite relatives à un emploi antérieur?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

5. **Intérêts d'obligations et de dépôts et dividendes?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

6. **Autre revenu de placements (par ex., loyers nets)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

7. **Autre revenu (par ex., pension alimentaire)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

e) **Quel a été votre revenu total en 1970? (a+b+c+d)**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

Instructions for Questions 2 to 39

- 2 Include as "son or daughter" a stepchild or an adopted child, as well as foster children or wards *for whom no pay is received*. An unrelated foster child or ward *for whom pay is received* should be marked "Lodger". Be sure to (i) fill the "Other" circle, and (ii) *write in the actual relationship to the household head* for all persons for whom no marking position has been provided.
- 3 Because so many first names, such as Jean, Francis or Leslie, could refer to either a male or female, Question 1 is not a sufficient indication of a person's sex. You are required to fill the circle opposite either Male or Female for Question 3.
- 4 "Now married" is to be marked for each person whose husband or wife is living, unless the couple are separated or a divorce has been obtained; e.g. "Now married" should be marked for the following:
- (i) persons temporarily living apart because one person is employed elsewhere or is in the Armed Services;
 - (ii) persons living apart because one person is in a hospital or sanatorium.
- "Separated" is to be marked for persons (whether or not legally separated) who have been deserted or who have parted because they no longer want to live together but have not obtained a divorce.
- "Divorced" is to be marked for each person who has obtained a legal divorce and has not remarried.
- 6 Print the month and year of your birth in the first section. Fill the appropriate circles in the second, third and fourth sections, one circle only should be filled for *each* of these sections. If the precise date of birth is not known, give the best estimate possible. *Study the examples on the page to the left.*
- 11 If born in Newfoundland or Labrador, fill the circle for "Nfld." whether or not you were born before Newfoundland became a province of Canada. If you are not sure of the country of your birth because of boundary changes, print in the space provided the name of the nearest city or district of birth. If you were born in one of the six counties of Northern Ireland (Antrim, Armagh, Down, Fermanagh, Londonderry, Tyrone), fill the circle for "U.K."; if born in any of the other counties, fill the circle for "Rep. of Ireland".
- 12 Fill the circle for the period (or year) when you *first* came to live in Canada.

Instructions pour questions 2 à 39

- 2 Indiquez comme "fils ou fille" un beau-fils ou une belle-fille (enfant d'un autre lit), un enfant adoptif et tout autre pupille ou enfant en tutelle pour la garde *duquel vous n'êtes pas payé*. Un enfant en tutelle ou pupille non apparenté pour la garde *duquel vous êtes payé* doit être inscrit comme "chambreur". N'oubliez pas i) de remplir le cercle "Autre", et ii) *d'indiquer le lien réel avec le chef de ménage* pour toutes les personnes pour lesquelles il n'est pas prévu d'espace.
- 3 Comme certains prénoms tels que Claude, Doris ou Camille peuvent désigner un homme aussi bien qu'une femme, la réponse à la question 1 ne suffit pas pour indiquer le sexe. Vous devez remplir le cercle vis-à-vis "Masculin" ou "Féminin" à la question 3.
- 4 Indiquez "Actuellement marié(e)" pour toute personne dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé de corps, ou divorcé; par ex., indiquez "Actuellement marié(e)" pour:
- i) les personnes qui ne vivent pas ensemble parce qu'un conjoint travaille ailleurs ou fait partie des Forces armées;
 - ii) les personnes qui ne vivent pas ensemble parce qu'un conjoint est malade dans un hôpital ou un sanatorium.
- Indiquez "Séparé(e)" pour les personnes (séparées légalement ou non) qui sont abandonnées, ou qui se sont laissées parce qu'elles ne veulent plus vivre ensemble, mais qui n'ont pas obtenu un divorce.
- Indiquez "Divorcé(e)" pour toute personne qui a obtenu un divorce et qui n'est pas remariée.
- 6 Inscrivez en lettres moulées, le mois et l'année de votre naissance dans la première section. Remplissez les cercles appropriés dans les deuxième, troisième et quatrième sections. Ne remplissez qu'un seul cercle par section. Si vous ne connaissez pas la date de naissance exacte, donnez une date approximative, au mieux de votre connaissance. *Examinez les exemples sur la page ci-contre.*
- 11 Si vous êtes né à Terre-Neuve ou au Labrador, remplissez le cercle "T.-N.", même si vous êtes né avant que Terre-Neuve devienne une province du Canada. Si vous n'êtes pas sûr de votre pays de naissance à cause de changements de frontières, inscrivez, en lettres moulées, le nom de la ville ou du district le plus près. Si vous êtes né dans un des six comtés de l'Irlande du Nord (Antrim, Armagh, Down, Fermanagh, Londonderry, Tyrone), remplissez le cercle "Royaume-Uni"; si vous êtes né dans un des autres comtés, remplissez le cercle "Rép. d'Irlande".
- 12 Remplissez le cercle correspondant à la période (ou à l'année) où vous êtes arrivé au Canada *la première fois pour y vivre*.

Instructions for Questions – Continued

- 19 Mark "Yes" if you have attended *at any time* since last September:
- 1 an elementary school (public or private);
 - 2 a secondary school (high school, collegiate institute, technical high school, vocational high school or junior high school);
 - 3 a university (including colleges which offer courses leading to a degree);
 - 4 other institutions such as seminaries or schools for the blind or deaf which provide an equivalent type of general education leading to an elementary or high school diploma;
 - 5 a technical institute;
 - 6 a teachers' college, community college, or nursing school not affiliated with a university;
 - 7 a private business college; or
 - 8 a private or provincial trade or vocational school.

A person should be considered as attending full-time if he is taking 75% or more of the normal course load in the grade or year in which he is registered.

Part-time courses should include only organized instructional classes aimed at expanding knowledge or skills. Exclude activities which have no educational aim or which are not planned in systematic sequence (e.g., isolated public lectures).

- 20
- Fill *one circle only* to indicate *highest* grade or year attended. (Persons currently enrolled should give their *present* grade or year.)
 - Fill the circle for "No schooling" for children in day nurseries and nursery schools that do not have an educational programme.
 - Persons studying to complete a regular school grade by private instruction, correspondence or part-time attendance at class should report the grade or year in which these courses would be included in the regular day-time programme.
 - Persons who received their education outside of Canada or who did not attend a regular graded school, should make the best possible estimate of the level of schooling completed. The following guides may help:
 - 1 Grade 13 is Senior Matriculation year in Ontario and British Columbia.
 - 2 Grade 12 is the Senior Matriculation year in Nova Scotia, Quebec and the Prairie Provinces.
 - 3 Newfoundland, New Brunswick and Prince Edward Island do not have Senior Matriculation. The normal school leaving years (Junior Matriculation) are Grade 12 in Prince Edward Island and New Brunswick, and Grade 11 in Newfoundland.
 - 4 In the Classical Colleges of Quebec, "Versification" is considered equivalent to Grade 11, and "Belles-Lettres" as beyond the secondary level (see Question 23).
 - 5 In the British school system, 5th Form (Grammar school or Public school) is to be equated to Grade 13, and 6th Form to the first year at university.
 - 6 In the Continental system, the first four years of Middle School (Lyceum, Gymnasium, College, etc.) correspond to Grades 9 to 12.

- 22
- If you received your education in Canada, mark "This province" if you completed your highest grade of elementary or secondary school in the province in which you reside; otherwise enter the name of the province where you completed your highest grade in the space provided.

Instructions pour questions – suite

- 19 Indiquez "Oui" si vous avez fréquenté, à *un moment quelconque*, depuis septembre dernier:
- 1 une école élémentaire (publique ou privée);
 - 2 une école secondaire (secondaire supérieure, technique de niveau secondaire, école secondaire de formation professionnelle ou secondaire de premier cycle);
 - 3 une université (y compris les collèges qui offrent des cours menant à un grade);
 - 4 un autre établissement, comme un séminaire ou une école pour aveugles ou pour sourds, qui dispense un enseignement général équivalent, menant à un diplôme d'études élémentaires ou secondaires;
 - 5 un institut technique;
 - 6 une école normale; un collège communautaire, un CEGEP ou une école d'enseignement infirmier non affiliée à une université;
 - 7 un collège commercial privé; ou
 - 8 une école d'arts et métiers ou de formation professionnelle, privée ou provinciale.

Une personne est étudiante à plein temps si elle suit 75 p. 100 ou plus des cours qui se donnent dans la classe où elle est inscrite.

Les cours à temps partiel ne doivent comprendre que les cours organisés dont l'objet est l'élargissement des connaissances ou le développement des aptitudes. Ne comptez pas les activités sans but éducatif ou qui ne sont pas organisées systématiquement (par exemple, les conférences publiques).

- 20
- Remplissez *un cercle seulement* pour indiquer votre année d'étude *la plus avancée*. (Si vous suivez des cours *présentement*, indiquez dans quelle année d'étude vous êtes.)
 - Indiquez "N'ai jamais fréquenté l'école" pour les enfants qui fréquentent les garderies ou les maternelles sans programme d'enseignement.
 - Si vous étudiez en vue d'un grade, par des cours privés, par correspondance ou à temps partiel, indiquez dans quelle année ces cours se donneraient s'ils faisaient partie d'un programme régulier.
 - Les personnes qui ont fait leurs études en dehors du Canada ou qui n'ont pas fréquenté une école régulière doivent estimer le mieux possible le niveau de scolarité atteint. Les points de repère suivants pourront vous être utiles:
 - 1 La 13^e année est l'année d'immatriculation senior en Ontario et en Colombie-Britannique.
 - 2 La 12^e année est l'année d'immatriculation senior en Nouvelle-Écosse, au Québec et dans les provinces des Prairies.
 - 3 Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard n'ont pas d'immatriculation senior. La dernière année d'étude (immatriculation junior) est normalement la 12^e année dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et la 11^e année à Terre-Neuve.
 - 4 Dans les collèges classiques du Québec, la "Versification" est l'équivalent de la 11^e année et les "Belles-Lettres" dépassent le niveau secondaire (voir question 23).
 - 5 Dans le système scolaire britannique, la 5^e année (*Grammar School* ou *Public School*) équivaut à la 13^e, et la 6^e année, à la première année d'université.
 - 6 En Europe continentale, les quatre premières années d'école secondaire (lycée) ou moyenne (gymnase, collège, etc.) correspondent aux années 9 à 12.

- 22
- Si vous avez fait vos études au Canada, indiquez "Cette province" si vous avez fait vos études élémentaires ou secondaires dans la province où vous résidez; autrement, inscrivez dans l'espace prévu le nom de la province où vous avez fait votre dernière année d'études.

Instructions for Questions – Continued

- 23 • Fill *one circle only* on each line.
- If you have attended only part of a year at university or have attended the qualifying year, fill the circle for "University 1".
 - If you have completed the 2nd (Sophomore) year at university but have taken three years to do so, fill the circle for "University 2".
 - If you completed the 1st year in an Arts course then transferred to Medicine (or any other faculty) and completed the 1st year of it, fill the circle for "University 2".
 - "Other" type of post-secondary schooling includes trade or business schools, institutes of technology, community colleges, CEGEP's (in Quebec), teachers' colleges, schools of nursing, etc. Be sure to fill the appropriate circle (None, 1, 2, 3 +).
 - If you took one year in each of two different types of post-secondary schools (e.g., one year at a technical institute and one year at teachers' college), fill the circle for "Other 2".

24 "Yes, a university certificate or diploma (below Bachelor level)"

Fill this circle if you have *completed* a university certificate or diploma course, but have no university degree.

"Yes, Bachelor degree"

Fill this circle if your highest academic qualification is a Bachelor degree in the faculties of Arts, Science or Commerce (e.g., B.A., B.Sc., B. Comm. in a general or an honours course).

"Yes, First Professional degree"

Fill this circle if your highest academic qualification is a first level university degree in such specialized fields as medicine, dentistry, pharmacy, law, theology, education, engineering, architecture, forestry, etc.

"Yes, a Master's or equivalent, or earned Doctorate"

Fill this circle if you have an M.A., M.Sc., or other Master's degree or *equivalent* post-graduate diploma or certificate in medicine. If you have an earned Doctorate such as a Ph.D. or Ed.D., fill in this circle also.

- 25 • This question refers to *full-time* vocational or occupational courses of *at least 3 months duration* taken by you *at any time*.
- Do *not* include courses leading to a high school diploma or to a university degree, certificate or diploma.
 - Do *not* include courses which you are presently taking but have not yet completed, or courses which you commenced but dropped before completion.
 - Include the following *only* if they were taken to improve your occupational qualifications: (1) arts and craft programmes; (2) literacy or language courses; (3) investment or homemaking courses; (4) music or other cultural courses.
 - Courses within the Armed Services should be included, provided they are of 3 months full-time duration and are useful in civilian life.
 - For recording apprenticeship training, mark in part (b) the entire length of the apprenticeship, not just the part spent in formal class-room or shop instruction.
 - *Be very specific* in describing your course (e.g., "house wiring" is more specific than "electricity"; "cabinet-making" is more specific than "woodwork").

Instructions pour questions – suite

- 23 • Remplissez *un cercle seulement* à chaque ligne.
- Si vous n'avez fait qu'une partie d'une année à l'université ou si vous avez terminé l'année pré-universitaire, indiquez "Université 1".
 - Si vous avez terminé la seconde année d'université, mais que vous l'avez faite en trois ans, indiquez "Université 2".
 - Si vous avez terminé la première année du baccalauréat ès arts puis êtes passé à la médecine (ou à une autre faculté) et avez terminé la première année de ce cours, indiquez "Université 2".
 - Comptez comme "Autre" genre de cours post-secondaire tout cours donné dans une école d'arts et métiers ou une école commerciale, un CEGEP (au Québec), une école normale, une école d'enseignement infirmier, etc. N'oubliez pas de remplir le cercle approprié (Aucune, 1, 2, ou 3+).
 - Si vous avez fait une année dans deux écoles secondaires différentes (par exemple, une année dans un institut technique et une année à l'école normale), indiquez "Autre 2".

24 "Oui, certificat ou diplôme universitaire (inférieur au baccalauréat)"

Remplissez ce cercle si vous avez *terminé* un cours universitaire donnant un certificat ou un diplôme, mais n'avez pas de grade universitaire.

"Oui, baccalauréat"

Remplissez ce cercle si votre grade scolaire le plus élevé est un baccalauréat ès arts, ès sciences ou ès sciences commerciales (B.A., B.Sc., B. Comm. d'un cours général ou de spécialisation).

"Oui, premier diplôme permettant d'exercer une profession"

Remplissez ce cercle si votre titre universitaire le plus élevé est un grade universitaire de premier cycle dans une discipline spécialisée telle que la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, le droit, la théologie, l'enseignement, le génie, l'architecture, la sylviculture, etc.

"Oui, maîtrise ou licence, ou doctorat acquis"

Remplissez ce cercle si vous avez un M.A., un M.Sc., ou une autre maîtrise ou un diplôme ou certificat *équivalent* en médecine ou dans une autre discipline. Si vous avez un Doctorat acquis (D.Ph., D.Éd.), remplissez le même cercle.

- 25 • Cette question se rapporte au cours de formation professionnelle à *plein temps* d'une durée d'*au moins 3 mois, quelle que soit l'époque* de votre vie où vous l'avez suivi.
- *Ne comptez pas* les cours menant à un diplôme d'école secondaire, ou à un certificat, diplôme ou grade universitaire.
 - *Ne comptez pas* les cours que vous suivez actuellement mais que vous n'avez pas terminés ou les cours que vous avez commencés mais que vous avez abandonnés en cours de route.
 - Comptez les cours ci-après *seulement* si vous les suivez pour accroître votre compétence professionnelle: 1) programmes d'arts et d'artisanat; 2) cours de langue ou de culture générale; 3) cours de placement ou d'économie domestique; 4) cours de musique ou autres cours de culture.
 - Comptez les cours suivis à plein temps dans les Forces armées s'ils ont duré au moins 3 mois et vous sont utiles dans la vie civile.
 - Pour décrire les cours d'apprentissage, indiquez à la partie b) la durée complète de l'apprentissage et non pas seulement le temps passé à suivre des cours réguliers en classe ou en atelier.
 - *Soyez très précis* dans votre description (par exemple, "pose de fils électriques" est plus précis que "électricité"; "ébénisterie" est plus précis que "travaux de menuiserie").

Instructions for Questions - Continued

- 31 (a) Fill the circle opposite 1-19 or 20+ hours according to the actual hours you worked last week under one or more of the following conditions:
- (1) You worked for someone else even for a few hours on a full-time or part-time job, for wages, salary, piece-rates, tips, commission, or payment "in kind" (such as room, board, or supplies received in place of cash wages).
 - (2) You operated your own business or professional practice, alone or in partnership; this includes operating a lodging-house.
 - (3) You operated your own farm, either owned or rented, alone or in partnership. Mark hours worked even if no profit was made.
 - (4) You performed services last week for which you were paid in kind (or cash) while undergoing training, for example, a nurse-in-training in a hospital.
 - (5) You served in the Armed Forces.
 - (6) You worked with pay for non-family members at such jobs as baby-sitting, keeping house, sewing, delivering papers, etc.
 - (7) You served as a member of a religious order as a priest, monk or nun.
- Note that "hours without pay, worked for a related member of your household" should be reported in part (b). Fill the circle opposite "None" if none of these conditions apply. Housework in your own home, volunteer work and school homework are not to be considered as work for the special purposes of this question.
- (b) Fill the circle opposite 1-19 or 20+ hours as appropriate if you worked without regular money wages for a related member of your household in a family business or farm. Otherwise, fill the circle opposite "None".
Note: Self-employed persons should report their hours in part (a) and *not* in part (b).
- (c) Fill the "Yes" circle if, at any time last week, you:
- (1) actively looked for work by efforts such as:
 - contacting a Canada Manpower Centre;
 - placing or answering advertisements;
 - writing letters of application for jobs;
 - registering at a private employment office;
 - meeting with prospective employers; or
 - (2) would have actually looked for work but for your own temporary illness or the belief that there was no work available.
- (d) Fill the "Yes" circle if, at any time last week, you were on temporary lay-off (for not more than 30 days) from your job.
- (e) Fill the "Yes" circle if, at any time last week, you were absent from your job because of:
- (1) illness, vacation, labour dispute at your place of work, bad weather, fire, personal reasons, etc.; or
 - (2) training courses or educational leave with or without pay provided your job is being held for your return.

Instructions pour questions - suite

- 31 a) Remplissez le cercle vis-à-vis la tranche d'heures 1-19 ou 20+ qui comprend vos heures réelles de travail la semaine dernière, si vous remplissez au moins une des conditions suivantes:
- 1) Si vous avez travaillé pour quelqu'un d'autre, ne fût-ce que quelques heures, à plein temps ou à temps partiel, pour un salaire, un traitement, une rémunération, à la pièce, pour des pourboires, des commissions ou un paiement "en nature" (comme chambre, pension, ou fournitures reçues au lieu d'un salaire en espèces).
 - 2) Si vous avez exploité votre propre entreprise ou exercé une profession, seul ou avec des associés. (Cela comprend l'exploitation d'une maison de chambres.)
 - 3) Si vous avez exploité une ferme, que vous en ayez été propriétaire ou locataire, seul ou avec des associés. Indiquez le nombre d'heures de travail, même si vous n'avez pas réalisé de bénéfices.
 - 4) Si vous avez rendu la semaine dernière, en cours de formation, des services pour lesquels vous avez été payé en nature ou en espèces (par exemple, une élève-infirmière).
 - 5) Si vous avez servi dans les Forces armées.
 - 6) Si vous avez travaillé contre rémunération pour d'autres que des membres de votre famille (par exemple, garde d'enfants, tenue de maison, couture, livraison de journaux, etc.).
 - 7) Si vous étiez membre du clergé ou d'une communauté religieuse (prêtre, moine ou religieuse).
- Notez que les "heures de travail sans rémunération pour un parent de votre ménage" doivent être déclarées à b). Remplissez le cercle vis-à-vis "Aucune" si vous ne remplissez aucune de ces conditions. Aux fins de cette question, ne comptez pas comme du travail, le travail ménager chez vous, le travail bénévole et les études scolaires.
- b) Remplissez le cercle approprié vis-à-vis la tranche d'heures 1-19 ou 20+ si vous avez travaillé sans salaire régulier en espèces pour un parent de votre ménage dans une entreprise ou ferme familiale. Autrement, remplissez le cercle vis-à-vis "Aucune".
Note: Les personnes travaillant à leur propre compte doivent déclarer leurs heures de travail à a) et *non* à b).
- c) Remplissez le cercle "Oui" si, à un moment donné la semaine dernière:
- 1) vous avez cherché du travail, par exemple:
 - en vous adressant à un Centre de main-d'oeuvre du Canada;
 - en plaçant des annonces dans les journaux ou en répondant à des annonces;
 - en écrivant des lettres de demande d'emploi;
 - en vous inscrivant à un service privé de placement;
 - en vous présentant à des employeurs possibles; ou
 - 2) vous auriez activement cherché du travail si vous n'aviez pas été malade ou si vous aviez cru qu'il y avait du travail disponible.
- d) Remplissez le cercle "Oui" si, à un moment donné la semaine dernière, vous avez été congédié temporairement (pas plus de 30 jours) de votre emploi.
- e) Remplissez le cercle "Oui" si, à un moment donné la semaine dernière, vous avez été absent de votre travail:
- 1) à cause de maladie, des vacances, d'un différend ouvrier à votre lieu de travail, du mauvais temps, d'un incendie, de raisons personnelles, etc.; ou
 - 2) pour un cours de formation ou congé d'étude avec ou sans traitement, pourvu qu'on vous garde votre emploi jusqu'à votre retour.

Instructions for Questions— Continued

- 32 • This question is asked to determine the number of people with recent or any work experience.
- If you worked last week, please fill the circle "In 1971".
- If you did not work last week but have worked at any time in 1971 or 1970, you should fill the circle "In 1971" or "In 1970" according to when you last worked.
- If you did not work at all in 1971 or 1970 but have worked at any time in your life before 1970, fill the circle opposite "Before 1970" and skip to Question 40.
- "Never worked" should be marked only if you have never had a job or business, or never been in the Armed Forces in your lifetime.

- 33 to 38 • If you had a job last week, answer these questions for your job last week even if you were absent from work because of temporary lay-off, illness, vacation, labour dispute, training courses, etc.
- Answer the questions for the same job. If you had more than one job last week, give information for the one at which you worked the most hours.
- If you had no job or business last week (with or without pay), give the information for your job of longest duration since January 1, 1970.

- 33 Fill the circle opposite the hours group that includes the number of hours you usually work in the job described (i.e., in your job last week or if no job last week, in your job of longest duration since January 1, 1970, whether with or without pay). Include overtime hours only if you usually work overtime. Exclude time not worked during mealtime and time spent on another job, own housework or on volunteer work. If the job described involved different hours at different periods of the year, give the usual hours for the longest period.

- 34 Enter the complete name of the employer for whom you worked, for example, "Canadian National Railways, Freight Office" (not CNR). In doubtful cases, give the name of the agency or person paying your wages or salary, for example, "Canadian Corps of Commissionaires". Enter your own name if self-employed without a business name.

- 35 Write a complete description of the business, industry, or service in which the employer, named in Question 34, is mainly engaged. Usually more than one word is required. Indicate the general nature of the business by using such terms as manufacturing, service, wholesale, retail, etc. Indicate the commodity or service by such words as paper, grocery, clothing, hospital. Some examples of complete and incomplete entries are given below:

Complete	Incomplete
Golf club	Club
Electrical appliance repair shop	Electrical work
Lumber wholesale	Lumber company
Retail gasoline station	Oil company
Municipal waterworks	Public utility

Instructions pour questions— suite

- 32 • Cette question a pour but de déterminer le nombre de personnes ayant de l'expérience récente ou autre.
- Si vous avez travaillé la semaine dernière, veuillez remplir le cercle "En 1971".
- Si vous n'avez pas travaillé la semaine dernière, mais que vous avez déjà travaillé en 1971 ou en 1970, vous devez remplir le cercle "En 1971" ou le cercle "En 1970".
- Si vous n'avez pas travaillé ni en 1971 ni en 1970, mais que vous avez déjà travaillé avant 1970, remplissez le cercle "Avant 1970" et passez à la question 40.
- "N'ai jamais travaillé" ne doit être indiqué que si vous n'avez jamais eu d'emploi ou d'entreprise ou n'avez jamais fait partie des Forces armées.

- 33 à 38 • Si vous occupiez un emploi la semaine dernière, répondez à ces questions pour la semaine dernière même si vous étiez absent du travail pour des raisons telles que congédiement temporaire, maladie, vacances, un différend ouvrier, cours de formation, etc.
- Répondez aux questions pour le même emploi. Si vous occupiez plus d'un emploi la semaine dernière, donnez les renseignements sur l'emploi auquel vous avez consacré le plus d'heures.
- Si vous n'aviez ni emploi ni entreprise la semaine dernière (avec ou sans rémunération), donnez les renseignements pour l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 1970.

- 33 Remplissez le cercle vis-à-vis la tranche d'heures qui comprend vos heures *ordinaires* de travail à l'emploi mentionné (par exemple, dans votre emploi la semaine dernière, ou si vous n'aviez pas d'emploi la semaine dernière, dans l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 1970, avec ou sans rémunération). Ne comptez les heures supplémentaires que si vous travaillez habituellement en surtemps. Ne comptez pas le temps inactif des repas et le temps consacré à un autre emploi, à des travaux ménagers ou bénévoles. Si l'emploi donné exige différentes heures à différentes périodes de l'année, indiquez le nombre habituel d'heures pour la période la plus longue.

- 34 Inscrivez au long le nom complet de l'employeur pour lequel vous avez travaillé, par exemple: "Chemins de fer Nationaux, Messageries" (non CN). En cas de doute, donnez le nom de l'agence ou de la personne qui vous paie, par exemple: "Corps canadien des commissionnaires". Inscrivez votre nom, si vous travaillez à votre propre compte et n'avez pas de raison sociale.

- 35 Donnez une description précise du genre d'entreprise, d'industrie ou de service de l'employeur nommé à la question 34. Il faut d'habitude plus d'un mot. Indiquez la nature générale de l'entreprise par des termes comme "fabrication", "services", "commerce de gros", "commerce de détail", etc. Indiquez le produit ou le service par des mots comme "papier", "épicerie", "vêtements", "hôpital". Voici quelques exemples de descriptions complètes et incomplètes.

Description complète	Description incomplète
Club de golf	Club
Atelier de réparation d'appareils électriques	Électricité
Commerce de bois en gros	Compagnie de bois
Poste d'essence	Compagnie d'huile
Service d'eau de la ville	Utilité publique

Instructions for Questions – Continued

36 The three parts of this question refer to your occupation in the industry reported in Question 35. More than one question is required to ensure that people doing similar work will be put in the same occupational group in our statistics. Office workers may be mainly filing, typing, or calculating payrolls; professionals such as engineers or lawyers may be working in their profession or in managerial positions; factory workers may be sewing garments, operating drill presses or acting as foreman of such operations, etc. Try to distinguish between the general kind of work you are doing, your most important activities or duties and your job title, i.e., the term used by the business or organization for your position. Be as precise as you can. One-word descriptions are often not complete. Some examples of complete and incomplete entries for parts (a), (b) and (c) of Question 36 are as follows:

Complete

1. (a) Maintaining electrical equipment
(b) Electrical repair and maintenance
(c) Apprentice electrician
2. (a) Operating a packaging machine
(b) Wrapping paper serviettes
(c) Wrapping machine operator
3. (a) General office work
(b) Typing and filing
(c) Clerk-typist
4. (a) Electronic testing and inspection
(b) Testing electronic components
(c) Electronic inspection technician
5. (a) Wheat farming
(b) Operating a wheat farm
(c) Wheat farmer
6. (a) Operating a pharmacy
(b) Dispensing and selling drugs
(c) Proprietor — Retail drug store

Incomplete

- (a) Maintenance
(b) Repair work
(c) Apprentice
- (a) Factory work
(b) Operating a machine
(c) Machine operator
- (a) Clerical
(b) Office work
(c) Clerk
- (a) Technical
(b) Inspection
(c) Inspection technician
- (a) Farming
(b) Farm work
(c) Farmer
- (a) Owner
(b) Selling
(c) Proprietor

37 Fill the circle opposite "Working for wages, salary, tips or commission" if in the job reported you were engaged for wages and salaries, or

- (1) you worked for piece-rates;
- (2) you worked for payment "in kind" in non-family enterprises, e.g. as a member of a religious order;
- (3) you worked on commission as a salesman for only one company and did not maintain an office or staff;
- (4) you worked for various people as an odd-job labourer or as a baby-sitter, etc.

Fill the circle opposite "Working without pay in a family business or farm" if you worked without regular money wages for a relative who is a member of the same household, at tasks which contributed to the operation of a business or farm owned and operated by the relative.

Fill either the circle opposite "Self-employed without paid help" or "Self-employed with paid help" as appropriate and indicate whether your business or farm was incorporated if you:

- (1) operate a business or professional practice, alone or in partnership;
- (2) operate a farm, whether you own or rent the land;
- (3) work on a free-lance basis or contract to do a job;
- (4) work as a private duty nurse.

Instructions pour questions – suite

36 Les trois parties de cette question ont trait à votre profession dans l'industrie déclarée à la question 35. Il faut plus d'une question pour assurer que toutes les personnes qui font le même genre de travail soient inscrites dans le même groupe de professions. Les commis de bureau peuvent être occupés au classement des dossiers, à la dactylographie ou au calcul de la liste de paie; les professionnels, tels que les ingénieurs et les avocats, peuvent exercer leur profession ou faire fonction d'administrateurs; les travailleurs d'usines peuvent être couturiers de vêtements, foreurs, ou contremaîtres, etc.

Essayez de faire la distinction entre votre genre de travail, vos fonctions ou activités les plus importantes et le titre de votre emploi, tel qu'il est employé par l'entreprise ou l'organisation dont vous faites partie.

Soyez aussi précis que possible. Une description d'un seul mot n'est presque jamais complète. Voici quelques exemples de descriptions complètes et incomplètes en réponse à la question 36 a), b) et c):

Description complète

1. a) Travail de bureau
b) Tenue de livres
c) Commis de bureau
2. a) Travail des métaux
b) Poinçonnage de métal
c) Opérateur de machine à poinçonner
3. a) Enseignement des sciences
b) Enseignement des sciences
c) Professeur d'école secondaire
4. a) Production de meubles de bois
b) Assemblage de meubles de bois
c) Assembleur de meubles de bois
5. a) Commerce de détail de meubles de maison
b) Gestion des ventes
c) Propriétaire-gérant
6. a) Réparation de moteurs diesel
b) Inspection et réparation des moteurs
c) Mécanicien de moteurs diesel

Description incomplète

- a) Commis
b) Employé de bureau
c) Commis
- a) Opérateur de machine
b) Opération de machine
c) Opérateur
- a) Enseignement
b) Professeur
c) Instituteur
- a) Journalier
b) Assemblage de meubles
c) Assembleur
- a) Propre entreprise
b) Gérant
c) Propriétaire
- a) Réparation
b) Inspection
c) Mécanicien

37 Remplissez le cercle vis-à-vis "Salaire, traitement, pourboires ou commission", si, dans l'emploi déclaré, vous travaillez à salaire et traitement, ou:

- (1) vous travaillez à la pièce;
- (2) vous travaillez contre rémunération "en nature" dans une entreprise non familiale, comme dans le cas des membres d'une communauté religieuse;
- (3) vous travaillez à commission comme vendeur, pour une seule société et n'aviez ni bureau ni personnel;
- (4) vous travaillez pour différentes personnes comme homme à tout faire ou gardienne d'enfants.

Remplissez le cercle vis-à-vis "Sans rémunération dans une entreprise ou ferme familiale", si vous avez fait du travail non rémunéré en argent pour un parent, membre du ménage, à des tâches effectuées dans une ferme ou dans une entreprise familiale possédée et dirigée par le parent, membre du ménage.

Remplissez le cercle approprié vis-à-vis "A votre compte sans aide rémunérée" ou "A votre compte avec aide rémunérée" et indiquez si votre entreprise ou votre ferme est constituée en corporation si vous:

- (1) exploitez une entreprise ou exercez une profession, seul ou avec des associés;
- (2) exploitez une ferme à titre de propriétaire ou de locataire;
- (3) travaillez comme pigiste ou sous-traitant; et
- (4) travaillez comme infirmière qui fait du service privé.

Instructions for Questions – Concluded

38 If possible give the full address, e.g., 121 Main Street, Hometown, Queens County, Ontario. If the full address is not known, use one of the following suggestions:

- (a) name of area; e.g., York Shipping Centre, York Industrial Park;
- (b) name of building; e.g., Hometown Civic Hospital;
- (c) side of street and nearest corner; e.g., South side, Main Street at First Avenue.

If in the job reported you had no usual place of work, see the following instructions:

Circumstances	Instruction
(1) You did not work in one location but reported regularly to a headquarters, e.g., bus or taxi driver.	(1) Write in address of local headquarters or depot.
(2) Your home or the farm on which you live was your place of work.	(2) Fill the circle "At home".
(3) You have neither a fixed place of work nor a usual headquarters (other than home).	(3) Write in the address where you most often worked in the job described.

39 (a) Please note that in counting weeks worked during 1970 you should:

- (1) count as a week, any week in which you worked, even if you worked only for a few hours in that week;
- (2) include weeks of self-employment, weeks of paid vacation, paid sick-leave, etc.;
- (3) fill the circle opposite "49-52" if you are a school-teacher, or hold a similar job in which you are paid for the full year, even though you are not actually working at this job for the full year.

(b) Be sure to indicate whether these weeks reported were mainly full weeks of work or mainly weeks in which you worked only part of a week.

- (1) If you worked every Saturday during the year, fill the circle opposite "49-52" in part (a) and fill the circle opposite "Part-time" in part (b).
- (2) If you worked full-time for 9 months (39 weeks) and part-time for 4 weeks, fill the circle opposite "40-48" in part (a) and opposite "Full-time" in part (b).

Instructions pour questions – fin

38 Si possible, donnez l'adresse complète, par exemple, 121, rue Principale, Uneville, Comté de Leblanc (P.Q.). Si vous ne connaissez pas l'adresse complète, inspirez-vous des exemples suivants:

- a) le nom du secteur; par exemple, Centre commercial Sainte-Foy, Québec (P.Q.);
- b) le nom de l'immeuble; par exemple, Hôpital municipal;
- c) le côté de rue et l'intersection la plus proche; par exemple, côté sud, rue Principale et 1^{re} Avenue.

Si, dans l'emploi déclaré, vous n'aviez pas de lieu habituel de travail, inspirez-vous des exemples suivants:

Cas	Instruction
1) Vous ne travailliez pas à un endroit fixe, mais vous vous présentiez chaque jour à un bureau ou à un dépôt (par exemple, vous étiez chauffeur d'autobus ou de taxi).	1) Inscrivez l'adresse du bureau local ou du dépôt.
2) Votre maison ou votre ferme était votre lieu de travail.	2) Remplissez le cercle vis-à-vis "A la maison".
3) Vous n'aviez pas de lieu de travail fixe, et vous ne vous présentiez pas régulièrement à un bureau ou à un dépôt (à l'exclusion de votre maison).	3) Inscrivez l'adresse de l'endroit où vous travailliez le plus souvent.

39 a) Il faut compter les semaines de travail en 1970 de la façon suivante:

- 1) comptez pour une semaine toute semaine où vous avez travaillé, ne fût-ce que quelques heures;
- 2) comptez les semaines de travail à votre propre compte, les vacances payées, les congés de maladie payés, etc.;
- 3) remplissez le cercle vis-à-vis "49 à 52" si vous enseignez ou si vous occupez un emploi pour lequel vous êtes rémunéré pour toute l'année bien que ne travaillant pas l'année entière.

b) N'oubliez pas de préciser si les semaines déclarées étaient surtout des semaines de travail à plein temps, ou des semaines de travail à temps partiel.

- 1) Si vous avez travaillé tous les samedis de l'année, remplissez le cercle "49 à 52" semaines à la partie a), et le cercle "A temps partiel" à la partie b).
- 2) Si vous avez travaillé à plein temps pendant 9 mois (39 semaines) et à temps partiel pendant 4 semaines, remplissez le cercle vis-à-vis "40-48" à la partie a) et le cercle "A plein temps" à la partie b).

LABOUR FORCE SURVEY QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE-ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

CATALOGUE

94-773

(BULLETIN 3.7-3)

1971 Census of Canada

Recensement du Canada de 1971

ERRATA

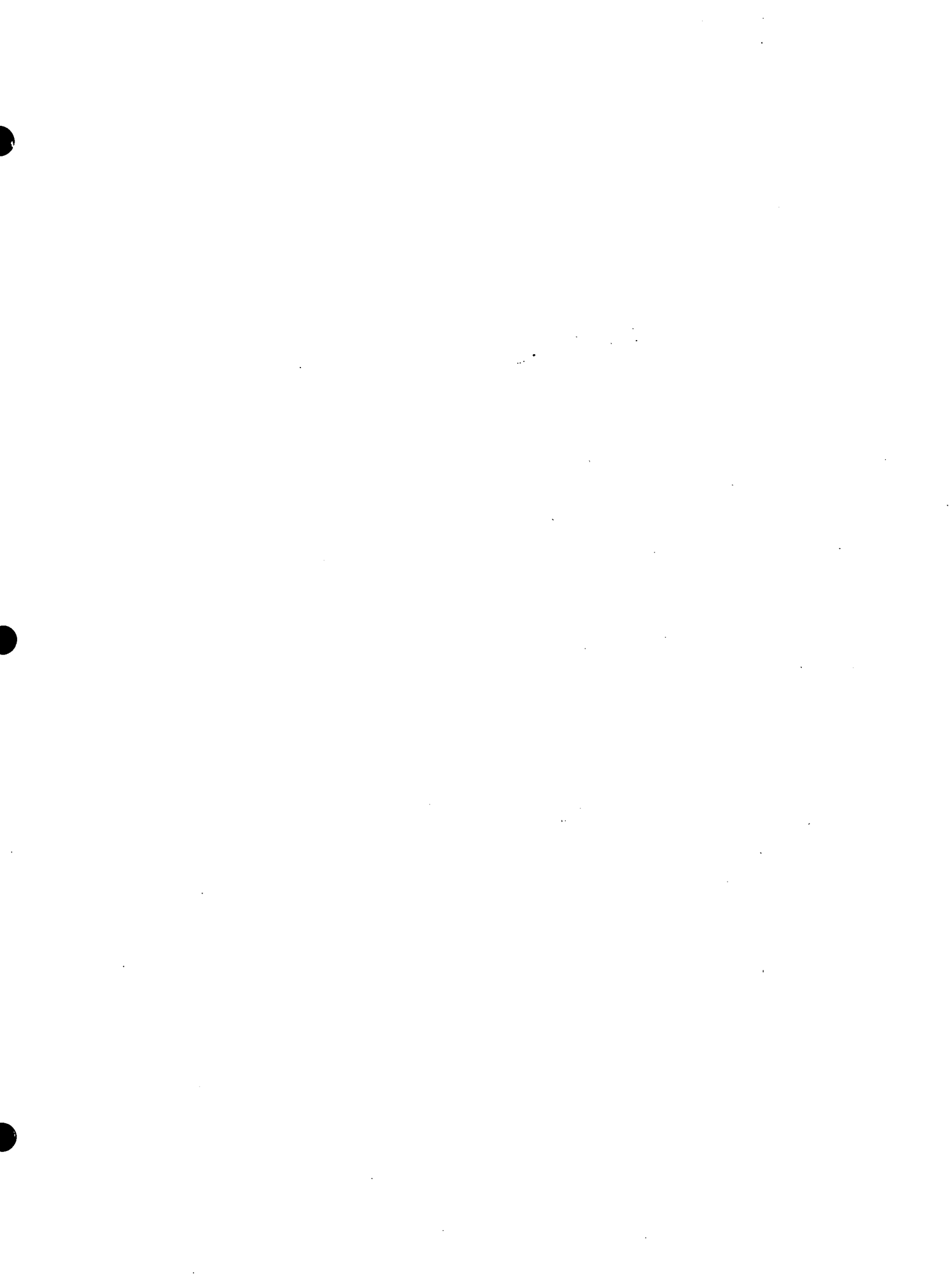
In Table 6, page 6-18, lines 13 to 17 are missing and the figures shown in line 18 are incorrect. Attached are the correct figures as they should appear on page 6-18.

Au tableau 6, page 6-18, par erreur les lignes 13 à 17 n'apparaissent pas et les chiffres donnés à la ligne 18 sont faux. Ces chiffres, tels qu'ils devraient apparaître à la page 6-18 sont inclus dans ce qui suit.

TABLE 6. Population 15 Years and Over, by Marital Status and Age Groups, Showing Labour Force Activity and Sex, for Canada, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm and Provinces, Urban and Rural, 1971
 TABLEAU 6. Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le groupe d'âge, par activité et sexe, Canada, régions urbaines par groupe de taille, régions rurales non agricoles et rurales agricoles, et provinces, régions urbaines et rurales, 1971

Unemployed Chômeurs				Experienced labour force(2) Population active expérimentée(2)		Not in the labour force - Inactifs												No
						Total		Worked since January 1, 1970 Ayant travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 1970		Did not work since January 1, 1970 N'ayant pas travaillé depuis le 1 ^{er} janvier 1970								
Percentage of labour force En % de la population active		No experience or no recent experience(1) Sans expérience ou sans expérience récente(1)		M	F					M	F	M	F	M	F	M	F	M
M	F	M	F			M	F	M	F									
6.1	15.4	75	130	6,160	2,170	2,690	3,240	935	950	1,750	2,285	585	495	1,165	1,795	1		
7.5	23.9	55	105	2,160	920	1,490	2,235	520	705	975	1,535	45	95	930	1,440	2		
7.0	12.1	15	25	1,650	685	175	245	90	145	85	100	10	40	75	60	3		
5.4	2.3	5	—	825	215	135	110	65	25	70	80	30	15	40	65	4		
4.6	6.7	5	—	495	105	130	120	70	20	60	100	20	35	40	60	5		
1.2	2.5	—	—	490	115	170	85	80	20	85	70	65	40	25	30	6		
4.7	14.6	—	5	375	70	190	75	75	20	115	60	90	35	25	20	7		
5.3	—	—	—	170	65	400	370	45	25	355	340	310	235	40	105	8		
2.5	4.3	30	45	11,425	5,130	2,755	8,820	1,120	2,145	1,630	6,675	1,500	4,115	130	2,565	9		
3.0	9.2	—	10	65	115	5	175	5	85	—	90	—	50	—	40	10		
3.5	3.9	5	5	870	670	40	780	25	280	10	505	15	365	—	145	11		
1.8	4.8	—	5	2,610	1,205	110	1,820	90	485	20	1,335	15	1,005	5	335	12		
1.4	5.1	—	15	2,475	1,085	165	1,570	115	435	50	1,140	45	715	5	425	13		
3.4	3.9	5	10	2,450	1,180	245	1,525	145	385	105	1,135	95	650	10	485	14		
3.0	3.0	10	—	2,075	725	470	1,410	295	285	175	1,125	170	565	5	560	15		
2.8	—	5	—	865	145	1,710	1,530	445	185	1,265	1,350	1,165	775	100	575	16		
3.7	3.7	5	—	345	525	690	1,930	115	250	575	1,680	540	980	30	700	17		
23.0	—	—	—	10	15	5	5	—	—	5	—	—	5	—	—	18		
—	10.7	—	—	15	55	5	30	—	10	—	20	—	10	—	10	19		
9.3	7.2	—	—	45	55	5	55	10	25	10	30	5	15	—	10	20		
—	1.8	—	—	40	110	10	115	10	25	5	90	—	55	—	35	21		
4.5	3.3	5	—	125	145	50	280	15	55	35	230	35	130	—	95	22		
—	2.0	—	—	105	145	595	1,445	75	140	525	1,305	500	765	25	545	23		
16.4	13.1	2,345	1,990	49,015	30,375	38,175	36,375	10,000	6,475	28,180	29,900	7,440	5,710	20,735	24,190	24		
24.5	26.4	1,690	1,690	14,255	9,305	24,335	24,655	5,315	3,825	19,020	20,835	1,060	830	17,955	20,000	25		
15.7	9.4	440	240	17,775	10,430	4,180	3,120	2,465	1,520	1,715	1,605	725	485	995	1,115	26		
10.2	4.6	115	35	7,480	3,885	1,590	1,270	695	325	890	950	395	280	500	675	27		
10.3	2.5	40	5	3,385	2,030	1,170	865	310	155	855	710	465	250	390	460	28		
8.5	1.8	35	10	3,035	2,125	1,420	1,115	380	145	1,040	970	765	470	275	500	29		
9.3	1.6	15	10	2,440	1,775	1,845	1,375	470	220	1,375	1,155	1,110	630	260	520	30		
5.7	2.0	5	5	645	830	3,635	3,975	355	290	3,280	3,685	2,920	2,755	360	925	31		
4.7	6.5	480	715	141,965	52,720	30,060	117,670	8,625	18,040	21,430	99,630	20,350	63,245	1,080	36,390	32		
8.9	21.6	5	60	600	865	135	2,320	45	740	95	1,575	30	475	65	1,100	33		
7.0	10.5	55	135	11,425	8,080	665	11,120	480	3,775	185	7,345	150	5,040	30	2,310	34		
4.8	7.1	120	185	37,180	13,230	1,530	27,360	1,110	5,610	415	21,750	350	16,500	65	5,250	35		
3.8	5.5	75	150	34,010	12,245	1,525	23,435	860	3,265	670	20,165	585	13,955	85	6,215	36		
3.9	4.4	105	120	31,475	11,665	3,040	22,355	1,345	2,620	1,690	19,725	1,585	11,460	110	8,265	37		
5.2	3.8	90	50	22,230	5,715	6,095	17,685	2,045	1,480	4,045	16,205	3,865	8,425	180	7,775	38		
7.1	6.5	30	20	5,045	925	17,065	13,400	2,740	540	14,330	12,860	13,785	7,380	545	5,475	39		
9.4	4.9	60	100	4,500	7,860	6,810	27,010	875	1,715	5,935	25,295	5,545	13,600	390	11,695	40		
16.8	8.8	—	5	165	235	80	205	35	55	40	155	10	60	25	95	41		
8.1	7.7	10	5	530	630	80	445	25	90	55	355	45	245	15	110	42		
8.7	6.2	10	10	685	1,010	115	860	50	135	65	725	65	455	—	270	43		
6.7	5.1	—	35	1,085	2,035	250	2,040	70	300	180	1,740	165	935	15	805	44		
10.0	3.1	20	20	1,310	2,615	710	4,265	205	455	505	3,810	470	2,040	35	1,765	45		
12.0	5.2	25	30	735	1,335	5,585	19,195	490	680	5,090	18,515	4,790	9,860	300	8,655	46		

See footnote(s) at end of table. — Voir renvoi(s) à la fin du tableau.



Publications of the Census of Canada, 1971

This report is one of the Volume Series of publications of the 1971 Censuses of Population, Housing and Agriculture. Altogether, there are some 225 reports in this series prepared in such a way that by removal of their covers the contents can be combined to form the materials comprising the 6 volumes and 25 separate volume parts in the entire series. A hard-covered binder, suitably titled, is included in the composite price to purchasers of the complete set of reports for any given volume part.

Catalogue of reports

A catalogue is available which describes the individual reports in the Volume Series of 1971 Census publications as well as reports in other series (i.e., Advance Series, Census Tract Series, and Special Series). The catalogue also includes a price list and an order form. A copy of this catalogue may be obtained from Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6. For further information on census publications, address your inquiry to Information Division, Statistics Canada.

How to order reports

Orders for reports may be sent to Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6, or to Publishing Division, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Enclose payment with your order in the form of a cheque or money order made payable to the Receiver General of Canada. If more convenient, census publications may be ordered from Information Canada bookstores in Halifax, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, or Vancouver. For other details concerning deposit accounts, bulk orders, etc., contact Publications Distribution, Statistics Canada.

Other forms of publication

In addition to the tabulated results of the 1971 Census published in reports and bulletins, a large number of tables will be issued to users as copies of computer print-outs. These will also be available in microform. A variety of statistical tables may be purchased on computer "summary" tapes for further computer analysis by users. Details of the content, prices, and availability of census tabulations in these output media may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Special tabulations

To the extent that confidentiality constraints permit, Statistics Canada will produce for users at cost, special tabulations not already included in the planned tabulation programme. Requests should be sent to the Census User Inquiry Service specifying clearly the precise classifications or cross-classifications and the geographic areas. The exact categories for each characteristic and a rough table layout should be included.

Maps and geographic files

Large-scale maps may be purchased to show the boundaries of enumeration areas (i.e., the territory covered by each Census Representative in taking the census), as well as small-scale maps of census divisions and other statistical areas. Supporting documentation relating to the census geographic files (i.e., place names, codes, etc.) are available in tabular form identifying the component enumeration areas of administrative and statistical units (e.g., towns, villages, municipalities, tracts). Further details, including costs to users, may be obtained from the User Inquiry Service of the Census Field of Statistics Canada.

Publications du recensement du Canada de 1971

Le présent bulletin fait partie de la série des volumes des recensements de la population, du logement et de l'agriculture de 1971. Cette série compte au total environ 225 bulletins présentés de telle sorte qu'en retirant leur couverture l'utilisateur peut les réunir et constituer ainsi les 6 volumes de la série, qui comprennent 25 parties distinctes. Un auto-relieur à couverture rigide portant le titre approprié est compris dans le prix d'achat de la série complète des bulletins constituant une partie de volume.

Catalogue

On peut se procurer un catalogue qui décrit chaque bulletin de la série des volumes du recensement de 1971, ainsi que les bulletins des autres séries (série préliminaire, série des secteurs de recensement et série spéciale). Le catalogue contient également une liste de prix et une formule de commande. On peut obtenir un exemplaire de ce catalogue en s'adressant à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Pour tout renseignement complémentaire sur les publications du recensement, s'adresser à la Division de l'information de Statistique Canada.

Commandes de bulletins

Les commandes de bulletins peuvent être envoyées à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6, ou à la Division de l'édition, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Toute commande doit être accompagnée d'un chèque ou d'un mandat établi à l'ordre du Receveur général du Canada. On peut aussi commander les publications du recensement aux librairies d'Information Canada de Halifax, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. Pour plus de détails sur les comptes de dépôt, les commandes en gros, etc., s'adresser à la Distribution des publications, Statistique Canada.

Autres formes de publication

En plus des diverses publications contenant les résultats du recensement de 1971, de nombreux tableaux seront mis à la disposition des utilisateurs sous forme d'états mécanographiés. Ces tableaux seront également disponibles en microcopie. Les utilisateurs désireux de faire des analyses par des moyens mécanographiques pourront également se procurer un large éventail de tableaux statistiques sur bandes "sommaries". Pour tout renseignement sur le contenu, le prix et la disponibilité des résultats du recensement sur ces supports, s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Totalisations spéciales

Dans la mesure où le respect du secret des données le permettra, Statistique Canada établira, à l'intention des utilisateurs qui en acquitteront les frais, des totalisations spéciales qui ne font pas encore partie du programme d'exploitation prévu. Il faut envoyer les demandes au Service-utilisateurs des données du recensement en précisant bien les classements ou recoupements et les régions géographiques. Il faut inclure les catégories exactes pour chaque caractéristique et une ébauche de la disposition des tableaux.

Cartes et fichiers géographiques

Les utilisateurs pourront se procurer des cartes à grande échelle indiquant les limites des secteurs de dénombrement (c.-à-d. des territoires recensés par chaque représentant du recensement) ainsi que des cartes à petite échelle des divisions de recensement et des autres secteurs statistiques. Les documents constituant les fichiers géographiques (noms, codes, etc. géographiques) sont disponibles sous forme de tableaux présentant les différents secteurs de dénombrement qui constituent les unités administratives et statistiques (par ex., villes, villages, municipalités et secteurs de recensement). Pour plus de détails et pour une indication des frais, s'adresser au Service-utilisateurs du Secteur du recensement de Statistique Canada.